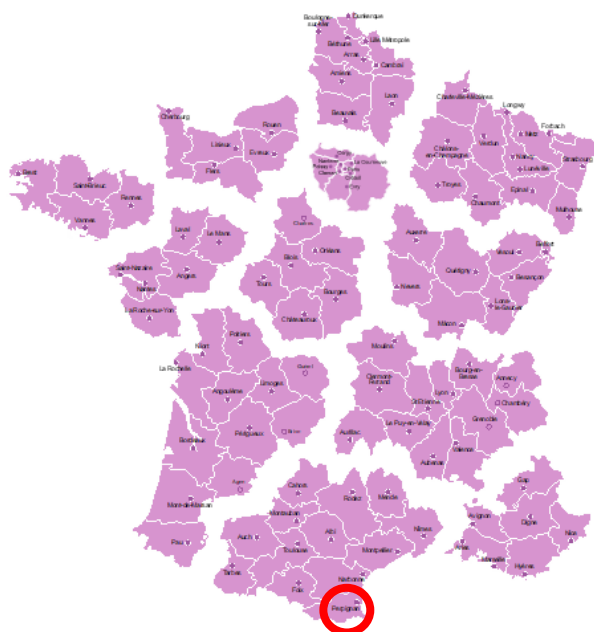


RAPPORT D'ACTIVITE 2024

CIDFF DES PYRENEES-ORIENTALES

ASSEMBLEE GENERALE DU 23/05/2025



SOMMAIRE

Nos missions – Nos objectifs	6
Le réseau des CIDFF	7
L'équipe du CIDFF 66	9
Nos lieux de permanences	11
Notre communication	12
L'inclusion du CIDFF dans les actions du territoire	18
L'accueil, la porte d'entrée du CIDFF	20
L'accès au Droit	21
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan et Elne	23
Les permanences en milieu rural	25
Les permanences sur les Points Justice	26
La médiation pénale	28
Les interventions juridiques sur les compositions pénales	29
La coordination de la Maison d'Accès au Droit	30
La lutte contre les violences Sexistes	31
Le Service Violences	32
L'accompagnement à la sortie de la prostitution	45
La prévention des Violences Sexistes et Sexuelles lors d'évènements culturels	46
# Stop au HDR (Harcèlement de Rue)	50
L'emploi- Formation	55
L'accueil, l'information, l'orientation	60
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan et Elne	65
Les ateliers spécifiques à la levée des freins à l'insertion professionnelle des femmes	69
L'insertion professionnelle via la pratique sportive : TouteSport	71
L'intégration des femmes immigrées et lutte contre les discriminations	76
Education Citoyenneté	81
La prévention des violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité chez les jeunes	82
La prévention et lutte contre la radicalisation	85
Le soutien à la parentalité pour agir contre la cyberdélinquance	87
La lutte contre la précarité menstruelle « Règles sans tabou »	89
Nos sensibilisations et formations pour les professionnel.le.s	91
Les violences au sein du couple	92
La prévention du risque prostitutionnel des mineurs	94
La prévention du harcèlement de rue	95
La prévention des violences sexistes et sexuelles lors d'évènements culturels	96
Projet d'orientation 2025	97

Depuis 1979, le CIDFF exerce sa mission d'intérêt général confiée par l'État.

En 2024, le CIDFF des Pyrénées Orientales compte donc 45 ans d'existence et ce, toujours dans le même objectif : favoriser l'égalité Femme/Homme, l'accès aux droits des femmes et faciliter leur insertion socio-économique.

L'année 2024 nous a amené.e.s à poursuivre nos efforts en ce sens en continuant à développer nos partenariats et nos actions envers le public et les professionnel.le.s tout en essayant d'équilibrer financièrement le budget de l'association.

Elle a été notamment marquée par l'arrivée de deux nouvelles actions :

- **La lutte contre le harcèlement de rue** pour laquelle nous nous étions engagé.e.s à agir lors de la convention signée en Préfecture en 2023.
Cette action a pu se concrétiser en 2024 par l'accompagnement d'un groupe de réflexion de femmes du quartier du Bas Vernet et qui, grâce à une collaboration avec l'ESH HPM et la Mairie a donné lieu à une campagne diffusée sur la ville de Perpignan
- **La prévention des Violences Sexistes et Sexuelles en milieux festifs** initiée par le travail de partenariat de Laurence JAMIN auprès du festival « 543 » et de « Court-circuit » mais aussi par la sollicitation de Pays Pyrénées Méditerranée.
Cela nous a permis de former différents acteurs du milieu festif et culturel, les salarié.e.s de la Casa Musicale, de créer une campagne de sensibilisation (affiches et éco-cups) et de réaliser une action de prévention au sein du festival électro « AZURE »

Nous savons que cela constitue un travail de longue haleine.

Dans une recherche constante d'apporter un service de proximité à toutes nous avons :

- Mis en place d'une permanence sur Argeles sur Mer au sein de la nouvelle France Service (en plus des 9 permanences sur Perpignan, et des permanences de Céret, Thuir, Ille-sur têt, Prades, Elne)
- Renforcé notre présence sur les Points Justice en répondant positivement à la demande du CDAD, de mettre en place une permanence au Centre Pénitentiaire de Perpignan
- Déployé nos ateliers spécifiques (conciliation des temps de vie, mixité des métiers, valorisation de soi, développer mon pouvoir d'agir, accompagner son enfant dans le numérique, égalité femme/homme, prévention des violences) sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur nos partenaires. Cela nous a permis d'atteindre des territoires plus isolés comme Tautavel, Olette ou Sahorre.

Nous avons également pu contribuer à la lutte contre la cyberviolence, en coanimant une conférence avec le Conseil Départemental sur ces questions à l'occasion du 25 novembre.

Nous avons été heureuses d'être au côté de la CPAM des P.O. dans sa volonté d'agir dans la lutte contre les violences au sein du couple. Ainsi, nous avons pu former leurs salarié.e.s et deux référentes et enfin participer à la mise en place d'un protocole interne pour la prise en charge des victimes.

2024 a également été consacrée à la montée en compétences des professionnelles, chaque membre de l'équipe a bénéficié d'au moins une formation. Les séances de l'analyse de la pratique ont également pu se mettre en place.

Et tout cela grâce à une équipe réactive, volontaire, compétente et qui a su s'adapter à chacune des demandes.

Naomie Blanchet, agent d'accueil est venue renforcer l'équipe, apportant sa pierre à l'édifice.

Nous avons accueilli Laurène DELFORGE, en provenance du CIDFF de L'Indre en remplacement de Laurie PEREZ sur le poste de conseillère emploi formation.

Nous tenions à remercier Isabelle Picard qui, durant ses deux années de mécénat de compétence (Grâce à Orange), nous a prêté main forte.

Malgré une activité dense, sur le plan financier, cette année n'a pas été pour autant simple.

Nous avons pu compter sur le financement de la Justice pour le travail réalisé dans le cadre du dispositif de protection TGD, mais le service violences reste toujours déficitaire.

L'extension de la prime SEGUR en août 2024 aux associations comme la nôtre a été à la fois une reconnaissance du labeur de l'équipe et une source d'inquiétude sur le plan financier.

S'il est vrai que cette revalorisation était fortement attendue, nous ne pouvions imaginer qu'il ne serait pas prévu de compensation financière de la part de l'Etat.

Cette charge salariale supplémentaire a impacté considérablement le budget de l'association. La compensation apportée par le Service Droit des Femmes n'a pu répondre que partiellement à cette nouvelle charge.

Aujourd'hui, sans visibilité sur des possibles compensations, nous ne pouvons qu'être inquiètes de l'impact que cela aura sur notre structure pour l'année 2025 qui devra assumer une année complète du coût du Ségur.

Notre labellisation QUALIOPI a été à nouveau renouvelée nous permettant de poursuivre le développement de notre offre d'interventions, sensibilisations et de formations. Les financements institutionnels permettent d'assurer une partie de la mission que nous confie l'État, mais nous devons nous assurer une part d'auto-financement afin de préserver nos salariées et nos actions, il faut donc poursuivre cette stratégie pour garantir sécurité et autonomie.

Nouveau projet associatif de la FNCIDFF : Le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale a pris la décision, en 2023, de réfléchir à la rénovation de son projet associatif qui datait de 2003. Le groupe de travail est constitué de représentant.e.s des FR. En région Occitanie le projet associatif a été travaillé à plusieurs réunions dont 2 spécifiques les 23 avril et 16 octobre. Le CIDFF 66 y a également travaillé lors de 2 réunions le 22 mars et le 29 novembre entre les salariées et des élu.e.s et adhérent.e.s.

Journée du Réseau : Le 27 juin a été organisée cette journée rassemblant élu.e.s et salarié.e.s de tous les CIDFF d'Occitanie à Lézignan. L'objectif étant une rencontre au moins une fois par an avec l'ambition de se connaître mieux et d'échanger. Le thème retenu pour cette première rencontre : Lutter contre les discriminations et les discours masculinistes.

Le Bureau et le Conseil d'Administration se sont réunis 4 fois chacun durant l'année 2024.

Il s'est efforcé de renforcer le partenariat et faire connaître les actions.

A titre d'exemple, en 2024, Laurence JAMIN a tenu un stand au festival 543, Renée VERDU un stand à « Valeurs en Fête », Catherine PASTOR a représenté le CIDFF sur le Concours « Buzzons contre le sexisme » organisé par le CD, le 20/03/24 (en participation au jury).

Ou encore la participation du CA à la manifestation organisée par le Collectif Droit des Femmes le 8 mars.

Un remerciement à l'investissement du Conseil d'Administration et tout particulièrement à celui de Laurence JAMIN qui a œuvré comme Présidente depuis 2022.

Un remerciement pour leur engagement et leur professionnalisme, et ce malgré les contraintes à l'équipe et à la directrice

Et nous souhaitons continuer à aller de l'avant dans une énergie renouvelée et un climat serein, constructif et bienveillant.

Les membres du Bureau
Catherine PASTOR et Michel MEVEL

NOS MISSIONS – NOS OBJECTIFS

Le CIDFF des Pyrénées-Orientales a déposé ses statuts en préfecture de Perpignan le 19 octobre 1979. L'association adhère à la charte nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Il lui est confié une **mission d'intérêt général départemental** en tant qu'association agréée par l'Etat. Le CIDFF est également agréé par la Justice depuis le 25 juillet 2023 en tant **qu'association d'aide aux victimes de violences intrafamiliales**.

Notre siège social est fixé au 52 rue Maréchal Foch, 66000 Perpignan.

Le CIDFF des P.O. intervient sur les communes de Perpignan (siège, espaces citoyens, Maison d'Accès au Droit, Maison de Justice et du Droit, centre pénitentiaire), Prades, Thuir, Céret, Elne, Saint Laurent de la Salanque, Rivesaltes, Ille sur Têt et Argelès sur Mer pour une couverture totale de **18 points d'information sur le territoire des Pyrénées-Orientales**, pour répondre au mieux aux besoins et problématiques locales.

Le CIDFF des P.O. vise, comme l'ensemble des CIDFF à l'échelle nationale, trois principaux objectifs :

- Développer l'information et favoriser l'accès aux droits pour les femmes et le public en général, en créant des services chargés d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter dans les domaines juridique, professionnel, santé, vie relationnelle.
- Promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes par le développement d'actions spécifiques liées à l'information et à la formation, devant particulièrement répondre à des besoins recensés lors de l'activité définie par la charte.
- Travailler en partenariat avec les organismes compétents publics, parapublics et privés (ayant une vocation d'intérêt public) pour les informer des problèmes soulevés par les femmes et les familles et les inciter à rechercher des solutions adaptées.

Afin de répondre au mieux aux besoins repérés, le CIDFF des Pyrénées-Orientales, depuis sa création en 1979, a eu à cœur de développer, tout en privilégiant un accueil et une écoute spécifique, 5 secteurs :

- Droit
- Emploi/Formation
- Violences sexistes
- Education et citoyenneté
- Sensibilisation et formation des professionnel-le.s

Les multi-compétences du CIDFF des P.O. permettent à toute personne accueillie de bénéficier d'une **approche globale** et ainsi de trouver de multiples informations nécessaires à son autonomie. Certifié QUALIOPI, les professionnels quant à eux peuvent s'appuyer sur nos formations.

LE RESEAU DES CIDFF

La Fédération Nationale : FNCIDFF

Présidente : Danielle BOUSQUET

Directrice générale : Clémence PAJOT

Le CIDFF des Pyrénées-Orientales appartient à un réseau coordonné par la Fédération Nationale des CIDFF, composée de **98 associations locales** et 13 fédérations régionales. À travers **2 300 permanences animées** partout en France, les CIDFF sont présents dans tous les départements et dans certains territoires d'outre-mer : en milieu rural, en centre-ville, et dans les quartiers politique de la ville. Il adhère à la Charte Nationale qui affirme les principes déontologiques et de fonctionnement des CIDFF. Le respect de ces principes conditionne son adhésion à la FNCIDFF et le maintien de son agrément par l'État.

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la FNCIDFF, association nationale signataire d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès au droit, à l'emploi et à l'éducation pour les femmes et les familles, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



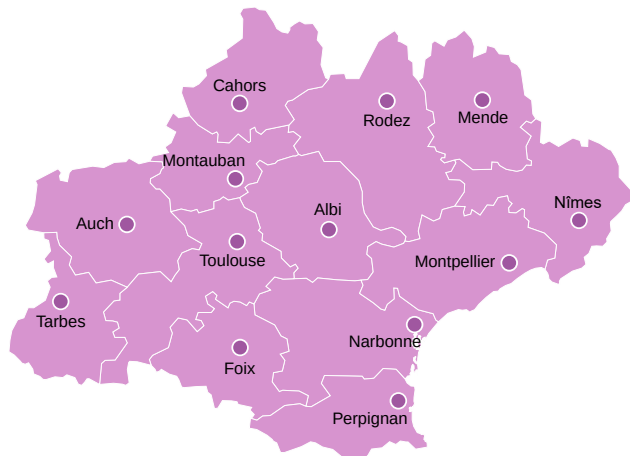
Centre de ressources, de documentation et de formation des CIDFF, la Fédération Nationale assure une veille juridique et sociale permanente et forme les professionnel-le-s de son réseau. Elle représente le réseau des CIDFF auprès des ministères, administrations, instances nationales, européennes et internationales.

La FNCIDFF agrège au plan national les données statistiques qu'elle recueille annuellement auprès des CIDFF. Elle les analyse et livre son expertise aux pouvoirs publics (groupes de travail ministériels et interministériels). Elle est régulièrement auditionnée par les assemblées parlementaires. Elle participe à de nombreuses manifestations nationales et internationales dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité.

Participer à cette dynamique impulsée par la FNCIDFF est indispensable. Le CIDFF des Pyrénées Orientales s'y implique en :

- participant à son Assemblée Générale
- assistant aux Assises Nationales
- faisant régulièrement bénéficier son équipe des formations dispensées par la FNCIDFF.
- étant membre de commissions spécifiques, telles que la Commission Violences et la Commission Emploi.
- participant à des commissions ponctuelles de réflexion sur des dispositifs Etat telles que la réunion de travail sur le partenariat avec les services de Police et Gendarmerie

La Fédération Régionale



FR-CIDFF Occitanie a été créée par son Assemblée Générale constitutive du 26 septembre 2018

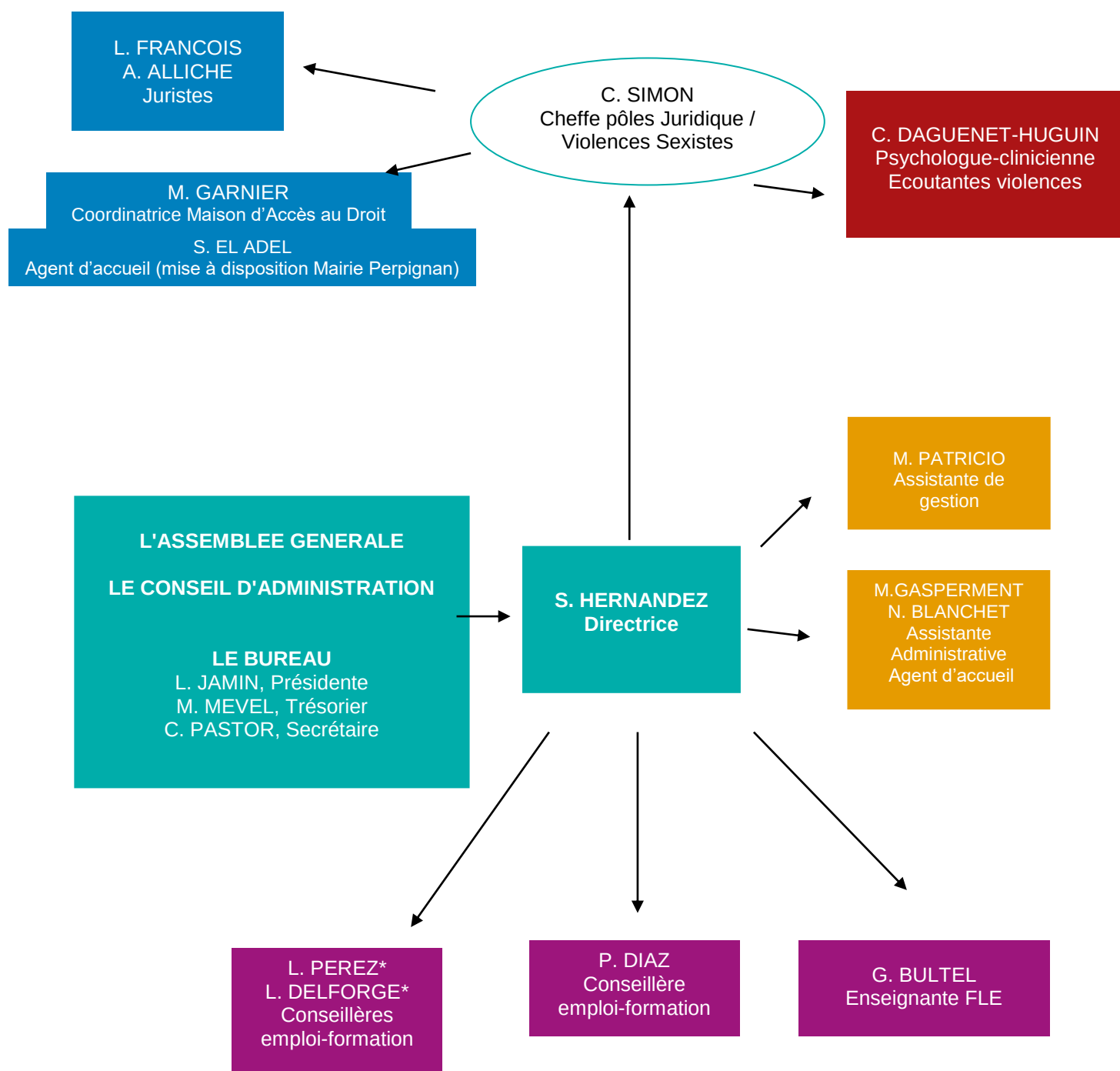
Composition du Bureau

Présidente :	Marie Christine PEREZ CIDFF Tarn et Garonne
Vice Présidente :	Laurence JAMIN CIDFF Pyrénées-Orientales
Trésorière :	Alda LESOUPLE CIDFF Gers
Secrétaire :	Monique DIAZ CIDFF Hérault
Secrétaire adjointe :	Nicole BELLMAS CIDFF Tarn

Les actions communes de la Fédération Régionale en 2024

- **Génération Egalité** (Dispositif Région Occitanie) : sensibilisation et information des lycéen-ne-s et des apprenti-e-s sur l'égalité entre les filles et les garçons et la vie affective.
- **Prévention des violences sexistes et sexuelles** (Contractualisation avec l'ARS) auprès d'un public scolaire allant du CP au lycée.
- **Génération Santé** : "Prévention des violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes" (financement Conseil Régional Occitanie) porté par la FR-CIDFF Occitanie et mis en œuvre par les CIDFF d'Occitanie a pour but de prévenir et réduire les comportements sexistes chez les jeunes et de favoriser le respect filles-garçons.
- **Fonds Catherine** : Sensibilisations à destination de professionnel.le.s du premier accueil concernant les violences dans le couple. Action réalisée dans le cadre du Grenelle et financée par la DRDFE Occitanie.
- **Cap Mixité** : Sensibiliser les demandeur.euse.s d'emploi sur l'égalité des sexes au sein des métiers, la déconstruction des stéréotypes dans le cadre de la recherche de l'emploi, et leur délivrer une information fiable concernant l'accès à la formation. Action financée par la Région
- **Info Jeunes Prostitution** : séances de sensibilisation/formation auprès de professionnel.le.s afin de lutter contre le risque prostitutionnel chez les jeunes.
- **Agir pour l'intégration des femmes immigrées et lutter contre les discriminations** (Fonds Européen FAMI) : Ateliers linguistiques, vie socio professionnelle, vie citoyenne – Accompagnement individuel juridique et emploi-formation

L'EQUIPE DU CIDFF 66



Cette année encore, **Isabelle PICARD** a renforcé notre équipe dans le cadre d'une convention de Mécénat de Compétences avec Orange,

*La conseillère emploi formation Laurène DELFORGE a intégré l'équipe en septembre en remplacement de Laurie PEREZ

La formation de l'équipe

Assina ALLICHE, juriste

- › Accompagnement des femmes victimes de violences sexistes – FNCIDFF
- › Parcours de formation pour les formateurs : construire sa méthodologie d'animation et analyser sa pratique - FNCIDFF
- › Protection judiciaire des femmes victimes de violences au sein du couple : traitement judiciaire, civil et pénal – FNCIDFF
- › Cyberviolences sexistes et sexuelles : mieux identifier, informer, accompagner les femmes et enfants victimes FNCIDFF
- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Naomie BLANCHET, assistante administrative

- › Webinaire « Démystifions Qualiopi ! Objectif renouvellement ! » - Maïeutika
- › Public en situation de handicap : la compensation de quoi parle-t-on ? – AGEFIPH
- › La population des travailleurs handicapés - AGEFIPH

Geneviève BULTEL, enseignante FLE

- › Les aspects juridiques du mariage forcé – CICADE
- › Animation autour de la prise en main des « écrits du quotidien » - CRIA 66

Carla DAGUENET-HUGUIN, Psychologue-clinicienne

- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › Violences sexistes et sexuelles intrafamiliales : repérage et accompagnement - CRIAVS
- › Conférence « Adolescence et sexualité » – MDA
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Laurène DELFORGE, conseillère emploi-formation

- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › Premiers secours santé mentale - CPAM
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Pauline DIAZ, Conseillère Emploi-Formation

- › Webinaire « Compte NICKEL » - FNCIDFF
- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › Conférence « Adolescence et sexualité » – MDA
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Léa FRANCOIS, juriste

- › Accompagnement des femmes victimes de violences sexistes – FNCIDFF
- › Parcours de formation pour les formateurs : construire sa méthodologie d'animation et analyser sa pratique - FNCIDFF
- › Protection judiciaire des femmes victimes de violences au sein du couple : traitement judiciaire, civil et pénal – FNCIDFF
- › Les aspects juridiques du mariage forcé – CICADE
- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › La RGPD et ses notions clés – CNIL
- › La RGPD : les principes de protection des données - CNIL
- › La RGPD : les responsabilités des acteurs – CNIL
- › La RGPD : le DPO et les outils de conformité - CNIL
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Mireille GARNIER, coordinatrice Maison d'Accès au Droit

- › Accueillir et accompagner les femmes migrantes primo arrivantes face aux discriminations et aux violences – ADRIC

Sandra HERNANDEZ, Directrice

- › Webinaire « Démystifions Qualiopi ! Objectif renouvellement ! » - Maïeutika
- › PSC1 – UDSP 66
- › Prévention de la radicalisation – CIPDR
- › Conférence « Adolescence et sexualité » – MDA

Manuela PATRICIO, Assistante de gestion

- › Webinaire « Facture électronique, décryptage de la réforme » - EBP
- › PSC1 – UDSP 66

Laurie PEREZ, conseillère emploi-formation

- › Parcours de formation pour les formateurs : construire sa méthodologie d'animation et analyser sa pratique - FNCIDFF
- › Initiation à l'ADVP - FNCIDFF

Christine SIMON, Cheffe pôles Juridique/Violences

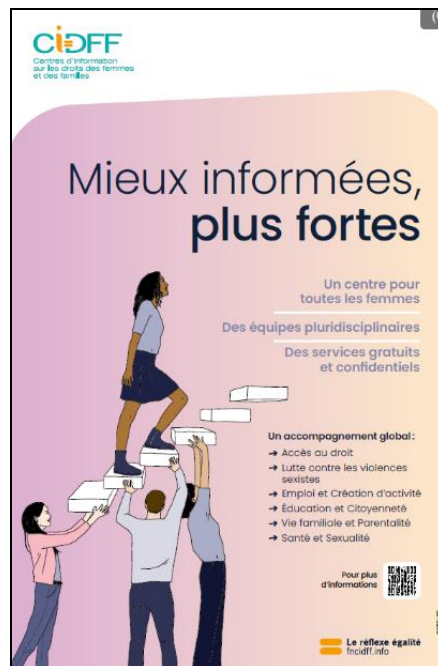
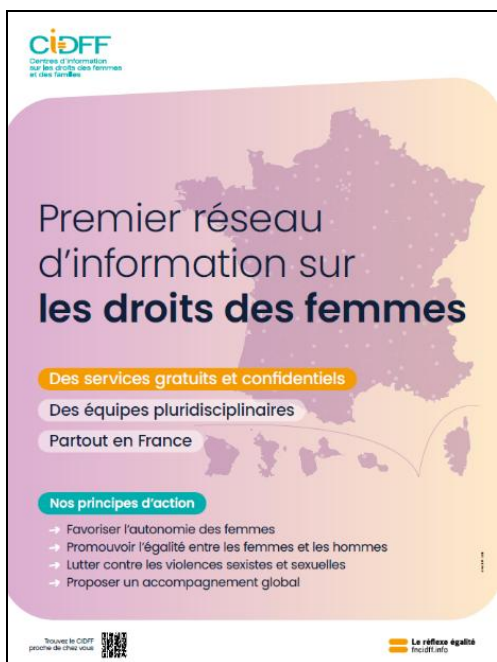
- › Soutenir de développement des compétences psychosociales des publics – Promotion Santé
- › Conférence « Adolescence et sexualité » – MDA
- › Génération Egalité – Région Occitanie

NOS LIEUX DE PERMANENCES

Lieu	Adresse	Jours – Horaires – Fréquence
Siège du CIDFF des Pyrénées Orientales Ouverture au public de 8h30 à 17h du lundi au vendredi		
Permanences dans les quartiers prioritaires de Perpignan Prise de rendez-vous au siège du CIDFF		
Quartier Haut Vernet	Maison du Vernet 76 avenue de l'Aérodrome 66000 Perpignan	Juridique : jeudi de 9h à 12 h tous les 15 jours Emploi-Formation : vendredi de 9h à 12h 1 tous les 15 jours
Quartier Vernet Salanque	Maison de quartier Rue Arcangelo Corelli 66000 Perpignan	Juridique : mardi de 13h30 à 16h30 1 fois par mois Emploi-Formation : mercredi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours
Quartier Bas Vernet	Maison pour Tous 16 rue Puyvalador 66000 Perpignan	Juridique : vendredi de 9h à 12h tous les 15 jours Emploi-Formation : lundi de 9h à 12h tous les 15 jours
Quartier Nouveau Logis	Maison de quartier 73 Esplanade Nouveau Logis 66000 Perpignan	Juridique : mardi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours Emploi-Formation : mardi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours
Quartier Saint Martin	Maison de quartier des Baléares, 11 rue de la Briquetterie	Juridique : mercredi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours Emploi-Formation : mardi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours
Quartier Saint Gaudérique	Maison de quartier Firmin Bauby 11 rue Nature 66000 Perpignan	Juridique : jeudi de 9h à 12h tous les 15 jours Emploi-Formation : vendredi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours
Quartier St Assiscle	Espace de vie sociale de la Gare Centre del Mon – Local 19	Juridique : jeudi de 13h30 à 16h30 1 fois par mois
Maison de la Justice et du Droit	210 avenue du Languedoc 66000 Perpignan	Juridique : tous les mercredis de 13h30 à 16h30 Violences : tous les mercredis de 13h30 à 16h30
Permanences en milieu rural Prise de rendez-vous au siège du CIDFF		
Prades	CCAS 32 avenue Pasteur 66500 Prades	Juridique Mercredi de 9h à 12h 1 fois par mois
Céret	MSAP 6 bd Simon Batlle 66400 Céret	Juridique Lundi de 9h à 12h 1 fois par mois
Thuir	MJC 9 avenue Dr Escoffier 66300 Thuir	Juridique Mercredi de 9h à 12h 1 fois par mois
Elne	Centre socio-culturel Espace Gavroche 13 bd Voltaire 66200 Elne	Juridique, Violences, Emploi-Formation Vendredi de 9h à 12 h tous les 15 jours
Ille sur Têt	France Services 3 rue de Bourdeville 66130 Ille sur Têt	Juridique Vendredi de 13h30 à 16h30 1 fois par mois
Argelès-sur-Mer	France Services 2 bd Herriot 66700 Argelès-sur-mer	Juridique Lundi de 14h à 17h 1 fois par mois
Permanences dans le cadre du CDAD Prise de rendez-vous auprès de la Maison d'Accès au Droit		
Point Justice Maison d'Accès au Droit	Maison d'Accès au Droit 1 rue de la Savonnerie 66000 Perpignan	Juridique : Tous les vendredis de 9h à 12h
Point Justice Prades	MSP 32 rue Pasteur 66500 Prades	Juridique : 4e lundi du mois de 9h à 12h
Point Justice Céret	Mairie 8 Bd Maréchal Joffre 66400 Céret	Juridique : 3e mardi du mois de 9h à 12 h
Point Justice St Laurent de la Salanque	France Services 4 avenue de l'Amirauté 66250 St Laurent de la Salanque	Juridique : 1er mardi du mois de 9h à 12h
Point Justice Vernet Salanque	Maison de quartier Rue Arcangelo Corelli 66000 Perpignan	Juridique : 2e et 4e mardi du mois de 9h à 12h
Point Justice Rivesaltes	Mairie Place Europe 66600 Rivesaltes	Juridique : lundi de 14h à 17h tous les 15 jours
Point Justice Centre pénitentiaire	Centre pénitentiaire	Juridique : lundi de 14h à 17h 1 fois par mois

NOTRE COMMUNICATION

= NOS AFFICHES



=NOS PLAQUETTES JURIDIQUES



Les services d'information juridique des CIDFF

Vecteurs de l'égalité entre
les femmes et les hommes



 Le réflexe égalité
fncidff.info



Le compagnon de ma
sœur contrôle ses
déplacements,
comment l'aider ?

L'ex-mari de ma
fille ne verse pas la
pension alimentaire,
quels sont ses droits ?



Je n'ai pas le permis
de conduire mais
j'aimerais reprendre
une activité, quelles
sont les possibilités ?

PARTOUT, LES FEMMES ONT DES DROITS !

Les Centres d'information sur les droits des femmes
et des familles (CIDFF) accompagnent toutes les
femmes **gratuitement et confidentiellement**
près de chez vous.

Les CIDFF - Centres d'information sur les droits des femmes et des familles -
exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État pour favoriser l'accès
aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Les CIDFF contribuent
à améliorer la vie des femmes et à construire une société plus égalitaire à travers
la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité entre
les femmes et les hommes.

Prenez rendez-vous avec le CIDFF le plus
proche de chez vous !



Une centaine de CIDFF en France métropolitaine et dans
les territoires Outre-mer avec plus de 2300 permanences.

**CENTRE D'INFORMATION
SUR LES DROITS
DES FEMMES ET DES FAMILLES**
32, rue Maréchal Foch - 65000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 51 16 37
contact@cidff65.fr
SIRET 319 075 503 00023



AGIR LA MORALE



Proches aidant-es : vous avez des droits !

Qui sont les proches
aidant-es ?

Les personnes qui viennent en aide à :
- Un ou une proche en situation de
handicap et/ou de maladie,
- Un ou une proche en perte
d'autonomie liée à l'âge.



 Le réflexe égalité
fncidff.info

=NOS PLAQUETTES EMPLOI-FORMATION

« Grâce au CIDFF, je me sens plus forte, plus vivante et j'ai gagné en assurance »

Les CIDFF

Depuis plus de 50 ans, le réseau des CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles – informe et accompagne les femmes pour favoriser leur accès aux droits et leur insertion socio-économique.

Les domaines d'interventions

Les équipes pluridisciplinaires des CIDFF vous accompagnent de manière **globale**, dans tous nos domaines d'intervention :

- Accès au droit
- Emploi, formation, création d'entreprise
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Vie familiale et parentalité
- Education et citoyenneté
- Santé et sexualité

Prenez rendez-vous avec le CIDFF le plus proche de chez vous !



Vous envisagez de chercher un emploi ou une formation, de reprendre une activité professionnelle ou de créer votre entreprise ?

Les services **emploi** des CIDFF peuvent vous aider !



Le réflexe égalité fncidff.info

EXEMPLE DE SITUATION 2
Femme de 38 ans. Mère de deux enfants.
Victime de violences conjugales. Milieu rural.
En France depuis 4 ans. Sans emploi.

Janvier
Objectifs : connaître ses droits notamment sur la mise en œuvre de sa protection et de celle de ses enfants, sur la procédure de divorce et les incidences sur sa carte de séjour.

Mai
Avancée de la procédure de divorce, gestion des difficultés administratives concernant le droit au séjour.
Volonté de trouver du travail pour avoir une autonomie financière.

Juin
Insigne les ateliers du CIDFF pour travailler sur la mise à plat de son parcours et l'élaboration d'un projet de retour à l'emploi en se renseignant sur les formations. Accompagnement individuel pour les informations sur les dispositifs existants pour la formation professionnelle et les aides à mobiliser.

Juillet
Travail sur la confiance en soi et la valorisation des compétences. Suivi des procédures civiles et pénales. Renouvellement de la carte de séjour.

Suivi par une psychologue du CIDFF
Orientation vers le service emploi.

Mise en place d'un accompagnement violences

Service Emploi

Fédération des CIDFF
Centres d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
Pour obtenir des informations personnalisées, contactez le CIDFF le plus proche de chez vous : www.infodfemmes.com



Accompagner vers l'emploi les **femmes** primo-arrivantes

FNCIDFF
7 rue du Jura - 75013 Paris
01 42 17 12 00 - fncidff@fncidff.fr
www.infodfemmes.com

Cette plaquette a été élaborée dans le cadre du partenariat avec la DAEN

Le réflexe égalité
www.infodfemmes.com

EN RECHERCHE D'EMPLOI : PRÉPARER VOTRE **INSERTION PROFESSIONNELLE**, C'EST POSSIBLE !

Les CIDFF peuvent vous aider dans l'élaboration de votre **projet d'insertion professionnelle**. N'hésitez pas à les contacter !

Pour le congé parental, le contrat en apprentissage ou le CDD à durée déterminée, le **PréPaRé** ou le **CLCA** vous conditionne.

Dans certains cas, leur soutien pour la mise en œuvre de votre projet peut être classé en **Pôle Emploi**.

Indiquez aux services **CIDFF** l'organisation familiale pour intégrer pleinement vos démarches.

Formation, bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle, prise de rendez-vous en situation de mise en relation (MRE), accompagnement à la création d'entreprise...
Pensez de votre projet parental pour réfléchir à votre avenir professionnel !
Pour cela, il vous est conseillé de :

- Vous inscrire à Pôle Emploi et bénéficier d'un suivi
- Les personnes sans emploi, volontaires pour la recherche d'emploi et ayant au moins 2 enfants peuvent s'inscrire à Pôle Emploi en Catégorie C1, aide à la recherche d'emploi, évaluation des compétences, aide à l'élaboration de projet professionnel.
- La CUI vous conditionne automatiquement pour bénéficier, sous PMAE mais, votre emploi d'insertion ou formation auxiliaire de la loi de 2005 (PMAE) ou CLCA.
- Vous rapprocher plus CIDFF pour être accompagné(e) dans vos démarches

Les services emploi des CIDFF accueillent toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées dans leur mise à l'emploi, celles qui souhaitent se voir à Pôle Emploi pour :

- L'élaboration de projet professionnel,
- La recherche de formation et de travail,
- Des informations dans les domaines de l'emploi/formation/insertion d'entreprise.

Les CIDFF proposent également des ateliers pour permettre aux personnes d'anticiper leur retour à l'emploi et d'identifier les modes de parole avec les experts, la répartition des tâches pour un meilleur équilibre vie professionnelle - vie personnelle.

Les services emploi des CIDFF vous informent et vous accompagnent dans vos démarches !

Fédération nationale des CIDFF
Centres d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
Pour obtenir des informations personnalisées, contactez le CIDFF le plus proche de chez vous : www.infodfemmes.com

CIDFF 68
62, rue Marechal Foch
68000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 51 16 37
ciff68@orange.fr
<http://pyreneesorientales.cidff.info>



CONGÉ PARENTAL & TRAVAIL



CNIDFF – Fédération nationale des CIDFF – 7 rue du Jura – 75013 Paris
01 42 17 12 00 - cnidff@cnidff.fr
www.infodfemmes.com facebook.com/cnidff

Les informations contenues dans cette brochure sont d'ordre général. Elles concernent principalement les salariés du secteur privé et les personnes en recherche d'emploi.

Le réflexe égalité
www.infodfemmes.com

=NOS PLAQUETTES VIOLENCES

Les informations contenues dans cette brochure sont d'ordre général. Pour avoir des informations personnalisées sur votre situation, nous vous invitons à contacter votre GDF ou à nous écrire (voir adresse, coordonnées et contacts sur des professionnels et associations ci-dessous).

8 **311 GDF** Centre d'information sur les droits des femmes et des familles en France et dans certains DOM-TOM aux 08 numéros permanents.

9 et 10 **uniquement en pris de chet vous** : vous trouverez les coordonnées des GDF sur le site www.infodroites.com



GDF 06
52 rue Monseigneur Fourier - Escalier B
69009 LYON
Tél. 04 78 06 15 37
info@droites.com
<http://www.infodroites.com>



**Violences au sein du couple :
Toutes les femmes
ont des droits**

La violence au sein du couple : on parle de violence au sein du couple quand elle est répétitive, et persiste toute une vie. Elle peut être physique, sexuelle, psychologique, économique, spécifique, que celle qui se reproduit, qu'elle soit en situation régulière ou non.

0697 1 rue du 4888 79031 Paris 08 62 17 12 00 www.infodroites.com

Cette brochure a été financée par le GDF (Green Dot of France) et par le soutien financier de la Commission européenne. Elle est destinée à être utilisée par les professionnels et les associations pour informer les femmes victimes de violence au sein du couple. Elle est destinée à être utilisée par les professionnels et les associations pour informer les femmes victimes de violence au sein du couple. Elle est destinée à être utilisée par les professionnels et les associations pour informer les femmes victimes de violence au sein du couple.




la femme infodroites
www.infodroites.com

**Disponible également en : Anglais, Arabe,
Espagnol, Mandarin, Turc et Russe**

FNCiDFF
Fédération nationale ciDFF

ciDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des enfants

Sortir de la prostitution

Vous avez reçu de l'argent, des cadeaux
ou encore un hébergement en échange
d'actes sexuels, vous êtes peut-être
en situation de prostitution

Ne restez pas seule

isa
INSTITUT
NATIONAL
ANTIDOPAGE

FNCiDFF

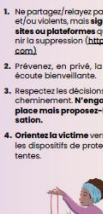
L'ordonnance de protection

Violences au sein du couple:
Une mesure de protection prononcée en urgence par le ou la Juge aux Affaires Familiales (JAF) dans un délai de six jours



Une personne de votre entourage est concernée :

1. **Ne partagez/rélevez pas** les contenus sexistes, sexuels et/ou violents, mais **signalez-les directement sur les sites ou plateformes** qui les hébergent pour obtenir la suppression (<https://www.atcp-cpbersextisme.com/>).
2. **Prévenez, en privé, la victime** et proposez lui une écoute bienveillante.
3. **Respectez les décisions** de la victime et soutenez son cheminement. **Engagez pas les démarches à sa place** mais proposez-lui votre aide dans leur réalisation.
4. **Orientez la victime** vers les associations spécialisées, les dispositifs de protection et les autorités compétentes.



Les CIDFF sont des associations spécialisées qui vous informent sur vos droits et vous accompagnent dans vos démarches de façon confidentielle et gratuite.

Pour obtenir des informations personnalisées, contactez le CIDFF le plus proche de chez vous !



Une certaine de CidFF en France métropolitaine et dans les territoires Outre-mer avec plus de 2300 permanences.

**CENTRE D'INFORMATION
SUR LES DROITS
DES FEMMES ET DES FAMILLES**
32, rue Maëchel Foch - 66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 51 16 37
contact@cidm66.fr
SIRET 319 075 503 00023



Par ailleurs, si à l'origine de la preuve des violences est en général une problématique centrale pour toutes les victimes, celle-ci est particulièrement prégnante pour les femmes étrangères, victimes et/ou auteurs d'infractions avec la migration sur le sujet en France.

L'action des CIDFF

Les 306 CIDFF proposent une information juridique aux femmes victimes de violences sexuelles.

Après en 2015, 12 254 femmes victimes de violences ont été reçues et accompagnées par les unités de 19 970 antennes.

- Les **demandes d'indemnités** jugées en Roumanie sont passées de 7 à 3 après avoir révisé ces demandes au vu de la loi sur le rôle du juge. Commence à engager les poursuites ? Quelque chose a changé du fait de la loi ? Quelque chose non, 92,5 % des demandes faites par les femmes concernant l'information sur les droits et les procédures à mettre en place.
- Les femmes commencent également des besoins plus personnel, notamment des demandes de aide et de soutien (soit en psychologie, soit de la famille parentale afin de mieux fonctionner et se soutenir). 98,1 % des cas besoins exprimés par les victimes concernant une demande d'aide au plan personnel.

L'investissement des CIDFF dans les dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes :

- 30 CIDDFF sont porteurs du dispositif « réflexes violences au sein du couple ».
- 36 CIDDFF sont porteurs du dispositif « Accueil du jour ».
- 21 CIDDFF accompagnent les femmes au titre du dispositif « Téléphone. Grace Danger ».
- 9 CIDDFF sont porteurs du dispositif du réseau Internet Social et commercial en ligne de soutien AVEC.

L'investissement des CIEFF dans le partenariat local pour la lutte contre les violences
faites aux femmes :

- **88 CIDFF** sont membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- **82 CIDFF** sont membres du Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre le harcèlement des déviances sexuelles et les violences faites aux femmes.

La formation en direction des professionnels de la...

BO CIOFF est né d'un réseau d'actions de formation concernant la lutte contre les violences sexistes en direction des professionnels de terrain. Ces actions de formation ont ciblé les travailleurs sociaux, la police et la gendarmerie, le personnel médical et paramédical, l'administration nationale ainsi que les agents de l'Éducation nationale et les professionnels du droit.

Fédération nationale des CIDFF

106 CIOFF au service du patient; en France introduit dans
Quatre marchés plus de 1500 pharmacies

L'action des CIDFF
en matière de
LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES SEXISTES



Sei felice again!
www.italiaonline.com

Depuis une quinzaine d'années, la Fédération Nationale des CIDF s'est particulièrement investie pour lutter contre les violences sexistes.

La Fédération nationale des Citoyennes luttant aux côtés des femmes victimes de violence sexuelle et sexuelle contre les femmes. Elle agit dans le cadre de la politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle s'appuie sur le plan national de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) et fonde son analyse sur les causes et formes des violences sexistes, développées par la recherche féministe. Elle est membre du comité de pilotage du *numéro national*, agence d'identification et d'orientation à destination des femmes victimes de violence. 015.

L'ensemble des 104 CGFV adhérents à la fédération est impliqué dans le champ de la lutte contre les violences sexistes. Ils travaillent, notamment, avec les femmes victimes de violences, quelle que soit la nature des violences subies.

Les chiffres 2015

En 2015, les GIFF ont recensé et enregistré 58 681 femmes victimes de violence sexuelle, dont 43 143 ont subi des blessures corporelles ou des violences au sein du couple.

Ces chiffres soulignent une progression du nombre de femmes victimes reçues par les GJJ. Les chiffres témoignent aussi d'un investissement à grande échelle des GJJ dans leur rôle nouveau d'opérateurs d'aide et d'accompagnement des femmes victimes de violence sexuelle.

Pour aider les terribles victimes, les CIEP leur proposent une **information** complète et globale sur leurs droits au plan pénal, civil et social, ainsi qu'un **accompagnement** psychosocial, une écoute, une aide à la recherche de logement et à l'insertion professionnelle.

= SUIVEZ NOUS AUSSI SUR NOS RESEAUX SOCIAUX ...

Depuis 2021, nous travaillons au développement de la communication sur les réseaux sociaux et notamment sur **Facebook** et **LinkedIn**





Cidff des Pyrénées Orientales

719 J'aime • 887 followers



**Cidff des Pyrénées Orientales**

Publié par Canva

5 décembre 2024

Nouvelle campagne du CIDFF, en partenariat avec HPM !
#StopauHDR



STOP au Harcèlement de rue
Respectez le CODE DE LA RUE

1 Je trouve une personne attirante, je peux lui mettre la main aux fesses sans son consentement :

A : OUI
B : NON

Agression sexuelle : [...] toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise [...] (C. pén. art. 222-22 alinéa 1er)

Victime ou témoin réagissez !

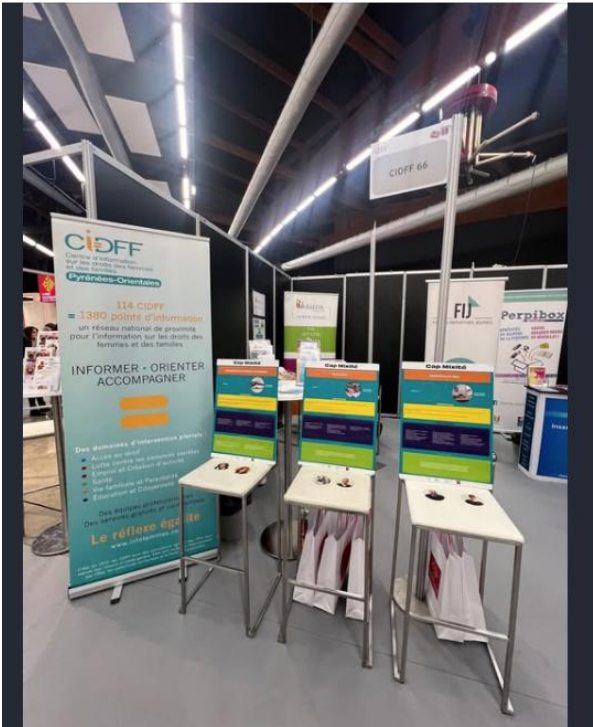
Le harcèlement de rue est puni par la loi. Scannez ce QR CODE :

**Cidff des Pyrénées Orientales**

Publié par Cidff des PO

27 mars 2024

Nous sommes présents au salon du taf !
Nous vous attendons jusqu'à 17h !
Parc des expositions, PERPIGNAN
Le CIDFF Pyrénées Orientales vous attend !



**Cidff des Pyrénées Orientales**

Publié par Cidff des PO

18 mars 2024



+6

Habitat Perpignan Méditerranée est avec Foyer Laïque Haut Vernet FLHV et 3.

15 mars 2024

FemiFoot#3 : Carton plein pour l'édition 2024 ! ... En voir plus

16

Rapport d'activité 2024 - CIDFF des Pyrénées- Orientales



CIDFF Pyrénées Orientales

Droits des femmes, luttas contre les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes

Organisations civiques et sociales · Perpignan · 1 K abonnés · 2-10 employés



CIDFF Pyrénées Orientales

1 329 abonnés
11 mois ·



Naomie Blanchet · Vous

Assistante administrative au CIDFF66 Assistante qualité

11 mois ·

Aujourd'hui, le CIDFF des Pyrénées Orientales est présent au Salon 1 2 3 Famille à Saint-Félicu d'Avall.

Venez poser toutes vos questions aux professionnelles présentes sur le stand jusqu'à 18h !



6

2 republiations



CIDFF Pyrénées Orientales

1 329 abonnés
5 mois ·

Cette sensibilisation est dédiée aux professionnel·les en contact avec le public. Elle est financée par le DRDFE !

Vous pouvez nous contacter au 04.68.51.16.37 ou par mail à formation@cidff66.fr

N'hésitez pas à vous inscrire 📧

#savethedate #sensibilisations #CIDFF



26

12 republiations



CIDFF Pyrénées Orientales

1 329 abonnés
8 mois ·

Cette formation aura lieu le 22 octobre dans nos locaux.

Inscrivez-vous en contactant : ad.coordination.frcidffoccitanie@gmail.com ... plus



Naomie Blanchet · Vous

Assistante administrative au CIDFF66 Assistante qualité

8 mois ·

⚠️ Formation nécessaire pour le Label "Certif Région" ⚠️

Publics visés : Toute personne concourant à la formation professionnelle et/ou à l'accompagnement à l'emploi.

📍 CIDFF66, 52 rue Maréchal Foch, 66000 PERPIGNAN

La formation aborde les points suivants:

- L'identification et la déconstruction des stéréotypes liés aux genres
- L'état des lieux de l'égalité professionnelle
- Le cadre légal: dates clés
- La méthodologie et la mise en œuvre de la démarche égalité professionnelle

informations et/ou inscriptions :

coordination.frcidffoccitanie@gmail.com

ad.coordination.frcidffoccitanie@gmail.com



Retrouvez-nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/CIDFF66>
et suivez-nous sur [LinkedIn CIDFF Pyrénées Orientales](#)

LE CIDFF DANS LES ACTIONS DU TERRITOIRE

- Membre de Droit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)
- Membre du CLAD (Conseil Local d'Accès au Droit)
- Membre de l'Observatoire Départemental des Violences Envers les Femmes
- Membre de la Cellule du Parquet d'informations préoccupantes dans le cadre des violences conjugales
- Membre du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD) et du CLSPD
- Membre du SIAO
- Membre de la Cellule de suivi pour la Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF)
- Membre du réseau AIO (Accueil, Information, Orientation) prescripteur de formation professionnelle et du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

PARTICIPATION A DIVERS FORUMS ET EVENEMENTS

- ⇒ Salon TAF (Travail Avenir Formation) – Perpignan
- ⇒ Journée des acteurs Droits des Femmes
- ⇒ Journée internationale CRIAVS
- ⇒ Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF
- ⇒ Forum Santé MLJ
- ⇒ Forum Petite Enfance – Bompas
- ⇒ Forum Partenaires de la MDA
- ⇒ Salon 1 2 3 Famille – St Féliu d'Avall
- ⇒ Table ronde Mobilités de la CMA
- ⇒ Semaines d'information sur la santé mentale
- ⇒ Evènements autour des Journées du 8 mars et du 25 novembre (mairie Perpignan, CDAD, CD66, hôpital)



Du Berceau à l'Ado...

Stands d'informations et nombreuses animations (château gonflable, imprimante 3D, graffiti, etc.)

Premier FORUM ENFANCE, JEUNESSE & PARENTALITE

à la salle polyvalente
MERCREDI 13 MARS
DE 10H00 A 18H00

GRATUIT & OUVERT A TOUS

Programme
Scanne-moi
Restauration sur place assurée par les jeunes de l'IME Aristide Maillet

Pour tous renseignements
04.34.59.00.75

Bompas vous accompagne tout au long de votre vie.

Ville de Bompas

Salon 123 Famille

2ème ÉDITION

MERCREDI 24 AVRIL
de 10h00 à 18h00
Salle Polyvalente

Entrée Libre

NOMBREUX STANDS, INFORMATIONS, CONSEILS, ATELIERS, CONFÉRENCE...
SALON DÉDIÉ AUX FUTURS PARENTS, PARENTS, BÉBÉS, ENFANTS, ADOS ET JEUNES ADULTES

salon taf

RECHERCHES
EMPLOI
APPRENTISSAGE
ORIENTATION
CRÉATION D'ENTREPRISE

PERPIGNAN
PARC DES EXPOSITIONS
du 13 MARS
de 9h à 17h

04 68 00 00 75 10
laregion.fr/taf

3395
TARIF

CGP EMPLOI
Pyrénées-Orientales

#SALEPUTE

Report film internet
de Florence Hainaut et Myriam Leroy

© Jérôme Comblanc

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

et
les élu.e.s de l'Assemblée départementale

vous convient,
dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes,
à la soirée ciné-débat autour du film documentaire

« #SALEPUTE »
de Florence Hainaut et Myriam Leroy, (2021 - Durée : 0.57)

Diffusion suivie d'une intervention du CIDFF 66 sur la compréhension des cyberviolences,
la connaissance du cadre légal et les outils permettant d'agir et de se prémunir contre les violences en ligne

CIDFF
Centre d'Information des Femmes
Violences Femmes

Vendredi 22 novembre à 18h30
Hall Guy Male - Hôtel du Département
24, quai Sadi Carnot - PERPIGNAN
Contact et renseignements : odvef66@cd66.fr

Les données personnelles recueillies pour l'envoi d'informations et d'invitations institutionnelles sont traitées par le Département conformément à la loi. Vous pouvez avoir accès à celles qui vous concernent et les faire rectifier en vous adressant par mail : po66@cd66.fr ou en écrivant à Madame la Présidente au 24 quai Sadi Carnot 66 906 Perpignan Cedex.

Hôtel du Département - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66006 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - leDepartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

point-justice
Pyrénées-Orientales

LE HARCELEMENT DE RUE
DROITS DES FEMMES

ENTREE GRATUITE

ATELIER AUTODÉFENSE
Avec Isabelle Sentis, formatrice en Seito Boei

Proposer des outils pour prévenir les transgressions de limites, le harcèlement et les agressions physiques et sexuelles

Intégrer des techniques de défenses verbales en phase initiale et des techniques de défenses physiques en dernier recours

VENDREDI 22 MARS 2024
DE 14H À 16H
DOJO D'ILLE SUR TÊT
ESPACE LA CATALANE,
4 AVENUE CHOPIN
66130 À ILE SUR TÊT

RÉUNION D'INFORMATION AVEC LE CIDFF66

Etat des lieux et évolution de la loi sur le harcèlement de rue

Les ressorts psychologiques pour les victimes de harcèlement de rue

Les outils juridiques existants et les associations en soutien pour les victimes de harcèlement de rue

VENDREDI 22 MARS 2024
16H À 17H30
DOJO D'ILLE SUR TÊT
ESPACE LA CATALANE,
4 AVENUE CHOPIN
66130 À ILE SUR TÊT

PLACES LIMITÉES - INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès du CDAD66 :
info@cdad66@gmail.com ou 04.30.19.62.47

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
PRÉFÈRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
CDAD66
ACTION ÉCARTÉE
Pyrénées-Orientales
VILLE D'ILLE SUR TÊT
CIDFF

15^{ème} Journée nationale des OMAVS
Le 15 septembre 2024, Perpignan

VIOLENCES SEXUELLES : Les soins en question

Logo de l'association des OMAVS

35^{ème} ÉDITION

sem

EN MOUVEMENT POUR NOTRE SANTÉ MENTALE
7 - 20 OCTOBRE 2024
www.semaines-sante-mentale.fr

Logo de la Semaine de la Santé Mentale

Logo de l'association des OMAVS

L'ACCUEIL

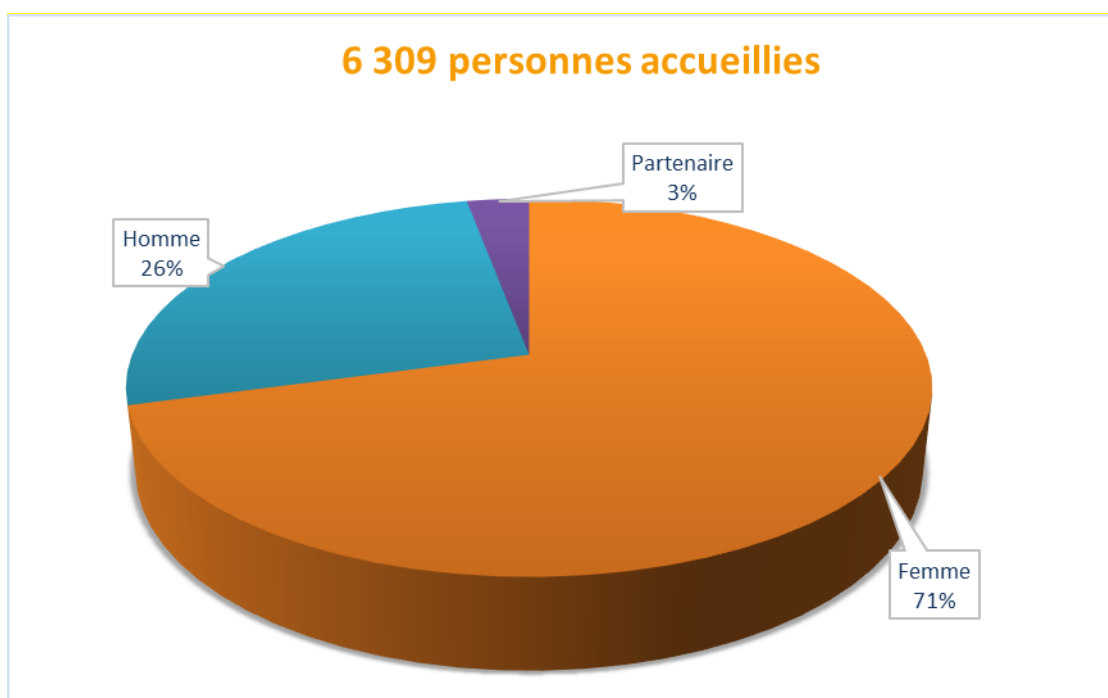
La porte d'entrée du CIDFF

Les CIDFF, parce qu'ils ont pour mission d'informer les femmes et les familles sur leurs droits et de favoriser leur autonomie dans les domaines juridique, professionnel, économique, social ou familial, sont repérés par un large public comme un lieu ressource où l'on peut bénéficier d'une écoute, information et orientation en ce qui concerne tous les actes de la vie quotidienne.

L'Accueil physique ou téléphonique du public est le premier contact des personnes avec la structure. Il s'agit d'un travail d'écoute, d'analyse des demandes, de renseignement, d'information et si besoin d'orientation vers d'autres structures ou partenaires.

La qualité de ce premier accueil est déterminante en particulier pour les femmes vivant des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Le service effectue ce travail d'écoute dans un souci de reconnaissance des victimes et constitue, de fait, une étape essentielle vers une prise de conscience et la mise en route des premières démarches.

Ainsi, dans les Pyrénées-Orientales, ce sont **6 309 personnes** qui ont pris contact auprès des services (par téléphone, visite et internet) du CIDFF dans le cadre de ce premier accueil et ont pu donc trouver des réponses en interne ou être réorientées vers nos différents partenaires institutionnels ou associatifs.



L'ACCES AU DROIT

1 518 personnes informées

1 165 femmes

292 hommes

54 couples

1 genre neutre

6 professionnel.le.s

3 387 demandes traitées

NOTRE REPONSE EN MATIERE D'ACCES AU DROIT

... des réponses individuelles sont apportées par des juristes du CIDFF dans l'objectif de :

- ▬ Rendre une information juridique accessible et compréhensible
- ▬ Ecouter et questionner la situation exposée pour aider la personne à envisager les différents aspects de la situation et s'approprier l'information
- ▬ Déceler les problématiques et expliquer les conséquences des divers choix juridiques
- ▬ Apporter des éclairages nécessaires pour que la personne décide en connaissance de cause

Et cela dans tous les domaines du Droit :



TYPOLOGIE DES DEMANDES 2024					
Domaine	Femmes	Hommes	Couples	Pros	%
Violences sexistes et sexuelles / discriminations	1 653	92	7	17	29
Droit de la famille	1 227	289	68	27	26
Droit du travail	244	129	17	6	7
Droits démarches et aides sociales	295	88	15	11	7
Droit du logement	274	101	29	13	7
Droit des étrangers	120	41	18	8	3
Aide aux victimes (Droit pénal)	133	99	8	6	4
Parentalité / Conjugalité / Santé / Maternité / Vie relationnelle	42	14	1	1	1
Insertion professionnelle, formation, création d'entreprise	33	16			1
Autres domaines du Droit (Administratif, état civil, Consommation, assurances, banque, surendettement)	533	317	63	44	15

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE PERPIGNAN

L'INFORMATION JURIDIQUE

Quartier	Permanences réalisées	Public informé
HAUT VERNET	22	39 femmes - 6 hommes – 2 couples
BAS VERNET	19	20 femmes - 7 hommes – 3 couples
VERNET SALANQUE	8	14 femmes - 1 homme
ST MARTIN	18	18 femmes - 5 hommes - 3 couples
ST GAUDERIQUE	21	22 femmes - 8 hommes – 2 couples – 1 professionnel
Maison de Justice et du Droit	84	134 femmes (dont 56 victimes de violences) - 16 hommes (dont 2 victimes de violences) – 3 couples
NOUVEAU LOGIS	17	21 femmes - 8 hommes – 1 couple
EVS Gare	11	25 femmes - 5 hommes – 2 couples
TOTAL	201	366

800 demandes formulées	
DROIT DE LA FAMILLE	34.5 %
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET DISCRIMINATIONS	32.1 %
DROIT, DÉMARCHES ET AIDES SOCIALES	9.8 %
AUTRES DOMAINES DU DROIT	6.6 %
DROIT DU TRAVAIL	5.7 %
DROIT DU LOGEMENT	3.6 %
AIDE AUX VICTIMES (DROIT PÉNAL)	3.4 %
DROIT DES ÉTRANGERS	2.3 %

Sans surprise, la plupart des demandes concernent le Droit de la famille.

A noter : parmi les hommes informés, plus de 34 % nous interrogent sur l'autorité parentale et la résidence des enfants.

Concernant la thématique lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations (28,7 % des demandes), les violences évoquées sont souvent, dans un premier temps d'ordre psychologique (harcèlement, insultes, menaces). Dans ce cas, la personne est informée sur la possibilité d'être accompagnée spécifiquement sur cette problématique et orientée vers le service violences du CIDFF.

L'ACCOMPAGNEMENT VIOLENCES

La permanence à la Maison de Justice et du Droit est un outil précieux pour les victimes qui peuvent se saisir d'une information et d'un accompagnement de proximité.

Elle est tenue par une juriste spécialisée dans l'écoute des victimes de violences et ainsi **58 personnes en situation de violences dont 2 hommes** ont pu bénéficier de :

- = un soutien dans les démarches et procédures entamées : juridiques, médicales, sociales, économiques et professionnelles
- = un travail sur les mécanismes à l'œuvre dans le cycle des violences (intimidation, dénigrement, transfert de responsabilité, culpabilisation, espoir, emprise...)
- = un travail sur l'estime de soi, notamment par le biais de la valorisation des capacités et des démarches entreprises toujours en autonomie
- = un soutien à la parentalité (compréhension, réactions et attitudes comportementales des enfants)
- = un travail sur le départ des victimes encore aux prises d'un compagnon/conjoint violent
- = Un suivi et un accompagnement aux démarches selon leur choix
- = Une mise en lien avec les partenaires du CIDFF pour une prise en charge efficiente.

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE ELNE

Ces permanences ont lieu à l'espace socio-culturel d'Elne 2 vendredis par mois. Le public bénéficie donc de 2 permanences juridiques et 2 permanences violences par mois.

	Permanences réalisées	Public accompagné et informé
Information juridique	18	55 femmes - 4 hommes - 1 couple
Accompagnement Violences	22	32 femmes
TOTAL	40	92

Type de demandes (184 demandes)	%
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations	54
Droit de la famille	28
Autres domaines du droit	6,6
Droit, démarches et aides sociales	5
Droit du logement	3
Aide aux victimes (droit pénal)	3
Droit des étrangers	2
Droit du travail	1

54 % des demandes concernent les violences. Nous sommes de plus en plus repérées sur cette thématique.

Viennent ensuite les demandes concernant le droit de la famille.

A noter : 28 % des demandes concernent l'autorité parentale et 17 % portent sur la rupture de couple

En droit du travail les questions portent essentiellement sur le contrat de travail et sa rupture ainsi que sur la santé au travail

Dans les autres domaines du Droit, les demandes portent majoritairement sur les dettes, le surendettement et le Droit des contrats.

En Droit du Logement, les demandes concernent plus particulièrement le droit locatif et la propriété.

Sur l'insertion professionnelle, formation, création d'entreprise c'est principalement la question du financement de formation qui est sollicitée.

En ce qui concerne les droits, démarches et aides sociales, les juristes sont sollicitées notamment sur les aides sociales et administratives (aide juridictionnelle, prestations CPAM, allocations familiales et accès à l'invalidité)

Forte demande sur les questions de lutte contre les violences sexistes cette année et plus précisément sur les violences verbales et physiques. Le CIDFF est de plus en plus repéré par le public et les partenaires sur Elne sur ces questions.

32 femmes ont été suivies cette année dans le cadre de cette permanence

LES PERMANENCES EN MILIEU RURAL

« POUR UNE EGALITE DES CHANCES EN MILIEU RURAL »

51 permanences juridiques réalisées (contre 47 en 2023) et **100** personnes informées sur leurs droits

En 2024, une nouvelle permanence juridique à la France Services d'Argelès sur Mer

Lieu	Adresse	Permanences réalisées	Nbre de personnes reçues
Prades	CCAS 32 rue Pasteur 66500 Prades	10 permanences	15 femmes, 5 hommes et 1 couple
Céret	MSAP 6 rue Simon Batlle 66400 Céret	7 permanences	7 femmes, 1 homme et 2 couples
Thuir	MJC 9 avenue Dr Escoffier 66300 Thuir	12 permanences	18 femmes et 9 hommes
Ille sur Têt	France Services 3 rue de Bourdeville 66130 Ille sur Têt	11 permanences	19 femmes et 6 hommes
Argelès-sur-Mer	France Service 2 bd Edouard Herriot 66700 Argeles sur mer	11 permanences	16 femmes et 1 couple

75% sont des femmes et 21 % d'hommes (à la marge : 4 couples)

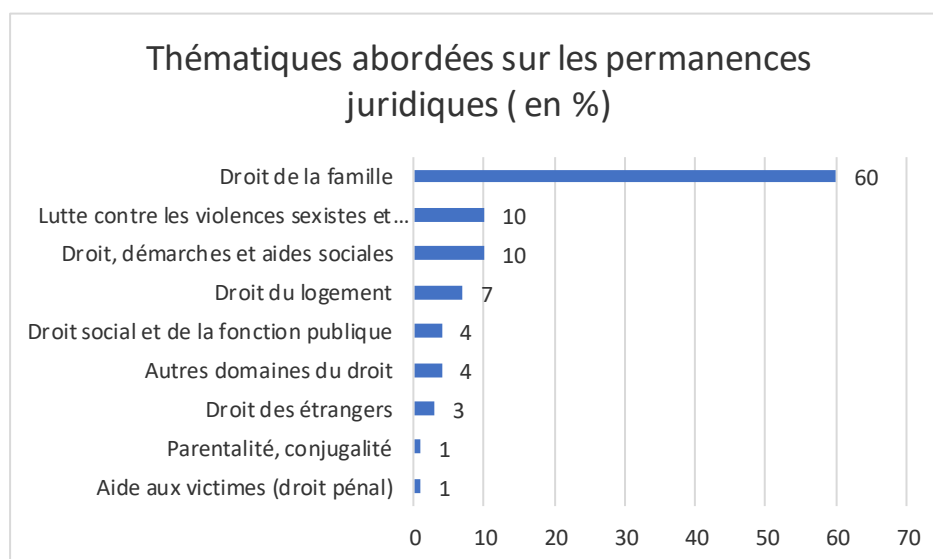
19.3 % de personnes victimes de violences sexistes et sexuelles contre 9 % en 2023.

Le CIDFF et son service violences sont de plus en plus repérés sur les territoires et nous touchons de plus en plus les victimes en territoire rural.

4.2 % du public a moins de 25 ans et 22.9 % a plus de 56 ans (dont 17.7 % de plus de 60 ans)

Nous notons cette année, **41.7% des personnes reçues en situation de monoparentalité**

44.8% du public est sans emploi



La question des violences apparaît à hauteur de 10 % des demandes contre 2.1% en 2023

LES PERMANENCES SUR LES POINTS JUSTICE DU CDAD

Objectifs

Dans le cadre de sa mission de permettre à toute personne d'être informée, orientée et assistée dès que surgissent des difficultés d'ordre juridique, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit met en place des Points Justice de proximité au sein desquels le CIDFF assure des permanences

Contenu

Permanences sur rendez-vous (gérés par la Maison d'Accès au Droit) assurées par une juriste :

- A la Maison d'Accès au Droit tous les vendredis matin
- A l'Espace Citoyen de la Diagonale du Vernet le mardi matin 2 fois par mois
- A la Mairie de Céret le mardi matin une fois par mois
- Au CCAS de Prades le lundi matin une fois par mois
- A la Mairie de Rivesaltes le lundi après-midi 2 fois par mois
- A la France Service de St Laurent de la Salanque le mardi matin une fois par mois

Cette année le CDAD a souhaité expérimenter le retour d'une permanence au centre pénitentiaire ; ainsi une première permanence a été réalisée par le CIDFF en décembre.

Le 20/11/2024, Signature de la convention avec le CDAD66, le centre pénitentiaire de Perpignan, et le barreau des P.O pour proposer des permanences juridiques mensuelles aux détenu.e.s et prévenu.e.s



De droit à gauche : Mme GODEFROID, directrice du centre pénitentiaire de Perpignan; M. VIARD, président du Tribunal Judiciaire de Perpignan et du CDAD66; Mme la Baronnelle M^e CAMPOS-WALLON; Mme HERRANDEZ, directrice du CIDFF66.

Evaluation

407 personnes (335 femmes, 148 hommes, 24 couples) ont été reçues lors des permanences des juristes du CIDFF des P.O. dans les Points Justice pour un total de **602 demandes traitées**.

Point Justice	Femmes	Hommes	Couples	demandes formulées
Maison d'Accès au Droit	109	66	6	258
Diagonale du Vernet	30	31	6	96
Céret	13	8	2	36
Prades	24	10	3	58
Rivesaltes	46	15	8	112
St Laurent de la Salanque	11	15	2	37
Centre pénitentiaire (1 permanence)	2	3		5

Afin d'illustrer les entretiens avec nos juristes...

Madame B orientée par le CCAS de sa commune, a pris contact avec le CIDFF pour des questions en droit de la famille et plus précisément en droit des successions.

Agée de 20 ans, elle nous sollicite pour l'informer sur ses droits, ainsi que les démarches à réaliser suite à la perte soudaine de sa maman.

En effet, elle a reçu bon nombre de factures, de relances d'impayés et mises en demeure, concernant le logement de sa maman.

Elle n'a pas les moyens financiers de régler toutes ces dettes.

La juriste passe en revue tous les éléments, à savoir que la mère n'avait aucun bien et des courriers retrouvés à son domicile faisant apparaître des dettes (loyer, électricité, eau, téléphonie, ...).

Elle lui expose les différentes options successorales qui s'offrent à elle :

- Acceptation de la succession
- Renonciation

Elle lui explique également que la renonciation permet de ne pas payer les dettes du défunt, notamment en envoyant la copie de ladite renonciation aux créanciers.

Enfin, la juriste lui fournit le formulaire, la notice et lui précise les éléments à joindre au dossier ainsi que le Tribunal compétent pour ce type de procédure.

Ayant eu connaissance de l'existence du CIDFF des Pyrénées Orientales dans une structure d'accès au droit du département, Madame X a pris rendez-vous avec le service emploi de la structure. C'est lors de l'entretien que la conseillère emploi s'est aperçue que Madame avait également des problématiques juridiques, ce pourquoi elle l'a orientée vers le service juridique de l'association qui proposait une permanence dans sa commune la semaine suivante.

Madame X expose sa situation à la juriste :

Sans emploi depuis plus d'un an et sans aucune ressource, Madame a de grosses difficultés pour honorer ses factures et se prive donc de certains besoins fondamentaux (soins médicaux, vêtements chauds, chauffage...).

Ayant entendu parler de l'obligation alimentaire, elle souhaite savoir de quoi il s'agit réellement et si elle peut en faire la demande auprès de sa fille le temps de retrouver un emploi et une situation financière stable.

La juriste explique à Madame que l'obligation alimentaire est une « *aide matérielle à donner à un parent [...] qui est dans la difficulté pour assurer ses besoins fondamentaux (logement, nourriture, soins, dépenses courantes...)* » qui peut être « *donnée sous forme d'une somme d'argent ou en nature (obligation d'héberger, de nourrir et d'entretenir...)* » (source : service public).

La juriste poursuit en précisant que la demande d'obligation alimentaire peut être faite de 2 façons :

- A l'amiable en rédigeant un accord écrit avec sa fille qui pourra par la suite être homologué par le Juge aux Affaires Familiales pour lui donner force exécutoire
- Devant le Juge aux Affaires Familiales si aucun accord n'est trouvé entre les parties, la requête se faisant à l'aide du Cerfa N° 15454*03.

Sur demande de Madame qui souhaite, si aucun accord avec sa fille ne peut être trouvé, être représentée par un avocat pour effectuer la requête devant le JAF, la juriste oriente Madame vers les permanences d'avocats de la Maison d'Accès au Droit de Perpignan et l'informe sur l'aide juridictionnelle, lui indiquant également les numéros des Cerfa nécessaires à la demande (formulaire + notice).

LA MEDIATION PENALE

Objectifs

Cette procédure a pour objectif, avec l'accord de chacune des parties, de trouver une solution négociée au litige et un accord entre l'auteur de l'infraction et sa victime.

Elle peut assurer la réparation du dommage causé à la victime, mettre fin au trouble résultant de l'infraction et contribuer au reclassement de l'auteur des faits, et ce dans des délais rapides.

Contenu

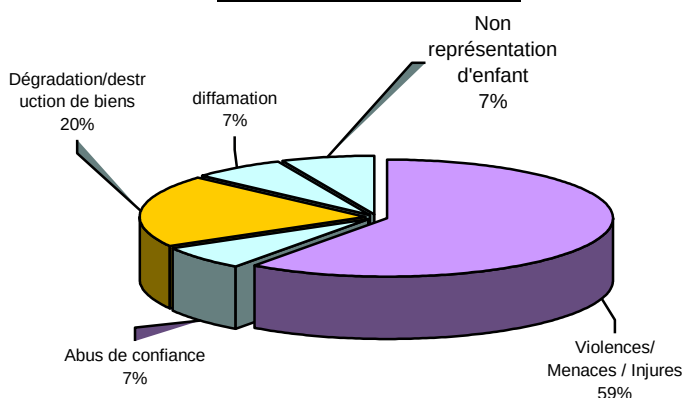
Sur réquisition du Parquet, la médiatrice procède à :

- L'étude du dossier.
- La première convocation de chaque partie séparément, d'autres convocations peuvent suivre.
- Le premier entretien permettant de présenter le but de la médiation, et de savoir si les deux parties sont d'accord pour participer à des réunions de médiation.
- Enfin plusieurs entretiens peuvent être nécessaires, soit en individuel soit en présence des deux parties, à la signature éventuelle d'un protocole d'accord et ainsi aboutir au renvoi du compte rendu de la médiation au Parquet.

Résultats/Evaluation

15 affaires ont été traitées cette année

Nature des infractions



Résultats obtenus

- 6 réussites
- 2 absences du/de la mis.e en cause
- 2 refus de la victime
- 1 refus du/de la mis.e en cause
- 1 refus des 2 parties
- 3 accords impossibles

2 dossiers reçus en décembre 2024 en attente de traitement

INTERVENTIONS JURIDIQUES SUR COMPOSITIONS PENALES

Objectifs

Faire valoir les conséquences pénales de comportements illicites et ainsi sensibiliser un public confronté à des problèmes d'addictions leur faisant oublier les conséquences de responsabilité pénale qui les engage par leur comportement délictueux.

Contenu et mise en oeuvre

Organisation d'informations collectives dans le cadre d'une mesure de composition pénale.

Rappel à la loi et discussion sur la base de l'explication de la loi pénale et de sa mise en œuvre avec les différents textes applicables. Le tout illustré par des chiffres clés qui mettent en exergue les dangers et l'étendue de l'usage de stupéfiants.

Ces informations collectives sont organisées par l'Association Addictions France (CSAPA 66) en partenariat avec les juristes du CIDFF des P.O. au sein de la Maison de Justice et du Droit

Le partenariat avec Addictions France permet ainsi une approche globale et complète des thématiques (santé et pénal).

Intervention de la juriste sur une demi-journée.

Outils : code pénal, quizz...

10 sessions réalisées	
11 janvier	8 bénéficiaires
8 février	6 bénéficiaires
14 mars	13 bénéficiaires
11 avril	6 bénéficiaires
13 juin	6 bénéficiaires
11 juillet	10 bénéficiaires
13 septembre	8 bénéficiaires
9 octobre	10 bénéficiaires
13 novembre	2 bénéficiaires
12 décembre	12 bénéficiaires

LA COORDINATION DE LA MAISON D'ACCÈS AU DROIT

En 2006, ce sont le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Procureur de la République, le Maire de Perpignan, les ordres des avocats, notaires et huissiers qui ont fait du CIDFF des P. O. le **responsable et le gestionnaire au quotidien de la Maison d'Accès au Droit**. Et ce, dans une convention pluriannuelle à tacite reconduction.

Objectifs

Mettre à la disposition du public un moyen d'information et d'orientation portant sur les droits et devoirs de tout citoyen ainsi que sur les procédures judiciaires et administratives. Permettre ainsi l'accès au Droit pour toute personne.

Mise en oeuvre

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) fixe et évalue les objectifs de la Maison d'Accès au Droit avec la Direction du CIDFF des P. O. qui gère au quotidien la coordination des activités comprenant l'accueil du public et l'organisation des diverses permanences.

Une salariée du CIDFF des P. O., assistée d'une agente d'accueil mise à disposition par la Mairie de Perpignan, coordonne des permanences de professionnels du droit, institutions et associations.

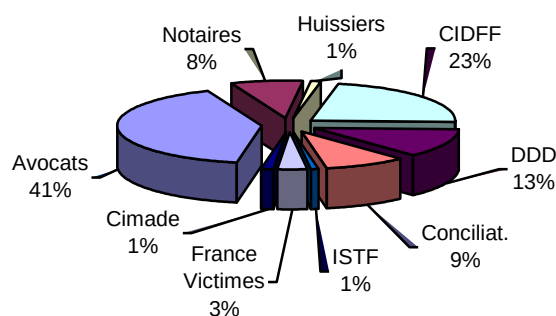
Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tout public et permettent la prise de RDV avec :

- Avocats
- Huissiers
- Notaires
- Conciliateurs de Justice
- Défenseur des Droits
- ISTF
- France Victimes
- CIMADE
- CIDFF

La prise de RDV est effectuée par le biais de la Maison d'Accès au Droit, celle-ci répartissant les RDV sur les différentes permanences au sein de la Maison d'Accès au Droit ouverte 5 jours sur 7 et les différents Points Justice.

2 240 personnes ont bénéficié de rendez-vous auprès des permanenciers :

- 1 376 à la Maison d'Accès au Droit
- 864 dans les Points Justice : Diagonale du Vernet, Prades, Céret, Rivesaltes, St Laurent de la Salanque, centre pénitentiaire



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

482 personnes renseignées

446 femmes
31 hommes
5 professionnel.le.s

493 victimes accompagnées

85 reçues en QPV

113 suivis psychologiques

104 suivis en emploi-formation

LE SERVICE VIOLENCES

Le service violences se décline comme suit :

SERVICE VIOLENCES	
Le Référent Violence	L'accompagnement des victimes
- Un diagnostic de la situation de la personne permettant de coconstruire avec elle un parcours de sortie des violences et aussi l'orientation interne ou externe des victimes en fonction de leurs besoins et leurs demandes - Participation à la cellule VIF du Parquet pour le suivi, lien avec les partenaires et pour présentation des situations et suivis des TGD - Participation au SIAO au titre de suivi des victimes de violences - Evaluation et suivi dans cadre du dispositif TGD sur le département (conventionnement en qualité d'association référente)	Un accompagnement global sur le plan juridique, psychologique et dans l'insertion professionnelle mobilisant une équipe pluridisciplinaire : - Deux juristes écoutantes spécialisées - Une psychologue-clinicienne - Une conseillère en insertion professionnelle spécialisée

Le CIDFF est agréé « **association d'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles** » par la Justice depuis juillet 2023. La méthodologie d'accompagnement spécifique est garantie par un référentiel national depuis 2017 et actualisé par des groupes de travail réguliers au niveau national auxquels nous participons activement.

= Le premier accueil

L'orientation auprès du service violences et plus particulièrement auprès de la référente violences, se fait tout d'abord, dans la majorité des cas, par l'accueil du CIDFF66.

Il a été constaté une augmentation de la demande d'orientation et ce dans des délais plus courts compte tenu de la situation « d'urgence » dans laquelle se trouvaient ces femmes victimes de violences.

Afin de répondre au mieux à ces situations, à ces demandes d'accompagnement d'un point de vue juridique et psychologique, les victimes ont été orientées au plus tôt auprès de la référente Violences et ce en plus des prises de rendez-vous quotidiennes.

Le travail réalisé entre l'accueil et le service Violences est indispensable pour faciliter l'orientation, et ainsi permettre une meilleure prise en charge des victimes.

= Le Référént Violences

Le premier entretien d'accueil de la femme en situation de violences se fait soit physiquement, soit téléphoniquement.

Ce premier accueil vise à poser un diagnostic afin de définir avec elle les démarches à effectuer, les structures et acteurs à solliciter.

Le référent coordonne alors les interventions des structures et des acteurs sollicités et est garant de la cohérence et de l'adéquation de la prise en charge de la femme victime.

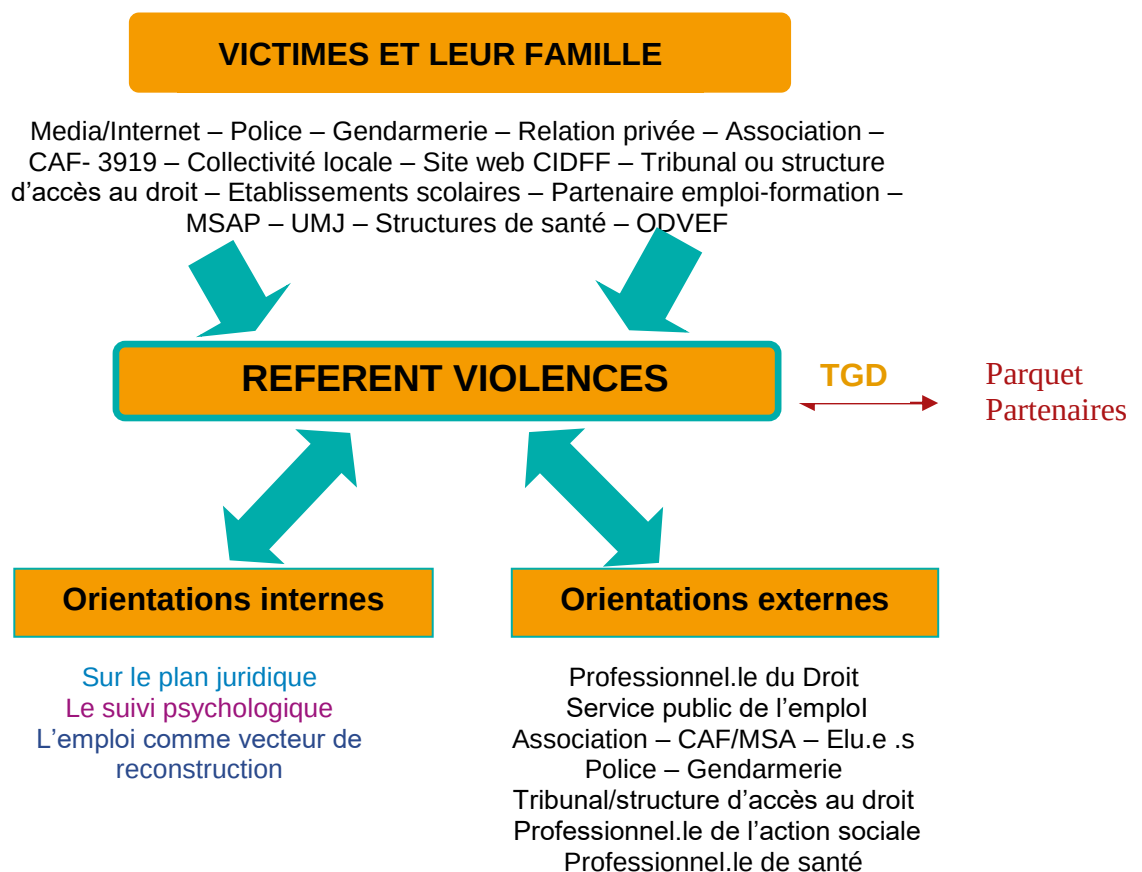
La victime est suivie dans la durée et la prise en charge des difficultés rencontrées s'effectue de façon globale et transversale, en veillant à ce que tout soit mis en œuvre pour concourir à un retour à l'autonomie de la femme en situation de violences.

Le référent identifie les relais et acteurs présents sur le territoire, les actions mises en œuvre, les moyens et outils existants au bénéfice de la personne accompagnée. Il mobilise l'ensemble de ces relais et sensibilise les partenaires à la compréhension des spécificités des violences au sein du couple.

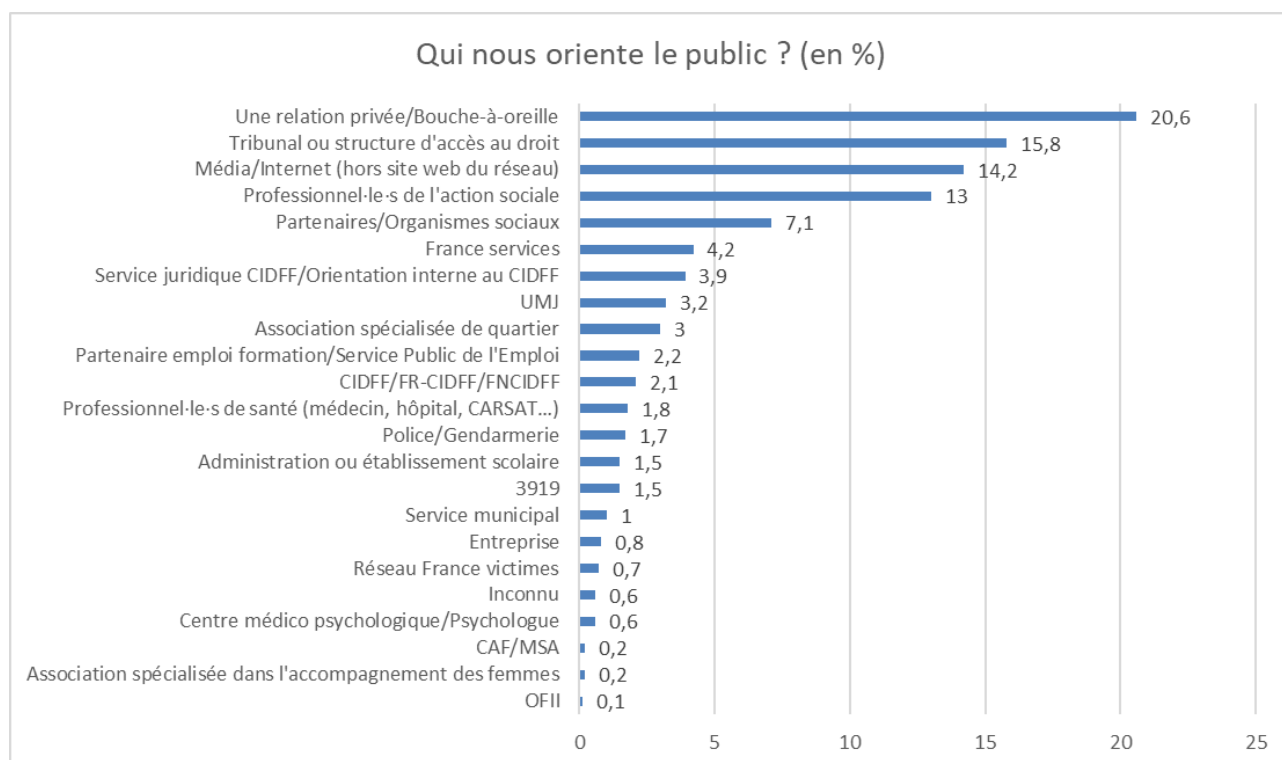
La cellule d'informations préoccupantes pour les femmes victimes de violences du Parquet, le SIAO et l'ODVEF concourent à la réalisation de ces missions.

En 2024 nous avons donc participé à :

- 11 cellules d'informations préoccupantes pour les femmes victimes de violences du Parquet
- 21 séances du SIAO



Au cours de l'année 2024, **482 personnes (446 femmes, 31 hommes et 5 professionnel.le.s)** ont été renseignées sur la thématique des violences sur l'ensemble des points d'information du CIDFF des P.O.
Soit 64 personnes de plus par rapport à 2023



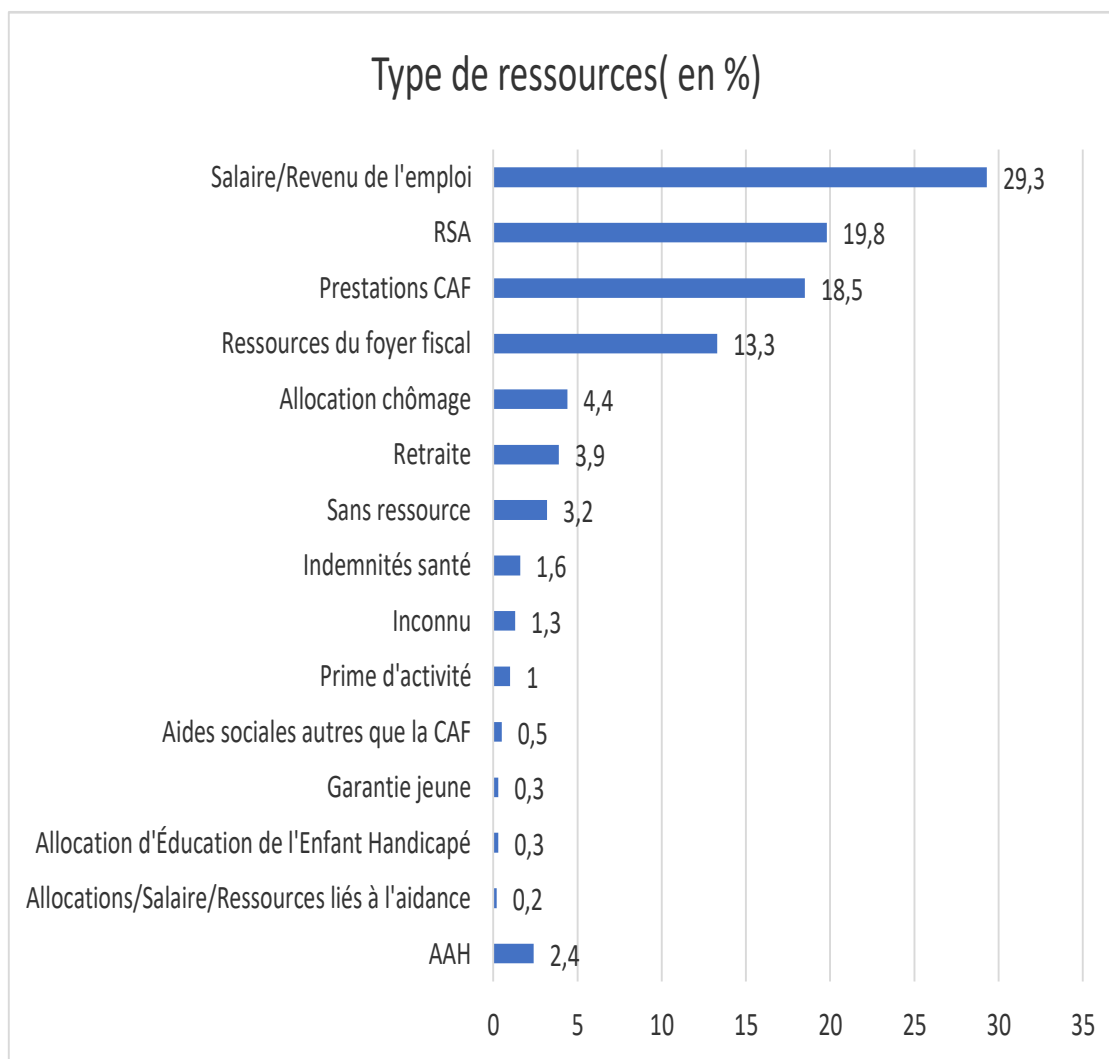
En 2024 on constate que les orientations par le biais des relations privées restent majoritaires : une partie du public nous connaît. Nous observons cependant une forte augmentation des orientations du tribunal et des structures d'accès au droit (nous passons à 15.8% en 2024 contre 7.6 % en 2023) et surtout nous notons les efforts de communication via les médias et les réseaux sociaux avec une augmentation de la connaissance du CIDFF par ce biais 14.2% en 2024 contre 2.6% en 2023.

Les orientations des professionnel.le.s de l'action sociale restent une part importante des orientations et en augmentation 13% (contre 11.2% en 2023)

493 victimes (contre 461 en 2023) **dont 483 femmes** (contre 451 en 2023) **et 7 hommes** (10 en 2023) ont bénéficié d'un diagnostic permettant de co-construire un parcours de sortie des violences et ont pu être orientées en interne ou en externe en fonction de leurs demandes.

Caractéristiques du public

Tout le département est concerné
 11.2 % de personnes résidant dans les QPV
43.6 % en ZRR (contre 10% en 2023)
51.2 % du public réside en milieu rural (48.9% en 2023)
 Dénote de nos efforts de communication pour apporter un service en milieu rural et du besoin sur les territoires ruraux de notre département



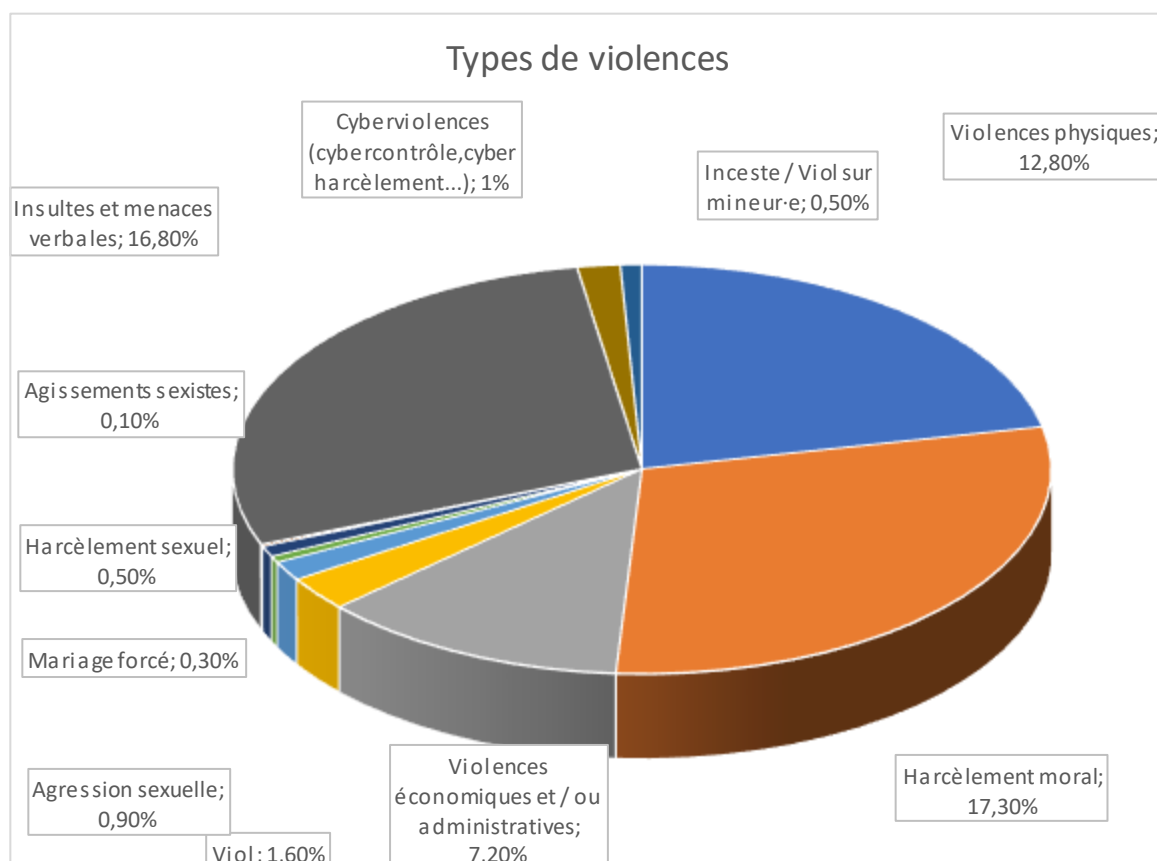
59.1 % des victimes sont sans emploi et déclarent ne pas être autonomes financièrement. Le travail sur l'indépendance financière et l'insertion professionnelle est souvent pour elles prépondérant

Typologie des violences

Ces violences ont lieu essentiellement au sein du couple ou par l'ex conjoint : 85 % des situations (et plus précisément 49.8 % par l'ex-conjoint).

Pour les autres le contexte varie : 5.7 % au sein de la famille, 2.8% dans l'espace public, 2.5 % au sein de l'entourage, 1.4 % au travail et enfin 0.87 % dans le milieu scolaire ou universitaire.

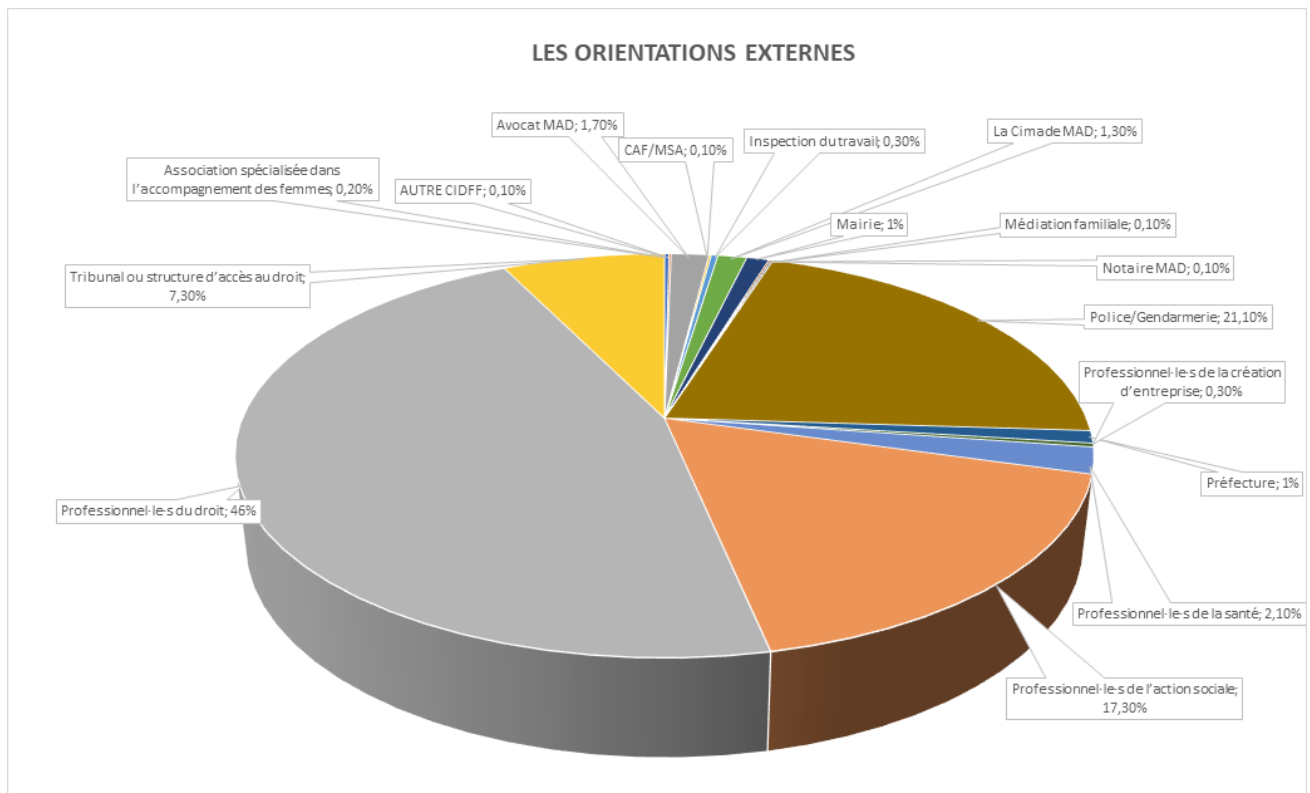
Dans 41.4% des cas, les faits de violences datent de 48h à 1 mois. Il est donc important de prendre en considération que chaque personne se trouve à des étapes différentes émotionnellement, matériellement (logement, emploi), psychologiquement, financièrement. La prise en charge de la psychologue peut être un soutien important.



Les problématiques repérées au premier entretien

Sur le plan juridique et judiciaire	Méconnaissance des procédures judiciaires	98.3 %
	Les démarches	96.1 %
	Les souffrances psychologiques	39.3 %
	Pas de titre de séjour	3 %
	Absence de poursuite ou de condamnation	1.7 %
	Non intervention des forces de l'ordre	0,4 %
Sur le plan administratif	Difficultés administratives	17.1 %
	Accès au logement/hébergement	14.9 %
	Fracture numérique	4.5 %
Sur le plan personnel	Isolement social/familial	37.8 %
	Proximité avec l'auteur.e	29.2 %
	Exercice de la fonction parentale	17.9 %
	Sécurité des enfants	17.3 %
	Sécurité de la victime	15.8 %
	Pressions sur les enfants	14.5 %
	Mobilité/transports	4.3 %
	Pression familiale	3.2 %
	Recherche/maintien dans l'emploi	1.9 %
	Non accès aux ressources dont la victime peut bénéficier	1.1%
	Notoriété de l'auteur.e	0.2%

Ainsi, à l'issue de l'analyse de la situation de la personne, le Référent Violences propose une orientation interne et/ou externe.



Soit 860 orientations vers les partenaires et acteurs du territoire

Le Téléphone Grave Danger

Un service de téléassistance accessible 7/7 et 24/24

Il s'agit d'un téléphone portable disposant d'une application dédiée, permettant à la victime de joindre, en cas de grave danger, le service de téléassistance accessible 7j/7j et 24h/24. Cette plateforme téléphonique reçoit les appels et évalue la situation. Après l'analyse de la situation, le téléassiste, relié par un canal dédié aux services de la police nationale et aux unités de la gendarmerie nationale, demande immédiatement l'intervention des forces de l'ordre. Ce dispositif permet également la géolocalisation et l'enregistrement du/de la bénéficiaire

Le CIDFF porte le dispositif Téléphone Grave Danger et, à ce titre, à la demande du Parquet, procède à l'évaluation, puis à l'accompagnement si l'attribution est décidée par le Parquet.

Le dispositif de téléassistance dans le cadre de la protection des personnes en situation de très grave danger a pour objectif de lutter efficacement contre les violences conjugales en prévenant de nouveaux passages à l'acte, mais aussi d'assurer un soutien et un accompagnement constant et également de proximité aux victimes les plus fragiles.

Le TGD ne peut être attribué qu'à certaines conditions strictes :

- accord de la victime,
- ne plus vivre avec l'agresseur

Une fois ces conditions remplies, une évaluation/diagnostic peut débuter.

Ainsi le CIDFF effectue une exploration relevant de tous les aspects de la vie sociale de ces femmes. Cette évaluation doit être minutieuse et précise car les éléments collectés permettront, entre autres, au Parquet de prendre sa décision d'attribuer ou non le TGD.

Plusieurs entretiens d'environ 2h à 3h avec la victime sont nécessaires, en effet, sa situation est passée au crible :

- Est-elle réellement éligible au dispositif ? Vit-elle séparée ou non ?
- Situation matrimoniale ? où réside-t-elle actuellement ? par le passé ? (Hébergée chez des amis, famille, en structure d'hébergement, où, maison avec étage ou non, quel quartier, ...) quelles sont les personnes qui connaissent son adresse ? À quel endroit travaille-t-elle ? Quel emploi ?
- Quelle est son histoire, ? a-t-elle des enfants ? Quel âge ? ...scolarisés ?...

Concernant l'agresseur y a-t-il un état de dépendance connue (alcool, drogue), pathologie psychiatrique connue, hospitalisation, connu pour les violences volontaires sur un tiers ?

Le CIDFF peut, le cas échéant être amené à accompagner la femme et ses enfants, dans le cadre des dépôts de plainte, à la gendarmerie/police. De même, dans toutes les démarches auprès d'autres partenaires : le SPIP, les différents travailleurs sociaux intervenant dans la situation (assistante sociale, en charge d'AEMO), magistrats, si nécessaire

Toute cette analyse permet de fournir un état des lieux au plus précis et réel de la situation de la personne et de la dangerosité potentielle à laquelle elle se sent confrontée afin de la soumettre à l'appréciation du Parquet qui, au vu de cette analyse, opérera ses propres apports et prendra sa décision.

Tout au long de l'attribution du TGD, le Référent est en charge du suivi de la victime et effectue le lien avec la plateforme, le Parquet, les Forces de l'Ordre.

En 2024

19 Evaluations/Diagnostic réalisées

17 TGD attribués

29 suivis (TGD en cours 2023-2024)

147 entretiens de suivi entre 1h et 2h (sans compter les contacts téléphoniques et réponses aux SMS)

= L'accompagnement en interne

Les entretiens sont d'une heure et plus. L'accompagnement peut générer postérieurement de nombreux contacts téléphoniques non pris en compte dans le décompte des entretiens.

L'accompagnement est un processus qui s'inscrit particulièrement dans la durée. Il est pluridisciplinaire et implique de nombreux entretiens individuels. La qualité de sa prise en charge doit permettre la réalisation de démarches incontournables et ainsi permettre à la victime la sortie du processus de victimisation.

...Sur le plan juridique

463 femmes ont été accompagnées cette année par les juristes

Il s'agit d'accueillir et d'informer les femmes victimes sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches auprès des forces de l'ordre, judiciaires, médicales, sociales, psychosociales et d'insertion professionnelle.

Les soutenir dans leurs démarches dans le cadre de :

- Mesures de protection (TGD, infos sur ordonnance de protection, BAR, bracelet App-Elles...)
- Mise à l'abri, hébergement,
- Procédures pénales (aide au dépôt de plainte, indemnisation...)
- Procédures civiles (divorce, séparation, autorité parentale, partage des biens...)
- Démarches administratives et utilisation des services numériques
- Soutien à la fonction parentale
- Et parfois même démarches pour l'obtention du titre de séjour

LES PRISES EN CHARGE EFFECTUEES

Plan juridique et judiciaire	
Informations sur les droits	459
Démarches dans le cadre des procédures pénales	338
Démarches dans le cadre des procédures civiles	301
Démarches pour l'obtention d'un titre de séjour	37
Démarches dans le cadre de la procédure d'indemnisation de la victime	7
Démarches dans le cadre de l'obtention d'une ordonnance de protection	4
Accompagnement vers les services de police/gendarmerie	4
Plan administratif	
Aide sur les démarches administratives	71
Aide pour l'hébergement d'urgence	20
Aide à l'utilisation des services numériques	3
Plan personnel	
Soutien psychologique	142
Recherche de logement	51
Soutien à la fonction parentale	71
Mise en sécurité des enfants	9
Mise en sécurité de la victime	8
Aide pour la recherche/le maintien dans l'emploi	5

Une forte prise en charge sur l'information sur les droits car il s'agit là de :

- Rendre une information juridique accessible et compréhensible
- Ecouter et questionner la situation exposée pour aider la personne à envisager les différents aspects de la situation et s'approprier l'information
- Déceler les problématiques et expliquer les conséquences des divers choix juridiques
- Apporter des éclairages nécessaires pour que la personne décide en connaissance de cause

...La maison Digitale un outil pour l'autonomie

Avec l'aide de l'agent d'accueil ou d'une juriste, **5 femmes** ont bénéficié d'une aide afin de favoriser leur autonomie numérique notamment pour leurs démarches administratives.

C'est aussi proposer un espace dédié mis à leur disposition et sécurisant où chaque femme peut en toute autonomie prérédiger une plainte, prendre le temps de se remémorer les éléments ou faire ses démarches en toute autonomie. (Accès à un téléphone, PC et imprimante) avec remise de clé USB pour sauvegarder leurs travaux.

...Les téléphones SOROP

Fortes de la sensibilisation réalisée par Orange Solidarité auprès de nos équipes et du public, et surtout **du soutien financier du Club SOROPTIMIST**, nous avons pu proposer une solution alternative non connue par les auteurs des violences : 20 téléphones mobiles jetables. Ainsi les femmes peuvent librement réaliser leurs démarches sans alerter le conjoint, le temps qu'un éloignement définitif puisse être mis en place. En complément des ateliers déjà réalisés au CIDFF (protéger ses données), un accompagnement dédié à la mise en route et à l'utilisation de ce téléphone est proposé, 1 heure par téléphone.

Ces téléphones sont proposés au cas par cas et selon le besoin des femmes suivies au sein du service violences du CIDFF.

Ils permettent par exemple, sans que l'auteur des violences soit informé :

- De recevoir et passer des appels vers des futurs ou actuels employeurs
- Contacter ou recevoir des appels des différentes administrations ou services administratifs
- Contacter les services de police ou de gendarmerie, les associations d'aide aux victimes
- Prendre RDV chez le médecin
- Réaliser des entretiens téléphoniques
- Contacter des amis ou proches

En 2024, **4 femmes** ont pu en bénéficier. Nous poursuivons la distribution.

Une femme victimes de violences et sans domicile fixe. Ce téléphone lui a permis d'être joignable pour son accompagnement et par le centre d'hébergement.

...Le soutien psychologique

108 femmes et 5 hommes ont exprimé le besoin de bénéficier d'un soutien psychologique pour un total de **366 entretiens réalisés**.

L'objectif est ici de proposer un espace de parole neutre, sécurisant et confidentiel.

Dans cet espace, on aborde les conséquences des violences subies en termes de souffrances et symptômes psychiques. Mais également les conséquences physiques, sociales, professionnelles, économiques, administratives... Il s'agit de travailler la posture active dans leur situation, grâce au repérage des émotions négatives, de leur mode de fonctionnement et de leurs besoins primaires ou secondaires.

Les missions du psychologue à l'égard de cette problématique relationnelle sont d'offrir un espace étayant. Grâce à l'écoute active et à la prise de recul sur la situation dans un espace adapté, la personne a la possibilité d'appréhender des solutions sur du court, moyen ou long terme.

En effet, selon la situation selon l'urgence en termes de mise sécurité, les possibilités ne sont pas les mêmes et l'accompagnements non plus.

L'important ici est de respecter la temporalité du/de la bénéficiaire, dans sa capacité à conscientiser les conséquences des violences sur sa vie en général.

Le devenir des enfants et des relations dans la coparentalité après séparation du couple restent des thématiques au cœur des accompagnements et qui sont sources d'anxiété. Le travail du psychologue est ici de soutenir la fonction parentale de ces femmes mères de famille.

Enfin, la gratuité de cet espace mis à disposition par le CIDFF dans le cadre d'un accompagnement global demeure primordiale. En effet, la majorité des personnes suivies traversent des difficultés financières, ce qui limite l'accès à un suivi psychologique et donc à une orientation vers le soin. Aussi, elles expriment l'effet positif de retrouver différents interlocuteurs dans un même lieu.

Afin d'obtenir une lecture globale des situations, la pluridisciplinarité de l'équipe et le lien avec les partenaires extérieurs est très important. L'identification du bon interlocuteur pour le/la bénéficiaire est facilitant pour un accompagnement efficace et concret.

En 2024, nous notons une hausse des accompagnements de femmes primo-arrivantes sur le territoire au sein du service violence. La psychologue met ainsi en place une vision anthropologique de la psychologie. C'est-à-dire une lecture qui se veut ouverte sur d'autres manières de comprendre les symptômes, et non centrée sur les classifications occidentales afin que la personne accompagnée puisse bénéficier d'un soutien adapté à sa subjectivité. La barrière de la langue peut parfois représenter un frein à cet espace de parole, les personnes peuvent avoir le sentiment de ne pas être dans l'exactitude de ce qu'elles souhaitent verbaliser car les mots à disposition dans la langue française ne reflètent pas ce qu'elles auraient dit dans leur langue maternelle. La psychologue doit donc être force de proposition pour adapter ses entretiens, grâce à des outils de médiation type photolangage par exemple.

...L'emploi comme vecteur de reconstruction

Au sein du service Violences, **104 femmes** (contre 80 en 2023) ont été suivies par le service emploi-formation.

L'accompagnement emploi est un espace où la personne peut exister au travers d'un autre domaine que celui associé au statut de victime. Le travail autour de la valorisation de l'expérience, des compétences et des savoir être participe à la reconstruction essentielle d'une image positive d'elle-même. A travers l'élaboration du projet professionnel, la victime peut envisager un avenir... une autonomie identitaire, sociale, professionnelle et financière.

Si cet accompagnement s'avère essentiel, chaque victime traverse toutefois des moments forts de doutes, de fragilité (dépôt de plainte, jugement...) ou vit encore les violences.

Autre spécificité de cet accompagnement, certaines expriment le besoin de pause dans l'élaboration de leur projet, souvent prises dans des démarches administratives et judiciaires qui brident la dynamique nécessaire à toute projection.

Des démarches abouties pour certaines d'entre elles
3 CDI : aide à domicile, agent de propreté
5 CDD de moins de 3 mois : agent de conditionnement, agent de propreté, ouvrière arboricole, plonge en restauration
2 Missions intérim : agent de propreté, cueillette de fruits
3 CDDI : Adesol, CCAS Perpignan
7 entrées en formation PROJET PRO
2 entrées en formation sur LECTIO (remise à niveau français et mathématiques)
1 titre pro animatrice loisirs tourisme
1 titre pro assistante de vie aux familles
1 titre pro cuisinière

Afin d'illustrer les accompagnements par le service violences ...

Madame a été orientée vers le CIDFF par une assistante sociale du Conseil Départemental.

Sur le plan juridique

En 2021, Madame a subi des violences de la part de son ex-conjoint dans un autre département. Elle a quitté ce département pour retourner dans le Nord d'où elle est originaire. Une amie de Madame, dont le mari est en contact avec l'ex-conjoint violent, lui a dit que ce dernier voulait la retrouver. C'est à ce moment là qu'elle a fui dans les Pyrénées-Orientales où elle a été logée dans une caravane par une auberge de jeunesse.

Cette auberge de jeunesse s'apprêtait à fermer. Dans l'urgence au niveau du logement, elle s'inquiétait de devoir vivre dans sa voiture. En effet, n'étant pas originaire du département elle n'était pas prioritaire pour obtenir un logement social et, bénéficiaire du RSA, elle n'a pas pu trouver un logement dans le parc locatif privé.

La juriste l'a donc accompagnée dans ses démarches pour appeler la plateforme 115. Ainsi elle a obtenu une place au CHRS de Bompas. Savoir qu'elle ne dormirait pas dehors ou dans sa voiture a fortement soulagé Madame. Suite à cela, elle a pu prendre plus de temps pour travailler sur son insertion professionnelle.

Sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle

Madame a été orientée sur l'insertion professionnelle par la juriste en septembre 2024.

Au niveau de l'emploi, elle explique avoir des expériences dans le tourisme plus particulièrement dans l'œnotourisme en France et au Maroc. Titulaire d'un diplôme de niveau BAC obtenu en France en 2021 mais pas spécialisé dans le tourisme, elle n'arrive pas à trouver un emploi dans ce domaine qui pourtant la passionne. En raison de l'urgence financière et d'une insécurité au niveau du logement, elle a besoin d'obtenir des ressources rapidement, elle est prête à se former dans un tout autre domaine ou trouver un emploi alimentaire dès que possible.

Etant autonome au niveau du numérique sur son smartphone, elle a pu continuer ses démarches d'insertion professionnelle avec France Travail, créer des CV et postuler. Venant de déménager et ne connaissant pas le territoire, sa demande initiale était l'accompagnement dans la recherche de formation, l'orientation vers des organismes de formation et la découverte des besoins en mains d'œuvre sur les Pyrénées-Orientales.

Espérant trouver un emploi dans son domaine : le tourisme, elle souhaitait obtenir un diplôme qualifiant, aussi une orientation vers le titre professionnel d'animatrice loisir et tourisme auprès de l'INSTEP a été réalisée. Elle a pu participer à la réunion d'information collective, le contenu de la formation correspondait à sa recherche malheureusement les modalités de formation ne sont pas adaptées. Madame n'a plus d'ordinateur et la grande partie des cours se déroulait en distanciel. Sachant qu'elle désirait un accompagnement renforcé en présentiel et qu'elle a besoin de retrouver une vie sociale, réaliser la formation depuis sa chambre du CHRS n'est pas envisageable pour elle. Elle a donc décliné l'entrée en formation auprès de l'INSTEP.

D'un autre côté, une licence tourisme est proposée à l'UPVD, elle a pu participer à la dernière information collective de l'année mais la formation était déjà complète, la formatrice lui explique qu'elle pourra s'inscrire l'an prochain et que cette réunion permet de faire une liste complémentaire en cas de désistement et d'informer sur la formation pour l'année suivante. Madame est peu intéressée par le délai d'attente, elle souhaite travailler sur un autre projet. Ainsi, elle explique avoir réussi à dire « non » à l'entrée en formation à l'INSTEP alors même qu'elle avait un sentiment de pression par rapport aux attentes du centre d'hébergement. Intégrer cette formation qui n'est pas adaptée aurait pu entraîner un échec supplémentaire dans son parcours. Suite à cela, elle a revu la psychologue du CIDFF pour retravailler sur le dire « non ».

Outre le travail sur la reprise de confiance en soi, les techniques de recherche d'emploi ou la rencontre avec d'autres femmes désirant s'insérer professionnellement, Madame a pu intégrer l'action TOUTESPORT découvrir des métiers, participer à des forums et des visites d'entreprise. Ouverte à l'élargissement de ses choix professionnels, elle a pu assister à la présentation des métiers du nautisme au sein de la Maison de La Région puis visiter l'entreprise Windelo à Canet en Roussillon. Elle a pu voir que de nombreux métiers étaient présents sur notre territoire, des métiers auxquels elle n'avait pas pensé et qui pourraient lui plaire.

Aussi, Madame est actuellement en formation Projet Pro avec la CMA de Rivesaltes pour travailler sur un nouveau projet professionnel. Elle espère s'orienter vers un projet réaliste et réalisable, la réalisation de stage sera pour elle une confirmation. Après avoir retravaillé son CV et sa lettre de motivation, elle a postulé auprès de la mairie du village dans lequel elle réside pour un stage. Elle a osé déposer une candidature pour autant, il a été nécessaire de travailler le sentiment de légitimité. Nous allons continuer l'accompagnement en 2025.

Sur le plan psychologique

Madame a été accompagnée dans le cadre du soutien psychologique du mois de septembre à décembre, à raison de deux rendez-vous par mois. Quatre rencontres ont été honorées et un appel téléphonique. Madame est en réelle demande de suivi psychologique car les reviviscences des violences passées sont un réel frein à son développement professionnel, social, et son bien être psychique.

Elle rapporte des symptômes liés aux conséquences des violences tels que de l'anxiété, des difficultés relationnelles, un sommeil très perturbé et des ruminations et reviviscences persistantes. En rupture familiale pendant quelques années, Madame présente une difficulté à faire des choix qui lui correspondent car elle éprouve un manque de repère et de cohérence dans son parcours. En effet, des ruptures, des deuils et des violences intrafamiliales ont jalonné son histoire de vie. Elle est ensuite passée par des relations conjugales sous le signe de la violence également. Son estime d'elle-même ; ses capacités cognitives et de réflexion, sa maturité émotionnelle ont été mises à mal par ces différentes épreuves et Madame a des difficultés à se valoriser, à se reconnaître capable de faire les choses.

Au fur et à mesure de nos rencontres, Madame a pu verbaliser sa souffrance et trouver un apaisement grâce à la libération de sa parole. Elle a pu se projeter plus sereinement sur ses projets professionnels, malgré des appréhensions toujours présentes, elle a pu s'inscrire dans une formation.

Le suivi est maintenu pour 2025 au retour de sa formation. Madame investit avec enthousiasme l'accompagnement psychologique. Elle semble rassurée par la présence des professionnels ressources sur un même lieu, et est en capacité de nous solliciter en cas de besoin. Sur un plus long terme, Madame souhaite travailler les mémoires traumatiques du corps, nous allons donc travailler une orientation vers le bon professionnel en 2025. Elle est engagée dans sa santé psychique et souhaite retrouver un équilibre émotionnel.

...Un engagement réitéré sur : RECIT

En 2024, nous avons renouvelé notre engagement dans le déploiement et l'animation du réseau de personnes volontaires REssources Citoyennes dans les Territoires dit réseau RECIT.

Ainsi nous avons participé à :

- 2 Réunions de travail sur le projet
 - le 2/04/24 en Préfecture
 - le 02/10/24 à l'UDAF
- 3 Journées de sensibilisation
 - le 03/02/24 à Céret
 - le 29/05/24 à St André
 - le 24/10/24 à Prades
- 1 Journée de regroupement
 - le 11/12/24 à Alenya

...Participation au 25 novembre avec le CD66

A la demande de Celine Florimond, chargée de mission égalité au Département, nous sommes intervenues sur un ciné-débat ouvert au public sur les cyberviolences le 22 novembre 2024.



Ainsi, nous avons pu informer sur les cyberviolences et sur les moyens d'actions

Objectifs opérationnels

- Comprendre les cyberviolences
- Connaître le cadre légal
- Savoir comment agir/se prémunir face aux cyberviolences

Programme

- Présentation CIDFF
- Point sur l'actualité (mouvements masculinistes, etc)
- Cadre réglementaire français
- Comment se prémunir face aux cyberviolences ?

L'ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE DE LA PROSTITUTION

Objectifs

Permettre aux femmes en voie ou en situation de prostitution de sortir du système par une insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, le CIDFF engage la pluridisciplinarité de son équipe afin d'évaluer les diverses solutions adaptées à la situation de la victime. Cette évaluation/diagnostic peut déboucher sur un parcours de sortie de la prostitution passant par une insertion sociale et professionnelle pour lequel le CIDFF est agréé.

Le CIDFF propose ensuite un accompagnement spécifique et adapté à la problématique rencontrée par les victimes et participe au commission PSP.

Description

L'équipe du CIDFF accompagne la femme dans la réalisation de ses divers objectifs ayant pour but son insertion sociale et surtout professionnelle (juridique, administratif, sécurité, écoute psy, apprentissage de la langue, projet professionnel, prescription de formation et emploi).

Elle peut bénéficier d'informations juridiques, d'un accompagnement dans ses démarches sociales, juridiques et professionnelles, d'une éventuelle prescription de formation, et peut également participer aux actions collectives proposées par le CIDFF en matière d'insertion professionnelle et de cours de français...

En ce qui concerne le suivi individuel la victime est accompagnée par la juriste, la psychologue et la conseillère emploi, formées sur la question de la prostitution.

9 femmes ont souhaité être accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire du CIDFF (juriste, psychologue clinicienne, conseillère emploi-formation et enseignante FLE).

Elles ont bénéficié d'un accompagnement du CIDFF :

- **7 au niveau juridique**
- **6 sur un accompagnement en emploi-formation**
- **1 a bénéficié d'un accompagnement psychologique.**
- **2 d'entre elles ont suivi des ateliers collectifs (insertion professionnelle, Français Langue Etrangère, Vie citoyenne).**

LA PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES LORS D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Contexte

Le monde du spectacle vivant et des arts visuels est aujourd'hui une sphère qui n'échappe pas aux phénomènes de violence, de contrainte ou de discrimination. Nous intervenons donc dans l'optique de donner aux acteurs.trices des outils leur permettant d'identifier et d'agir sur les différentes formes de sexisme pouvant ensuite mener à la violence. Ainsi les structures bénéficiaires d'aides du Ministère de la Culture sont tenues, à partir de 2022, de s'engager en matière de lutte contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel (VHSS) et de respecter les obligations qui leur incombent.

A la demande de Pays Pyrénées Méditerranée, nous avons proposé une action de formation « Lutter contre les violences sexistes et sexuelles lors des événements culturels » en direction de l'ensemble des acteur.rice.s culturel.le.s du territoire . Cette action constitue une mesure de prévention et d'action en matière de lutte contre les VHSS et vise également à respecter ces obligations légales. Dont les objectifs sont :

- Identifier et comprendre les mécanismes du sexisme au travail
- Agir face à une situation de sexisme ou de harcèlement
- Mettre en place des outils de prévention et de protection

Sur le travail des outils de prévention, il s'est avéré nécessaire de pouvoir communiquer aux publics les numéros d'urgences et la possibilité pour les victimes de violences sexistes et sexuelles d'être accompagnées par le CIDFF.

Une demande de 1 500 flyers a été faite par l'association Court-Circuit. Charge difficilement assumable financièrement par le CIDFF. Nous avons pu leur transmettre des affiches.

Objectif

Mettre en place des outils de prévention et de protection contre les violences sexistes et sexuelles lors d'événements culturels

Le projet tel qu'il était prévu....

Afin de pouvoir donner cette information indispensable au public et gagner en efficacité dans la communication, nous souhaitions proposer une communication dans les différents événements culturels du département sous 2 formats :

Des écocups reprenant les numéros d'urgence et de notre association informant sur la possibilité d'être accompagnées par le CIDFF pour les victimes de violences sexistes et sexuelles.

L'écocup comportait le message « Stop au harcèlement et aux violences sexistes et sexuelles » permettant ainsi d'amener à une conscientisation et contribuer à la prévention. Celle-ci était offerte au public. Ce moyen plus écologique et durable a plus de chance d'être lu et gardé par le public. Il assure également une présence plus visuelle lors de l'événement et perdure ensuite. Nous souhaitions éditer 5 000 écocup.

Des flyers permettant d'obtenir plus de détails et d'explications et limitant le coût du projet devaient être distribués. Afin d'assurer la diffusion de ces supports de communication, une prise de contact était prévue auprès des différents acteur.trice.s du monde culturel et de l'événementiel pour convenir ensemble des modalités de distribution auprès du public.

Au-delà des associations déjà sensibilisées (service culturel de la mairie de Céret, la FDFR66, Association court-circuit, Théâtre du croisement, association Strass, ECA de St André, Pays Pyrénées Méditerranée culture et cinéma, espace culturel Andréen), nous voulions contacter d'autres structures mais aussi les établissements tels que discothèques, bars, pubs et les organisateur.trice.s des soirées étudiantes.

Des ajustements nécessaires pour coller aux besoins

Une première mouture de l'écocup est produite. En parallèle, nous avons été sollicités par le festival AZURE qui souhaitait s'associer au projet et mettre en place une action pour le 27/28 septembre pour la distribution d'écocups et la mise en place d'un stand de prévention sur les violences sexistes et sexuelles.

Différents échanges avec **Pascaline ROBERT CLEMENT, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité femmes/hommes** et **Sylvie CASTEL Conseillère action culturelle et territoriale de la DRAC** ont permis de réajuster le projet et les visuels de communication

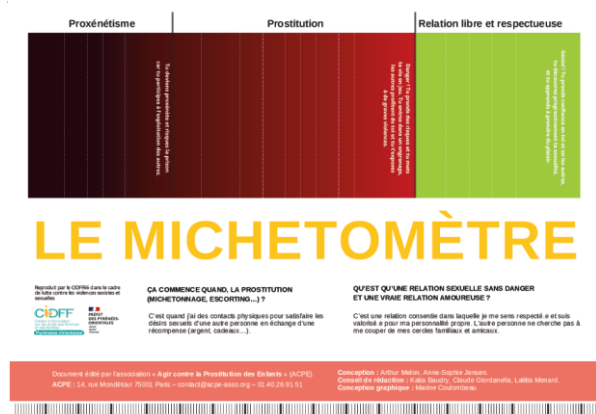
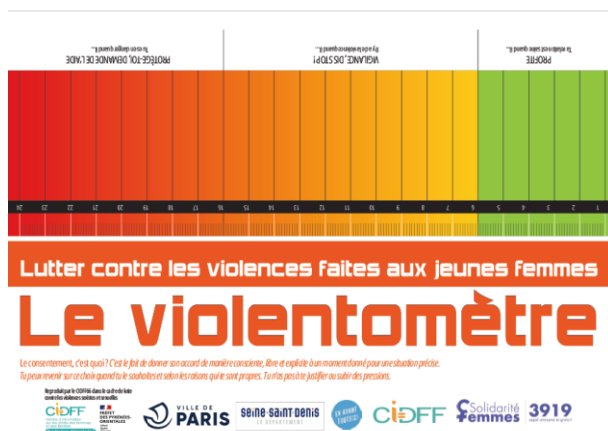
L'impression sur les écocups du festival AZURE :



La production d'affiches :



La production de supports pour les outils de prévention sur le stand :



L'affichage et la tenue d'un stand au festival AZURE

Le CIDFF était présent sur le stand le vendredi 27/09/24 de 17h à 22h et le samedi 28/09/24 de 19h à 22h30. 16 hommes et 12 femmes ont participé à l'animation.

Les écocups ont été distribuées et l'ensemble des festivaliers ont pu voir les affiches (placées au centre de l'espace « pique-nique », à côté des toilettes et sur le passage obligatoire des festivaliers).



6 affiches et 2 supports d'animation ont été confiés à l'organisateur pour réutilisation lors des prochains événements.

Rencontre Maison de Vie Etudiante de l'Université de Perpignan

L'échange avec Mme Parrot a permis :

- de présenter le CIDFF
- de lui remettre 5 affiches pour les prochains événements festifs ou culturels étudiants
- lui communiquer l'existence du QR code de la Préfecture permettant de trouver la permanence la plus proche d'association d'aide aux victimes.

Cette dernière a exprimé un fort intérêt pour le projet.

Elle souhaiterait un plus grand rapprochement avec le CIDFF et aimerait que nous réalisions des permanences juridique et psychologique à raison d'une fois par mois pour orienter les situations.

Une sensibilisation de l'association des étudiant.e.s serait un plus. Par ailleurs ils aimeraient créer un événement avec tous les acteurs engagés dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour faire connaître les ressources aux étudiant.e.s.

Cela reste encore à l'étude et quid du financement ?

D'ores et déjà, elle nous oriente une jeune fille victime.

5 affiches pour la Casa musicale

Nous avons sensibilisé, le 17 décembre 2024 sur 1 journée, la Casa Musicale sur les violences sexistes et sexuelles lors d'événement festif et culturel. 13 salarié.e.s formé.e.s sur cette question. A cette occasion et afin de les outiller pour la sensibilisation nous leur remettons, entre autres, 5 affiches pour leurs événements

5 autres affiches pour Court circuit

Cette association visant à promouvoir la culture cinématographique avait participé à notre première journée de formation. Demandeurs d'outils de communication sur le sujet, nous leur remettons 5 affiches pour leurs événements.

Perspectives

Cette première expérience montre à la fois le besoin et l'intérêt des différents acteurs pour ce matériel de communication. Il reste cependant de nombreux acteurs à outiller.

Il apparaît essentiel que cette démarche soit accompagnée d'une journée de sensibilisation en amont.

Les échanges avec Sylvie CASTEL de la DRAC vont dans ce sens. Elle souhaite mettre en place une obligation de formation pour les organisateurs d'événements culturels et festifs du territoire. Elle pourra compter sur le CIDFF pour l'animation de ces formations.

Pour outiller les structures en matériel de communication, nous aimerions demander à nouveau le concours de la DRDFE pour 2025 sur la production d'affiches supplémentaires.

STOP AU HDR (HARCELEMENT DE RUE)

Objectifs

- Mesurer le phénomène du harcèlement de rue et le dénoncer
- Créer un groupe de réflexion avec les habitant.e.s et les partenaires pour trouver des solutions,
- Sensibiliser les professionnel.le.s et les jeunes de l'EAJ pour faire naître une prise de conscience tant au niveau des femmes que des hommes et pour leur donner les moyens d'agir

Intervenantes

Une juriste du CIDFF s'est chargée de la gestion du groupe de réflexion ainsi que de la réalisation des sensibilisations pour les professionnel.le.s et les jeunes.

Lors de la tenue des groupes de réflexion, la juriste a été accompagnée par les membres de l'espace citoyen du Bas Vernet (notamment Fatima CHAOUCH, référente adulte) ainsi que par l'équipe de l'ESH HPM (notamment Delphine GAGUIN BOUHLEL, Adila MECHAI ainsi que Celia RAFOUGILET).

Lors des sensibilisations, la juriste est intervenue seule pour les sessions des professionnel.les et pour les sessions auprès des jeunes en présence des différents animateurs des Espaces Animation Jeunesse de la Mairie.

Mise en œuvre et évaluation

I - Réalisation d'une enquête du territoire (en partenariat avec l'ESH et L'UPVD)

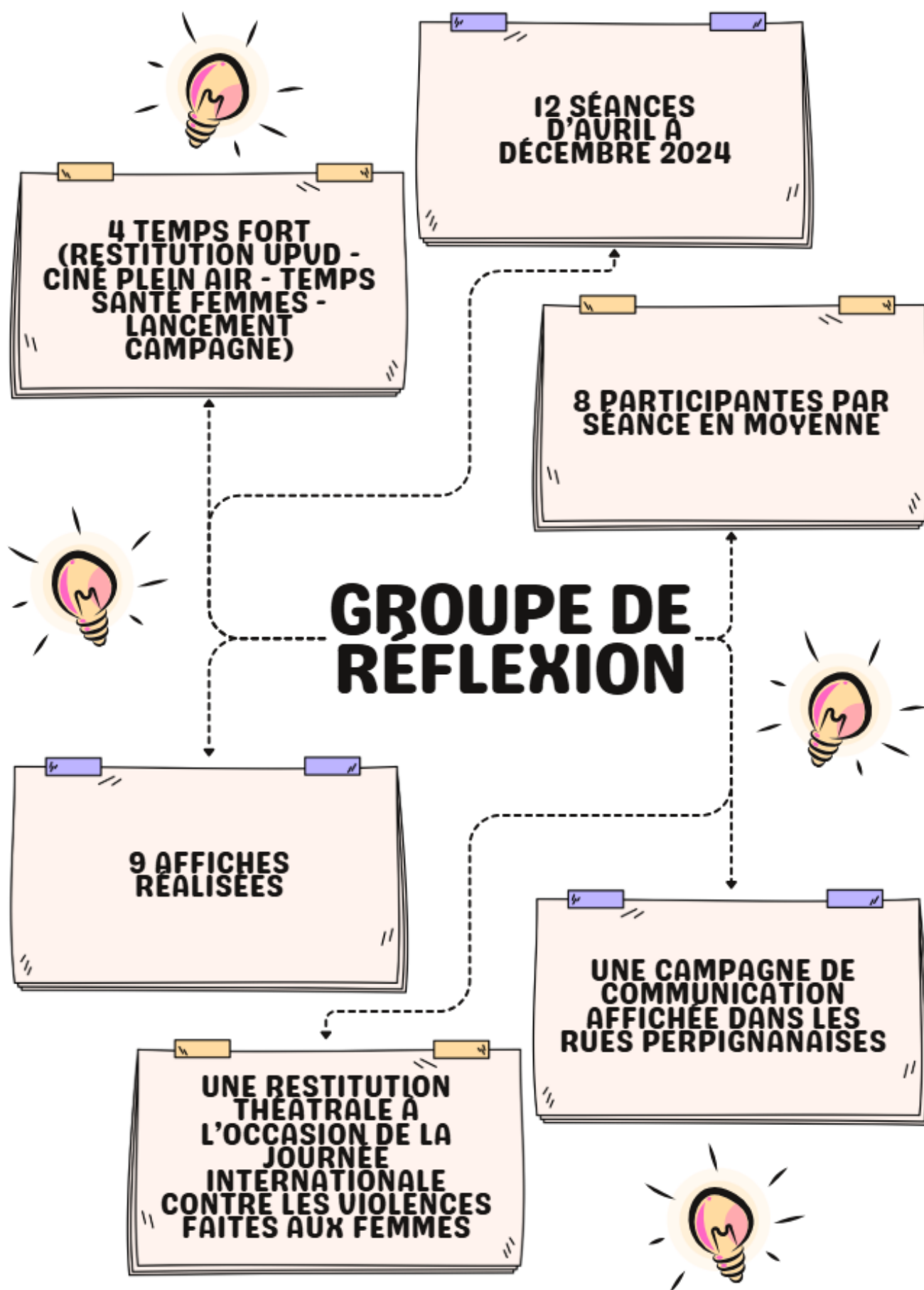
L'idée était de cerner les besoins (permettre de déterminer les formes que prend le harcèlement de rue sur notre territoire notamment dans les QPV) pour envisager des solutions adaptées au territoire.

Cette enquête non financée dans le cadre de ce projet a été menée par Celia RAFOUGILET étudiante en sociologie en service civique chez HPM. Ainsi le CIDFF a apporté son expertise dans la conception du questionnaire.

Pour information voici le retour de l'enquête :

- Âge : entre 15 et 42 ans
- Activité : 33,3% sans emploi ; 16,7% collégien.nes ; 50% étudiantes
- Genre : 68,7% de femmes ; 33,3% d'hommes

II - Création d'un groupe de réflexion avec les représentant.e.s des différentes résidences du quartier Bas-Vernet pour trouver des solutions



En résumé

- 12 séances « groupe de réflexion »
- 4 séances « temps fort » :
 - Restitution UPVD
 - Ciné plein air
 - Temps santé femmes
 - Lancement de la campagne de communication

En moyenne 8 participantes par séance « groupe de réflexion » qui a réalisé 9 affiches pour la campagne

Plusieurs articles publiés tant dans les journaux que sur les réseaux sociaux.

Affichage de la campagne de communication sur le mobilier urbain pendant les 2 dernières semaines de janvier 2025

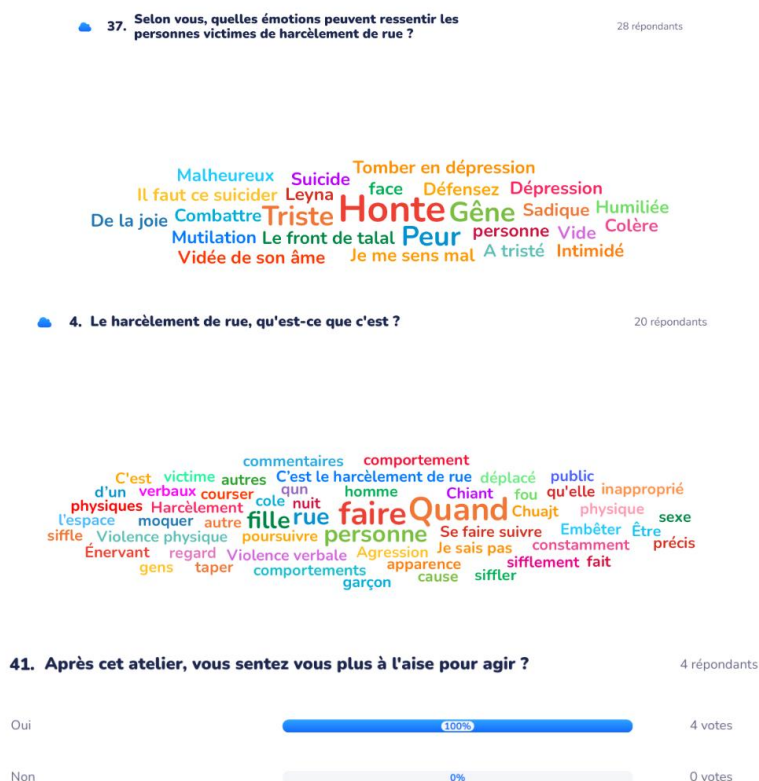


III - sensibiliser les professionnels et les jeunes de l'EAJ faire naître une prise de conscience tant au niveau des femmes que des hommes et pour leur donner les moyens d'agir

Nous avons sensibilisé sur le « Harcèlement de la rue, victime ou témoin : Comment agir ? »

- Les professionnel.le.s oeuvrant dans les QPV au travers des adultes relai (5 femmes 1 homme)
- les jeunes de 7 EAJ : 41 jeunes (19 filles 22 garçons)
De nombreux échanges ont eu lieu avec les jeunes des différents EAJ., notamment grâce à l'outil utilisé, la plateforme "Wooclap", qui leur permettait de répondre et de participer aux échanges de manière anonyme et en ligne. Si au début les jeunes participaient beaucoup via le téléphone, au fur et à mesure de la séance ils se sentaient plus à l'aise et participaient beaucoup plus à l'oral. Ils étaient très intéressés par la thématique et se sentaient majoritairement plus à l'aise pour agir après la sensibilisation.

Voici quelques retours sur les échanges ayant eu lieu via l'outil "Wooclap" :



L'EMPLOI- FORMATION

259 personnes accompagnées

229 femmes

30 hommes

dont 104 femmes victimes de violences

634 demandes traitées

178 Ateliers collectifs

LE SERVICE EMPLOI-FORMATION

Objectifs

Le service Emploi-Formation du CIDFF des P.O. intervient pour favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle. Les actions qu'il conduit s'attachent notamment à :

- favoriser l'activité économique et sociale des femmes
- encourager l'articulation des temps de vie personnels, familiaux et professionnels
- accompagner le public et spécifiquement les femmes dans la construction et la mise en œuvre de leur projet personnel et professionnel
- promouvoir l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans les politiques d'accès à l'emploi, la formation ou la création d'entreprise
- agir en faveur de l'égalité des chances et de la mixité professionnelle tant au niveau du public reçu qu'au sein des entreprises.

Deux axes complémentaires sont récurrents :

Les activités d'accompagnement professionnel déclinables en entretiens individuels ou en ateliers collectifs

Les méthodes et outils développés par les CIDFF reposent sur le respect des personnes, l'individualisation et la sécurisation des parcours. Ils s'appuient :

- sur une approche personnalisée – la mise en œuvre d'une approche globale qui prend appui sur la pluridisciplinarité de ses équipes
- une adaptabilité nécessaire à l'expression de la demande et sur le volontariat
- sur la diversification des choix professionnels de chacun.e
- sur le respect et la confidentialité
- sur le professionnalisme de son équipe

Les actions de développement local

Le CIDFF est une force de proposition auprès des partenaires locaux. Sa connaissance des problématiques rencontrées par les femmes et celles spécifiques au territoire en font un partenaire privilégié des acteurs socio-économiques du département et le référent en matière d'égalité professionnelle.

Description du service emploi/formation

Une information sur les lieux ressources, sur les métiers, marché de l'emploi et les formations

Et/ou

Un accompagnement individuel et/ou collectif à :

- La **levée des freins** périphériques qui impactent particulièrement les femmes dans leur insertion professionnelle
- **L'élaboration d'un projet professionnel** (bilan personnel et professionnel, recherche des intérêts professionnels, Capitalisation des compétences, validation de projet...)
- **L'accès à la formation** (recherches de formation adaptées, de financements, information sur la VAE...)
- **La recherche d'emploi et la création d'activité** (aide aux techniques de recherches d'emploi, suivis, relai avec les partenaires de la création d'activité)

Entretiens individuels avec rendez-vous ou des ateliers selon les lieux de permanences.

L'activité du service est indépendante et contrairement à l'information juridique, regroupe tous les lieux de permanences des conseillères emploi-formation : siège du CIDFF mais aussi dans les espaces citoyens de la ville de Perpignan (Haut Vernet, Bas Vernet, Diagonale du Vernet, Nouveau Logis, Saint Martin, Saint Gaudérique) et à l'espace socio-culturel d'Elne.

Encadrement

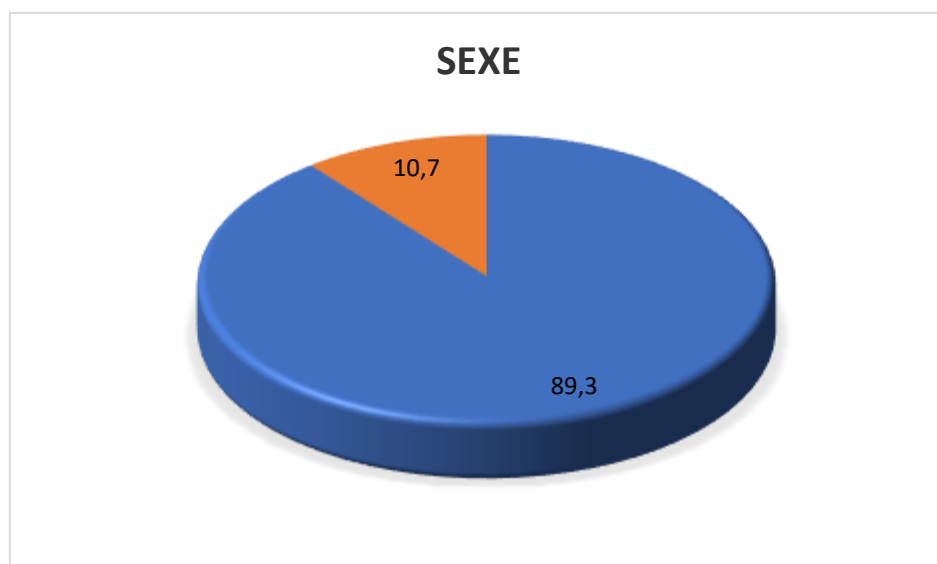
2 conseillères emploi-formation expérimentées, formées à la méthode ADVP, à l'élargissement des choix professionnels et aux accompagnements spécifiques proposés par la FNCIDFF.

Au 1^{er} septembre, Laurène DELFORGE a remplacé Laurie PEREZ ce qui nous a permis de maintenir 2 postes de conseillères toute au long de l'année.

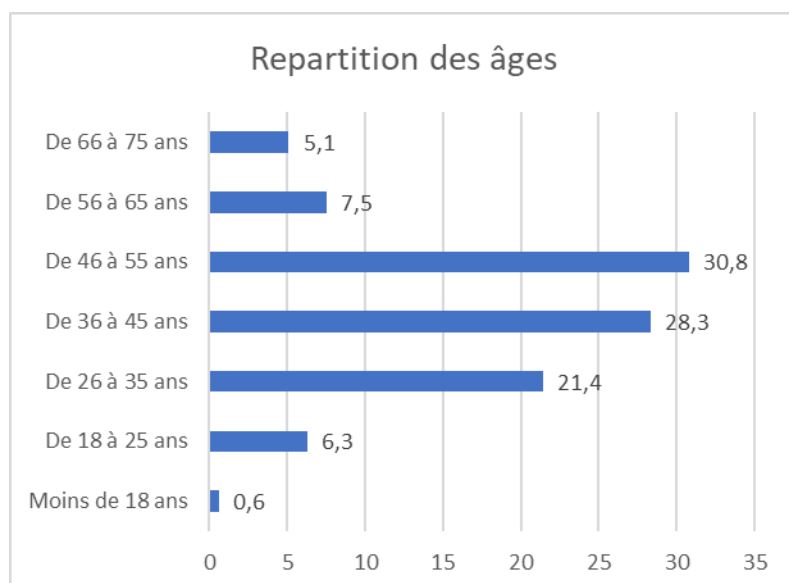
Public

Toute personne et particulièrement les femmes en situation de recherche d'emploi, d'élaboration de projet professionnel, de reconversion, de projet de création d'entreprise, inscrite comme demandeur d'emploi ou non, salariée ou non.

Caractéristiques du public accompagné en 2024

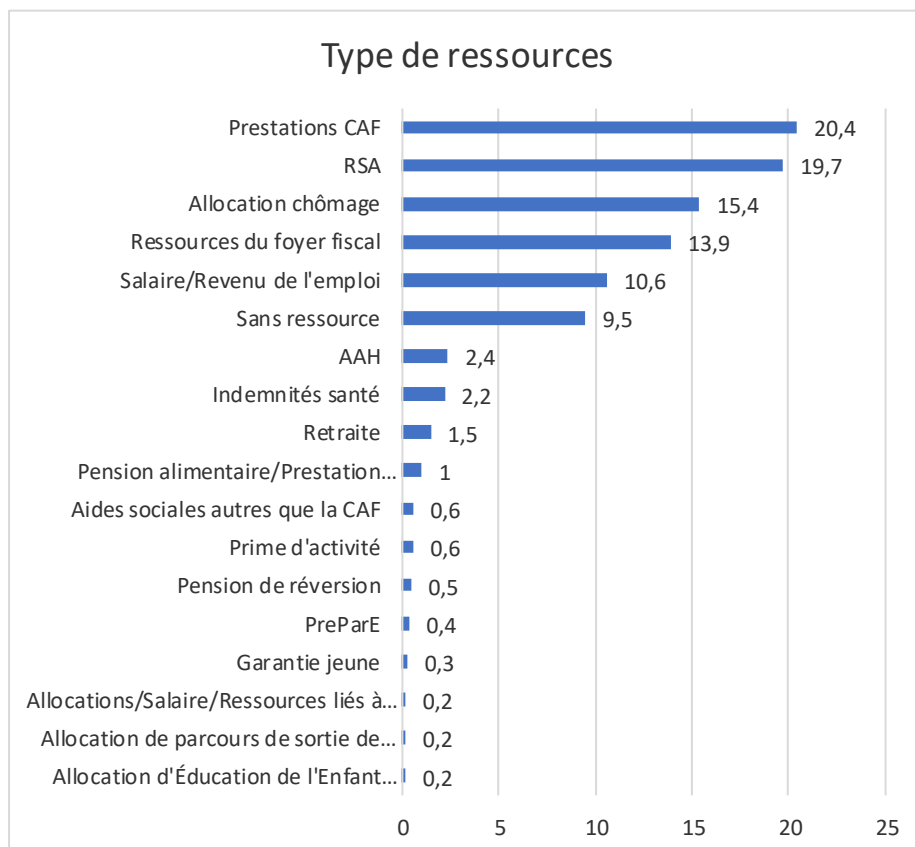


34 hommes ont sollicité un accompagnement du CIDFF

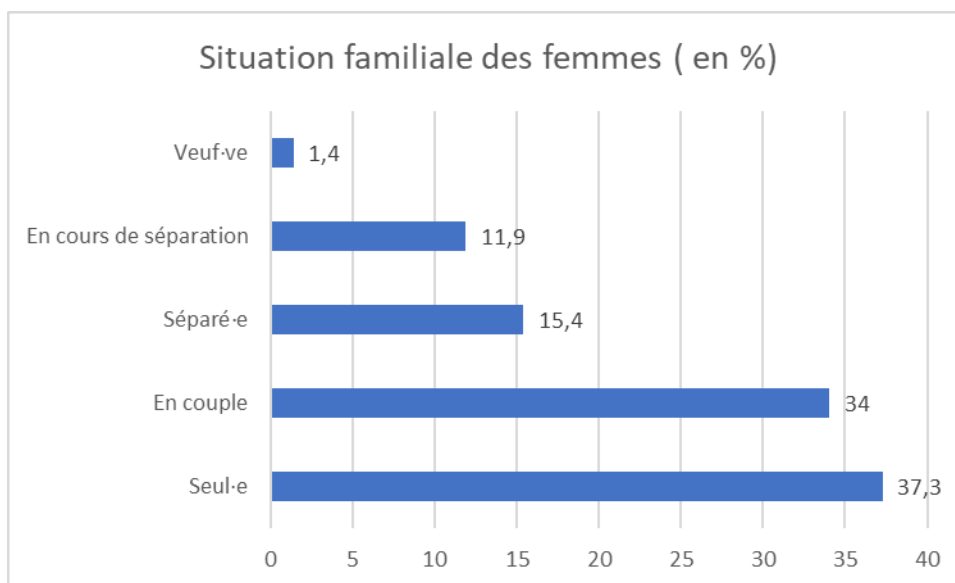


43.4 % du public a plus de 46 ans (contre 39% en 2023).

13 personnes de + de 66 ans en recherche d'emploi (ne pouvant faire valoir leur droit à la retraite)



19.7 % perçoivent le RSA, 13.9 % des femmes dépendent des ressources du foyer fiscal et 9.5% n'ont aucune ressource. La recherche d'une autonomie financière est souvent à la source de la recherche d'emploi.



58.9% des femmes accompagnées ont un ou plusieurs enfants à charge et 45.5% des femmes sont en situation de monoparentalité

Dans un département où les besoins en main d'œuvre sont importants dans l'hôtellerie, restauration, service à la personne et logistique la couverture en mode de garde en horaires atypiques reste insuffisante voire inexistante. De plus, les transports en commun ne permettent pas aux femmes de se déplacer sur des emplois sur ces domaines, les horaires ainsi que les lieux de déplacement n'étant pas accessibles en bus.

Par ailleurs, parmi les femmes en situation de monoparentalité, peu peuvent compter sur la famille pour la garde de leurs enfants. Pour celles toujours mariées, le tarif des gardes d'enfant prend en compte les ressources du conjoint qui souvent ne paie pas (d'autant plus si situation de violence). Cette contrainte pèse lourdement sur les choix d'orientation et sur les possibilités d'insertion professionnelle. Les formations « projet pro » sont très difficilement reconnues par les structures de garde d'enfant et l'entrée sur cette formation pré-qualifiante n'ouvre pas forcément droit à une place. Nous réalisons des attestations afin d'expliquer et souligner l'importance de cette entrée en formation auprès des structures d'accueil des jeunes enfants.

De même, la rémunération, bien que celle-ci, ait augmenté et que ce soit ajoutée une aide pour le mode de garde, reste tout de même insuffisante pour couvrir tous les frais (garderie du matin et soir, centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires + repas des cantines). A cela s'ajoutent les frais de déplacements (paiement du bus, du stationnement, du carburant).

Ainsi, le travail sur l'articulation des temps de vie et indirectement la recherche de solutions de garde reste toujours au cœur de nos accompagnements.

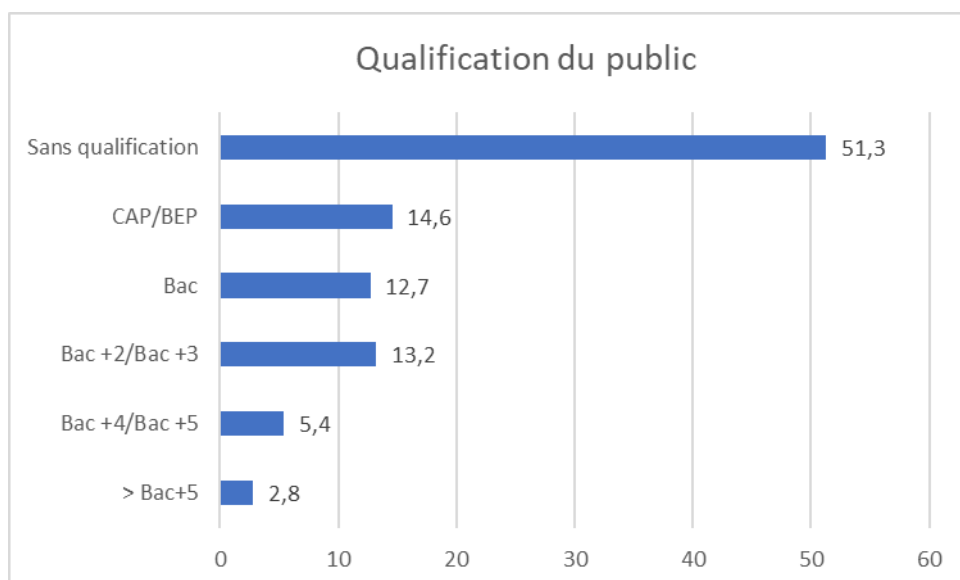
MOBILITE : Une grande partie du public ne possède pas le permis B et se déplace en transport en commun. Pour ceux qui possèdent le permis l'acquisition d'un véhicule reste compliquée.

Face aux problèmes de mobilité cités précédemment nous orientons régulièrement vers la plateforme mobilité mais aussi vers les auto-école solidaires afin de trouver d'autres leviers. Nous veillons également à communiquer régulièrement sur l'offre de transport existante.

De plus, nous voyons de plus en plus de femmes en situation de proche aidance. Bien qu'il existe désormais des aides financières, elles restent fastidieuses à mettre en place et ne répondent pas à toutes les situations. Souvent découragées, les femmes ne les sollicitent pas. C'est pour cela que nous mobilisons les équipes (juristes et conseillères emploi) afin de trouver des leviers ensemble.

On voit apparaître dans nos suivis de plus en plus de personnes en situation de Burn-Out. Ces suivis sont complexes et demandent une attention particulière. Nos équipes se sont d'ailleurs formées via notre Fédération Nationale sur cette thématique. Ils peuvent durer un certain temps. Les personnes ont beaucoup de mal à retourner à l'emploi malgré leur envie et souvent des réorientations professionnelles sont à prévoir.

Enfin le travail sur l'estime de soi apparaît comme essentiel ainsi nous sommes de plus en plus amenées à décliner [nos ateliers](#) « Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts » et à mettre en place des actions telles que l'action « [Toutesport](#) » (l'insertion professionnelle via le sport) qui permettent de développer la reprise de confiance en soi tout en travaillant l'insertion professionnelle.



51.3% du public sans aucune qualification et 65.9 % possède un niveau infrabac

A noter qu'une partie du public féminin reçu possède des qualifications et/ou une expérience à l'étranger dont l'équivalence en France n'est pas reconnue. Souvent des femmes avec aucune équivalence possible ou avec une équivalence inférieure au diplôme (ex: professions réglementées).

Nous travaillons avec ces femmes à la mise en avant de leurs compétences sur le territoire en les invitant à réaliser des immersions en entreprise et ainsi les confirmer par une expérience en France. « Projet pro » constitue une alternative intéressante et parfois prescrite dans cet objectif.

Plus globalement, nous dédions une action aux femmes migrantes pour répondre à leurs besoins spécifiques : « [Agir pour l'intégration des femmes immigrées](#) ».

L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

En 2024, **259 nouvelles personnes** (229 femmes et 30 hommes) ont été **informées** dans le cadre de l'AIO et **322 personnes** ont été **accompagnées** par le service emploi. En effet 60 personnes étaient déjà suivies en 2023 et ont poursuivi l'accompagnement.

Au cours du premier entretien avec ces personnes, **634 demandes distinctes ont été traitées**.

Demandes	Femmes	Hommes
Recherche d'emploi	397	42
Formation / VAE	167	8
Création d'entreprise	18	2
total	582	52

Les suivis individuels

Ce sont donc au total, **319 accompagnements** (285 femmes et 34 hommes) qui ont été réalisés. Ces personnes ont bénéficié d'un suivi allant de **2 à 12 entretiens par accompagnement** soit un total de 788 entretiens en 2024.

31 prescriptions de formation ont été réalisées.

Les freins repérés

- **Violence conjugale ou intra-familiale**
- **Difficultés financières croissantes**
- **Logement**
- **Garde d'enfants** : Malgré l'obligation d'inscription des enfants dans les écoles, certaines écoles refusent au prétexte qu'ils ne sont pas encore « propres » (motif qui n'est pourtant plus recevable). L'entrée en formation ou le retour en emploi n'est plus un argument suffisant pour obtenir une place en crèche (manque de place et listes d'attente complètes). L'accès à la cantine devient également de plus en plus complexe : les prérequis de plus en plus importants, à Perpignan par exemple, on demande que les deux parents travaillent.
- **Mobilité** : un frein de différentes natures : pas de permis, peur de conduire (souvent) ou pas d'argent pour acheter ou entretenir un véhicule et s'ajoute parfois la préoccupation écologique. Les horaires de bus ne sont pas adaptés à certains emplois notamment en restauration. Nous sommes confrontées cette année, à des changements réguliers d'horaires de bus de ville par l'agence de transport, des lignes changent d'itinéraire et certains arrêts ne sont plus desservis.
- **Niveau de maîtrise de la langue française** : de nombreux accompagnements avec aucune maîtrise de la langue à l'oral ou à l'écrit. Or le niveau A1 (lecture et écriture) est obligatoire pour entrer en formation Lectio : une personne parlant français mais ne sachant ni lire, ni écrire sera refusée. Les formations AFC FLE proposées par France Travail exigent également un niveau minimum. Enfin, les cours de Français proposés dans les espaces citoyens sont saturés (notamment quartier Saint Martin). Lorsque les personnes sont éligibles nous les orientons vers nos ateliers linguistiques au sein du CIDFF.
- **Insuffisance de formation ou de qualification** adaptées au marché et aux métiers recherchés ou en tension.
- **Eloignement des organismes de formation**, difficiles d'accès sans voiture ou en bus en fonction du lieu d'habitation (Rivesaltes, le Boulou, Prades, Argelès Sur Mer,... Afpa, chambre des métiers...)

- **Peu de places disponibles en formation**, forte concurrence à la sélection : baisse continue du nombre de places dans les formations avec une sélection importante. On note un découragement des femmes qui subissent des refus d'entrée en formation. Certaines sessions sont complètes et ont une liste d'attente qui permettrait de combler une, voire deux, sessions suivantes, ce qui crée des temps d'attente d'un ou deux ans sur les entrées en formation.
- **Des difficultés pour faire financer les formations n'entrant pas dans les formations rémunérées par la Région**, souvent trop élevées, ces formations ne permettent pas de débloquer l'Aide Individuelle à la Formation proposée par France Travail.
- **Le CPF ne pouvant être mobilisé en complément**, souvent vide pour les personnes n'ayant pas ou peu d'expérience professionnelle. Également vide en raison de la perte des anciens droits cotisés (DIF) lors des anciennes expériences professionnelles suivies d'une longue période d'arrêt de carrière professionnelle (ex : maternité ou sans emploi). D'un autre côté, on retrouve des personnes ayant leurs droits utilisés par des organismes frauduleux, ayant financé une formation à l'insu de la personne. Enfin, des CPF vides après avoir financé le code de la route et/ou les heures de conduite pour le permis B en raison d'une nécessité par rapport à l'orientation professionnelle (et pour certaines personnes sans avoir obtenu le permis par la suite), cette difficulté se voit encore plus auprès des personnes ne maîtrisant pas la langue française.
- **Stéréotypes ancrés** qui rendent difficile l'élargissement des choix professionnels mais aussi sentiment de sexisme à l'entrée en formation surtout sur les métiers du transport
- **Problèmes de santé** qui rendent difficile la projection sur un nouveau projet professionnel (physique et de plus en plus de problématiques psychologiques : dont plusieurs ayant une RQTH et d'autres en attente du traitement des dossiers) : peu de EA (Etablissement Adapté) sur les P-O, problème d'orientation vers un accompagnement adapté (prescription nécessaire de la part de France Travail pour accéder aux associations spécifiques, certaines associations n'ont pas de renouvellement du financement de l'accompagnement emploi pour l'année prochaine donc arrêt des suivis, marché de l'emploi pas adapté aux TH, etc.). Nous constatons une augmentation significative des suivis TH.
- De plus en plus de personnes en **situation de Burn Out** avec un accompagnement de longue durée
- **Démarches administratives longues ou sans réponses** (ex: dossier MDPH pour une RQTH, renouvellement titre de séjour : réinscription à France Travail ...)
- **Difficultés administratives** (pas de titre de séjour ou pas d'autorisation de travail). De plus en plus de suivis de personnes en attente d'une autorisation de travail. Procédure de déclaration auprès de la préfecture par l'employeur difficilement mise en place (ex : une sollicitation d'une entreprise faite il y a 1 an toujours pas traitée par la préfecture sur un secteur en grande pénurie de main d'œuvre).
- **Accès à l'outil informatique** : accès limité au matériel et aux compétences : de plus en plus de formations en distanciel proposées (beaucoup de personnes préfèrent le présentiel car pour elles il y a un meilleur accompagnement)
- **Illectronisme** : de plus en plus de démarches, notamment dans le cadre de la recherche d'emploi, se font par le biais de l'outil informatique. Malheureusement certaines personnes n'ont aucune connaissance de l'outil informatique et se sentent mises à l'écart
- **Proche aidance** : La personne doit s'occuper d'un parent ou d'un enfant en situation de handicap et ne trouve pas de structure d'accueil pour l'aidé.
- **Peur des agressions** (ex: peur de rentrer tard le soir à pied ou trop tôt le matin)
- **Des problématiques juridiques** (souvent liées aux violences) qui engendrent un stress permanent et une charge mentale supplémentaire.
- **Crainte des services publics** : Plusieurs RDV nécessaires pour montrer l'importance de l'inscription à France Travail. Certains bénéficiaires du RSA n'ont jamais eu ou sollicité l'accès au référent emploi du département.

Nous rencontrons toujours les difficultés suivantes :

- Manque d'antériorité sur l'information ou le financement des formations dispensées par France Travail/Cap Emploi et le Conseil Départemental.
- Un public rencontrant de plus en plus de difficultés et cumulant les freins (précarité, manque de qualification, logement, mobilité).
- Public avec des prérequis insuffisants pour le qualifiant (langues, diplômes...)
- L'accès toujours attendu à la plateforme OUIFORM ce qui entraîne des complications lors de la prescription :
 - Pas de possibilité de positionnement direct sur les infos collectives
 - Manque de lisibilité de l'offre
- Délais d'obtention des titres de séjour de plus en plus longs et des récépissés qui font que les démarches d'insertion s'arrêtent en cours de route (désinscription de France Travail à la fin de la date de validité du titre sans récépissé encore reçu ou entrée en formation retardée)

Les atouts

La reconnaissance par l'ensemble de ses partenaires et du public d'une expertise dans des domaines spécifiques, l'accompagnement des femmes, l'accompagnement des femmes victimes de violences sexistes, l'accompagnement des femmes seniors, l'accompagnement des primo-arrivantes, les femmes en situation de Burn-Out, l'élargissement des choix professionnels de chacune et de chacun, et donc **la promotion de l'Egalité Professionnelle**.

La dynamique du réseau AIO coordonné et animé par la Région Occitanie et celle du réseau que le CIDFF des P.O. anime avec ses partenaires.

- **Un rapprochement avec France Travail**

Une convention signée avec France Travail début 2024 pour une meilleure coordination et complémentarité de nos services.

Cette dernière a permis la sensibilisation de leurs agents sur les questions de violence intrafamiliale, une présentation régulière respective de nos offres de service, un interlocuteur privilégié par agence, des orientations réciproques et un travail commun pour lever les freins rencontrés par les femmes dans le cadre de leur insertion professionnelle. France Travail intervient également auprès de notre public pour présenter l'offre de service et répondre aux questions des femmes accompagnées.

Par ailleurs nous avons pu décliner l'action CAP mixité (financée par la Région) au sein des agences (Perpignan et Céret). France Travail a pu convier les OF qui proposaient une formation dans le cadre du PRF sur les métiers présentés durant l'intervention. Une orientation ou prescription à l'issue a été possible. Le 25 février, nous avons proposé une journée Portes Ouvertes aux agents de France Travail.

- **Participation au forum de la Mission Locale**

Avec un stand, sur la prévention des violences sexistes, élargissement des choix professionnels et la lutte contre la précarité menstruelle qui constituent directement ou indirectement des freins à l'insertion professionnelle des jeunes femmes.

Et surtout... la satisfaction du public reçu qui repose sur l'écoute active et le professionnalisme des intervenantes, la confidentialité, la prise en compte des difficultés existantes ainsi que le suivi dans la durée.

Le secteur emploi/formation du CIDFF est un secteur en constante évolution porté par l'ensemble de ses actions, de celles du CIDFF et de la FR-CIDFF Occitanie sur des thématiques comme :

- l'Egalité professionnelle
- l'élargissement des choix professionnels et la mixité professionnelle (CAP mixité)
- les accompagnements spécifiques des femmes
- le réseau entreprises et sa sensibilisation à l'égalité professionnelle.

L'accompagnement à la Formation

Le CIDFF tente de donner la possibilité d'intégrer une formation à un public éloigné de l'emploi et fragilisé.

Les personnes rencontrent souvent des problèmes financiers, de maîtrise de la langue française, d'illettrisme, de très faible qualification (voire sans aucune qualification) mais aussi de monoparentalité, de séparation, de violence conjugale, de manque de confiance en soi, d'isolement, d'éloignement de l'emploi à la suite d'un congé parental ou n'ayant jamais travaillé.

Dans un accompagnement de droit commun, ce public fragilisé est rarement orienté vers la formation. En effet, ces freins périphériques constituent une entrave trop importante à une entrée en formation. Nos accompagnements sur la durée (accompagnement pouvant aller jusqu'à deux ans) permettent :

- Un temps nécessaire pour lever certains freins
- Un cheminement qui prend du temps vers l'insertion sociale et professionnelle.

Notre méthodologie d'accompagnement vise à rendre de nouveau les personnes actives dans leurs parcours et à promouvoir l'autonomie sociale et professionnelle. Nous tentons de proposer des outils et des dispositifs adaptés aux besoins particuliers de la personne.

Nous travaillons autour des freins (financiers, familiaux, personnels) avec une orientation personnalisée en fonction des besoins vers les structures appropriées et facilitons l'accès aux droits via notre service juridique.

Nous permettons aux femmes en congé parental d'anticiper le retour à l'emploi en préparant leur projet mais aussi la formation nécessaire à la réintégration du marché du travail.

A noter que les personnes suivies en formation bénéficient de 3 entretiens physiques (au minimum) et de contacts téléphoniques ou mails réguliers :

- ⇒ 1 entretien au démarrage de la formation
- ⇒ 1 entretien en cours de formation
- ⇒ 1 entretien de bilan à l'issue de la formation

Les formations prescrites en 2024

En 2024, 31 prescriptions de formations ont été effectuées sur l'ensemble des dispositifs offerts par la Région Occitanie.

On note principalement des prescriptions sur le dispositif « projet pro » (48.3 % des prescriptions) mais aussi sur le dispositif lectio (19.3% des prescriptions) ainsi que des orientations vers du FLE en raison d'un public de plus en plus important ne maîtrisant pas la langue française.

Il est fréquent que les premiers entretiens soient consacrés à la réinscription à France Travail. En cela, une partie de l'accompagnement permet de rapprocher les personnes accompagnées du droit commun.

Les actions Projet pro permettent de passer de nos entretiens individuels sur l'élaboration de projet à un travail de groupe avec des amplitudes horaires proches de celle d'un poste de travail. Nous mesurons encore, l'effet de la disparition des CLS au profit des COPASS, ces derniers ne permettent plus d'aborder les situations des candidats prescrits pour projet pro.

Pour certaines personnes le groupe semble être une étape plus compliquée à franchir (manque de confiance en soi, peur du regard de l'autre et difficultés dans les amplitudes horaires). Nous accompagnons ainsi individuellement au projet en mobilisant la PMSMP de France Travail et en

introduisant des ateliers collectifs à l'aide de nos différentes actions (Toutesport, Agir pour l'intégration des femmes immigrées)

Les problématiques financières demandent aux personnes de penser différemment leur projet professionnel : les aides financières à la formation ne permettant pas de couvrir suffisamment les frais engendrés, les personnes ne souhaitent plus s'orienter vers des formations non rémunérées (lectio) malgré un besoin évident de formation. Pour les projets nécessitant une qualification, on retrouve des personnes ne pouvant pas se permettre de faire une formation sur plusieurs mois avec peu de ressources et préfèrent se diriger vers des emplois alimentaires souvent peu adaptés aux situations spécifiques des personnes.

Il est à souligner que l'entretien des locaux, le service à domicile, les travaux agricoles sont souvent des cibles professionnelles recherchées par le public faiblement qualifié.

Ces demandes correspondent aux besoins en main d'œuvre sur le territoire. Malheureusement pour beaucoup ces projets ne peuvent aboutir faute de permis B et de voiture indispensable dans ce domaine. De plus, les horaires entrecoupés (matin et soir) n'étant pas forcément adaptés aux familles monoparentales, il est difficile pour ces personnes de concilier temps de vie familiale et professionnelle, tout un travail est réalisé pour trouver des solutions à ces freins.

De plus, dans le domaine de l'aide à domicile, nous constatons de nombreuses reconversions : l'augmentation du prix des carburants et le temps partiel mettent les salariées dans des situations de plus en plus précaires financièrement. Economiquement peu viable, les personnes se détournent du métier. Pour celles exerçant encore, les employeurs sont très réticents à l'idée de faire évoluer avec des formations leurs salarié.e.s par peur de les voir partir par la suite. Une souffrance au travail se fait ressentir pour les personnes travaillant dans ces domaines déjà usants.

Pour ceux possédant le permis et ayant déjà la garantie d'un contrat de travail ou mission intérim une association, la plateforme mobilité, les autoécoles solidaires et le FAFTT apportent une solution de prêt de véhicule intéressante.

Pour les autres, les possibilités de financement de permis B sont recherchées.

Les sorties emploi en 2024

Il n'est pas toujours aisé d'obtenir un retour à la suite des accompagnements (les numéros de téléphone changent, les personnes en emploi sont difficilement joignables, parfois les demandes de retour renvoient les personnes à une période difficile qu'elles souhaitent laisser derrière elles...)

Parmi les retours obtenus, on note cependant :

- 5 CDI
- 6 CDDI dans des structures d'insertion
- 7 CDD de plus de 6 mois
- 2 CDD de plus de 3 mois
- 9 CDD de moins de 3 mois
- 6 Missions intérim
- 1 création d'entreprise

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE PERPIGNAN

Quartier	Permanences réalisées	Public accompagné
HAUT VERNET	11	18 femmes 3 hommes
BAS VERNET	10	9 femmes
VERNET SALANQUE	12	24 femmes 5 hommes
ST MARTIN	13	16 femmes 3 hommes
ST GAUDERIQUE	12	18 femmes 1 homme
NOUVEAU LOGIS	12	23 femmes 8 hommes
TOTAL	70	128

Même si nos accompagnements visent principalement les femmes, nous notons 15,6 % d'hommes

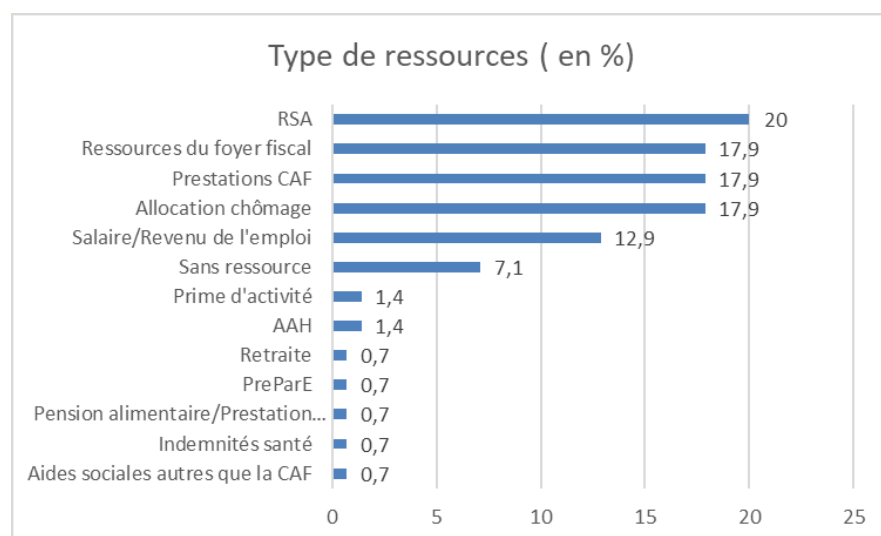
42,2 % du public a plus de 46 ans. Un public senior de plus en plus important

Orientation du public

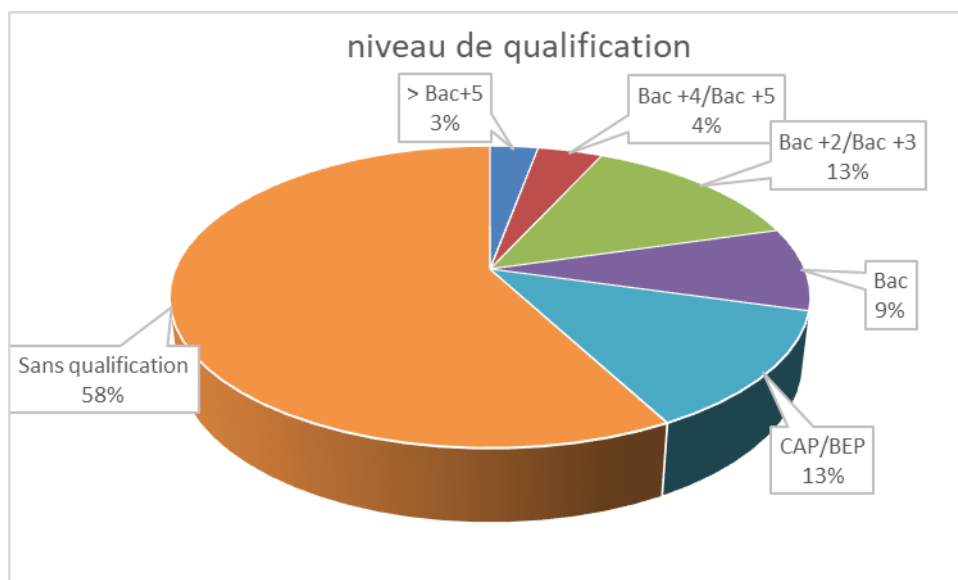
27.5 % par le service juridique du CIDFF

25,7 % viennent à nous par le « bouche à oreille »

18.6 % des personnes sont orientées par la maison de quartier et associations de quartier



Un public en situation de précarité :
20 % bénéficiaires du RSA
7.1 % ne percevant aucune ressource
29.3 % du public est demandeur d'emploi de longue durée



Un public faiblement qualifié
71 % possèdent un niveau infrabac – 58 % sans qualification

66.7 % des femmes accompagnées à l'emploi sont également suivies par le service Violences

53.9 % ne sont pas autonomes sur le plan numérique
31.4 % du public ne maîtrise pas la langue française (orientation effectuée interne ou externe au CIDFF pour des cours de Français Langue Etrangère)
12.7% de personnes en situation de handicap

10 REPRISES D'EMPLOI

2 personnes ont des missions régulières en intérim (conditionnement et agriculture)

1 personne en CDD de 3 mois (restauration)

3 personnes en CDD de 6 mois (couture, aide à la personne et réceptionniste en hôtellerie)

4 personnes en CDDI dont 2 à Adesol, 1 au CCAS et 1 à l'école de la terre

4 PROJETS DE FORMATION

3 prescriptions Projet pro

1 formation assistante maternelle

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE ELNE

Ce sont au total **22 personnes**, soit 20 femmes et 2 hommes, qui ont été accompagnées lors des 19 permanences effectuées cette année.
44 entretiens réalisés.

27,3 % de femmes en situation de monoparentalité avec qui nous avons pu travailler la conciliation des temps de vie

Même si nos accompagnements visent principalement les femmes, nous notons 2 hommes

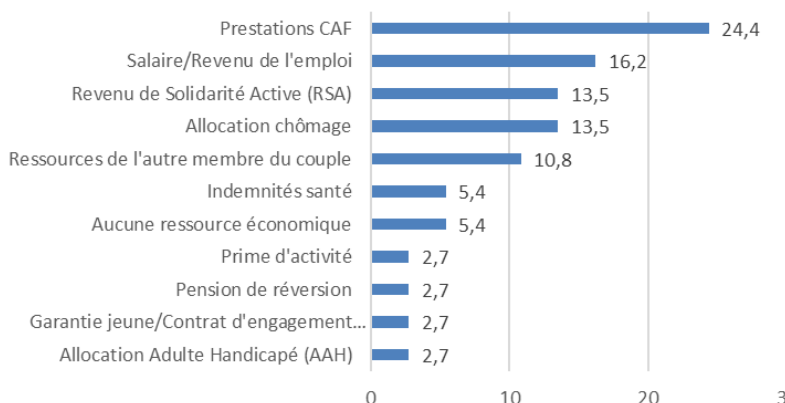
59.1 % des personnes ont plus de 46 ans

45.5 % déclarent ne pas être autonomes sur le numérique.
Depuis 2018, le CIDFF propose systématiquement un accompagnement sur ce volet

Orientation du public

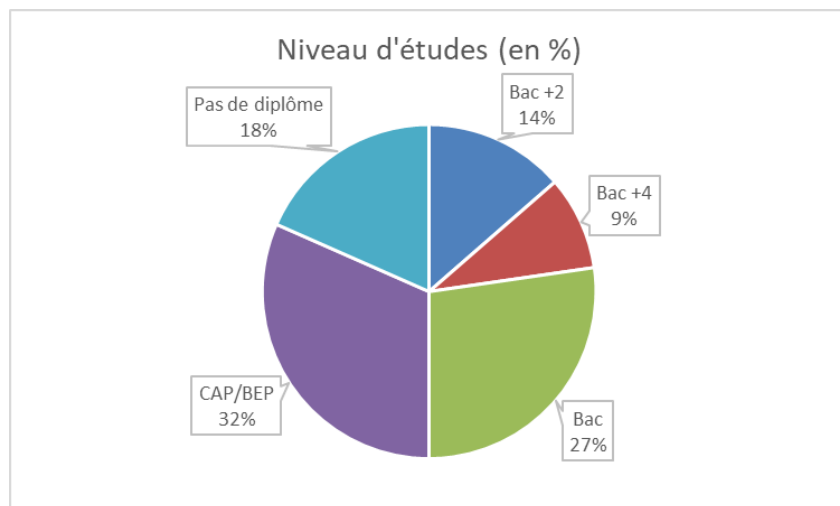
40.9 % des personnes sont orientées par le service juridique du CIDFF
18.2 % viennent à nous par le « Bouche à oreille »
18.2 % des personnes sont orientées par France Travail
9.1 % par des organismes sociaux (mission locales, sécurité sociale)
4.6 % par les professionnel.le.s de l'action sociale

Ressources (en %)



Un public en situation de précarité :
24.4 % de prestations CAF
16.2% avec un salaire précaire et insuffisant
13.5 % bénéficiaires du RSA
5.4 % sans aucune ressource

Un public faiblement qualifié
50 % possèdent un niveau
infrabac
18 % sans qualification



Nous n'avons pas toujours le retour concernant les reprises d'emploi, pour les personnes avec laquelle nous avons pu avoir des retours voici les sorties positives :

REPRISES D'EMPLOI CONNUES
1 CDD de 3 mois en agriculture
1 mission intérim
1 personnes en CDDI à la recyclerie d'Elne
1 Diplôme d'aptitude à l'enseignement français langue étrangère CNAM Distanciel

Toutes les personnes suivies ont pu bénéficier d'un accompagnement aux techniques de recherches d'emploi (CV lettre de Motivation).

Pour 3 d'entre elles, l'accompagnement se poursuit en 2025.

Perspectives

Nous souhaitons poursuivre cette permanence en collaboration avec France Travail. Nous souhaitons également nous engager sur les JOB dating organisés par l'Espace socio-culturel.

En effet, la Politique de la Ville d'Elne souhaite changer le regard des entreprises sur les habitants des QPV ainsi nous souhaiterions mieux préparer les candidates à leur rencontre avec les entreprises notamment en vue du Job Dating qui sera organisé par l'espace Gavroche.

LES ATELIERS SPECIFIQUES A LA LEVEE DES FREINS A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ateliers en milieu rural

En complémentarité de l'offre déjà existante sur les territoires, 20 ateliers sur le territoire sur sollicitation des partenaires et en fonction des besoins repérés.

Il s'agit de permettre de lever des freins tels que modes de garde, difficultés d'organisation, représentations genrées des métiers, méconnaissance du droit, mobilité, dévalorisation de soi, violences au sein du couple, fracture numérique qui touchent particulièrement les femmes.

La mise en place de ces ateliers résulte d'une forte sollicitation sur les territoires. Ainsi, l'ACI AICO, l'ACI El Mener, le CCAS d'Elne, la MSP d'Argelès, la PMSP du CRAF ont fait appel à nous.

Cette année, **22 ateliers réalisés, 121 personnes ont été touchées.**

Date	Structure	Lieu de l'action	Thématique
12/02/2024	ACI AICO	OLETTE	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
			PARLEZ-MOI DE VOUS : Préparer l'entretien d'embauche
08/03/2024	CCAS	ELNE	Articulation des temps de vie
16/04/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Accompagner son enfant dans le numérique
			Être parent après la séparation
23/04/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Elargissement des choix professionnels
			PARLEZ-MOI DE VOUS : Préparer l'entretien d'embauche
29/05/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Mes compétences relationnelles
			Mon pouvoir d'agir
10/06/2024	ACI AICO	OLETTE	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
			PARLEZ-MOI DE VOUS : Préparer l'entretien d'embauche
12/06/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Elargissement des choix professionnels
			Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
17/09/2024	PMSP CRAF	THUIR	Elargissement des choix professionnels
03/10/2024	MSP	ARGELES SUR MER	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
14/10/2024	ACI AICO	OLETTE	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
			PARLEZ-MOI DE VOUS : Préparer l'entretien d'embauche
26/11/2024	PMSP CRAF	THUIR	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
27/11/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts
			Mon pouvoir d'agir
11/12/2024	ACI EL MENER	SAHORRE	Mes compétences relationnelles
			Pouvoir d'agir

Ateliers «Cap Mixité»

Objectifs et contenu

- Sensibiliser les demandeur.euse.s d'emploi sur l'égalité des sexes au sein des métiers, la déconstruction des stéréotypes dans le cadre de la recherche de l'emploi, et de leur délivrer une information fiable concernant l'accès à la formation
- Offrir de l'information unifiée, identique sur le fond sur l'ensemble du territoire régional et souple sur la forme permettant de s'adapter au groupe

Au travers de cette sensibilisation, les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Animer auprès de public en recherche d'emploi des sensibilisations sur la connaissance des métiers, l'égalité entre les femmes et les hommes : stéréotypes dans les formations et emplois ; la mixité des métiers ; les droits des femmes
- Effectuer une interview d'un.e professionnel.le dans un métier en tension (une femme dans un métier dit d'homme ou un homme dans un métier dit de femme).

Mise en œuvre et évaluation

Cette année encore nous avons poursuivi la phase de sensibilisation des demandeur.euse.s d'emploi. En partenariat avec la Maison de la Région et France Travail, nous avons pu proposer 5 sessions qui ont touché **47 personnes**.

Dates	Lieux de réalisation	femmes	hommes
23/01/2024	France Travail St Assiscle - Perpignan	7	
08/03/2024 Matin	Maison de la Région - Perpignan	10	1
08/03/2024 Après-midi	Maison de la Région - Perpignan	8	
21/06/2024	France Travail St Assiscle - Perpignan	9	1
06/12/2024	France Travail St Assiscle - Perpignan	11	

Des résultats positifs...

- Durant l'atelier et grâce à la présence des partenaires (entreprises et organismes de formation), deux retours en emploi suite à une collaboration avec un chantier d'insertion (2 postes d'employée polyvalente en petite maçonnerie et espaces verts).
- Des contacts ont également été pris lors des rencontres avec des entreprises spécialisées dans le transport (ambulancière) et la sécurité.
- Mise en relation de plusieurs demandeuses d'emploi avec des entreprises sensibles au recrutement des femmes dans des métiers peu mixtes (sécurité)
- Des demandes de France Travail pour réitérer les ateliers en partenariat avec des organismes de formation pour les formations en lien avec les métiers présentés et des employeurs pour du recrutement ensuite.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE VIA LA PRATIQUE SPORTIVE

« TOUTESPORT »

Objectifs et mise en oeuvre

L'action TOUTESPORT a pour but d'encourager et développer la pratique sportive des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion socioprofessionnelle.

L'action propose de réaliser :

- = un accompagnement pour lever les freins à l'insertion professionnelle et la pratique sportive
- = une sensibilisation à la pratique d'un sport et à la découverte d'activités sportives
- = un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de formation.

Ainsi à travers les activités physiques et sportives et les ateliers insertion professionnelle, les femmes sont remobilisées et sont actives dans la construction de leur projet professionnel et de leur recherche d'emploi ou de formation. De plus, un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de formation est proposé en individuel.

Les activités physiques et sportives sont proposées tous les mardis hors vacances scolaires et les ateliers insertion professionnelle sont proposés un jeudi sur deux vacances scolaires comprises.

= 22 femmes ont pu bénéficier de l'action TOUTESPORT et ont régulièrement participé aux deux ateliers de cette action : Atelier insertion professionnelle - Activité physique et sportive

Profil des participantes :

- = 12 bénéficiaires du RSA**
- = 15 résidentes des quartiers prioritaires de la politique de la ville**
- = 13 Victimes de violences sexistes**
- Certaines participantes cumulaient plusieurs de ces critères**

Dans ce groupe, on retrouve des femmes âgées de 25 ans à 64 ans, qui malgré leur différence d'âge aspirent toutes à trouver un emploi dans des domaines divers et variés.

L'autonomie financière est une nécessité pour elles et le travail sur l'insertion professionnelle et la levée des freins par rapport à cette insertion est une obligation.

La moitié du groupe est composée de femmes en situation de monoparentalité désirant s'insérer professionnellement. Pour celles vivant en couple, elles souhaitent obtenir leur autonomie financière dans le couple même si leur partenaire travaille. Enfin, certaines sont célibataires et sans enfant, bien qu'elles éprouvent des difficultés financières évidentes, le besoin de liens sociaux est une priorité. Pour ces femmes qui n'ont pas de famille sur le territoire et qui sont sans emploi, le manque de liens sociaux engendre des conséquences sur le bien être mental.

Participer aux activités sportives et aux ateliers insertion professionnelle permet à ces femmes de rencontrer des personnes, tisser des liens sociaux mais surtout sortir de leur quotidien et être active dans tous les champs de leur vie personnelle et professionnelle.

Au niveau de la situation en emploi, nous avons un assez groupe homogène où la grande majorité a déjà eu une activité professionnelle. En effet, les femmes de l'action ont déjà eu un parcours professionnel (enseignement, co-gérante d'entreprise, employée de restauration collective ou encore auxiliaire de vie) mais en raison de diverses difficultés rencontrées (violence, licenciement, divorce, proche aidance...) celles-ci ont été éloignées de l'emploi.

Ainsi, via l'action TOUTESPORT, les participantes ont pu être remobilisées pour la construction de leur projet professionnel grâce à l'effet boostant du groupe.

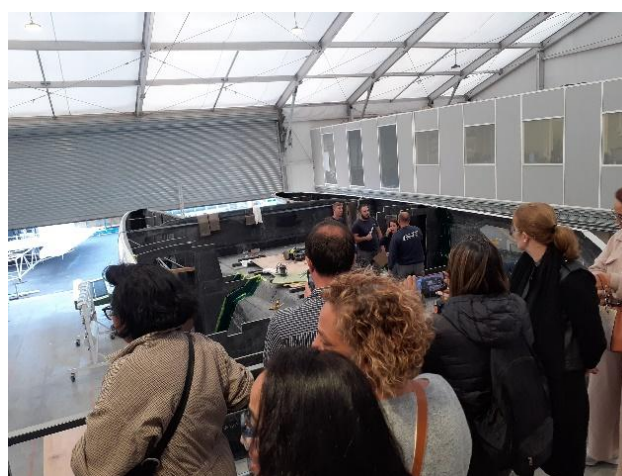
Cela leur a permis de devenir actrices de leur parcours et de leur insertion professionnelle mais surtout reprendre confiance en leurs capacités et sortir de l'isolement pour nombre d'entre-elles.

LE CONTENU DU NOS SEANCES...

Volet insertion professionnelle et accès à la pratique sportive	- Femme, Sport et Egalité : les sports ont-ils un sexe ? - Pourquoi faire du sport ? - Articulation des temps et priorité de vie au travail - Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts - Mes besoins pour réussir mon insertion professionnelle - Présentez-vous : Préparer l'entretien d'embauche - Les questions récurrentes en entretien d'embauche - L'entretien téléphonique ou par visioconférence - Les besoins en main d'œuvre sur le territoire des Pyrénées Orientales - Se déplacer sur le territoire - CAP MIXITE : élargissement des choix professionnels - Mes compétences relationnelles au travail - Pouvoir d'agir - La vie professionnelle : contrat de travail - Technique de recherche d'emploi : j'écris ma lettre de motivation - Les conditions de travail - Les prémisses de la création d'entreprise - Fin de carrière et les organismes à contacter pour la retraite - Une utilisation efficace du téléphone portable dans les démarches d'insertion professionnelle
Volet activité physique et sportive	- Barques catalanes – Bowling - Disco Golf – Escalade - Karaté / Self Défense - Tir à l'Arc – Tchoukball - Longe Côte - Soft Ball - Danse orientale - Marche - Sortie montagne : randonnée - Basket ball – FEMIFOOT – Olympiades -Pilate
Volet accès aux droits	- Egalité Femme/Homme : nos chances dans l'emploi - Violences au travail - Santé au travail : le bilan de santé - Laïcité
Rencontres et visites	- Salon TAF - Rencontre avec la Maison de Ma Région : présentation des métiers du nautisme et témoignages - Rencontre et visite de l'entreprise Windelo - Salon du nautisme : rencontre avec des organismes de formation et des entreprises - Rencontre avec France Travail - Visite de Villefranche de Conflent : Le Fort Liberia



Intervention de France travail



Visite de l'entreprise windelo (nautisme)

Résultats/évaluation

Lors des ateliers et activités sportives, une cohésion de groupe est née au fil du temps, ainsi on a pu voir se développer de nombreuses compétences relationnelles notamment au niveau de l'esprit d'équipe, de la sociabilité et de la confiance en soi.

En effet, ces ateliers ont permis de travailler sur les techniques de recherche d'emploi mais aussi de sortir de l'isolement pour de nombreuses femmes, travailler sur le lâcher prise et simplement reprendre confiance en elles et avoir une meilleure image d'elles-mêmes.

Les juristes ont été sollicitées également sur des difficultés d'accès au Droit.

Quelques résultats :

- = Madame EK a réalisé au cours de l'année la formation Projet Pro où elle a pu réaliser des stages : il ressort de cette expérience un désir d'aller vers le domaine de la conciergerie
- = Madame EY est en fin de sa VAE Aide-soignante et elle réalise toujours des remplacements comme aide-soignante faisant fonction
- = Madame F réalise des emplois en intérim
- = Madame EA réalise des emplois en intérim dans le conditionnement
- = Madame J travaille sur son projet professionnel et a réussi à travailler sur l'articulation des temps de vie
- = Madame RE continue de travailler sur la création de son entreprise
- = Madame V a été rappelée par son ancien employeur saisonnier qui lui a proposé un contrat plus important
- = Madame RA a trouvé un emploi dans un chantier d'insertion comme agente de valorisation
- = Madame G réalise une Capacité en Droit et elle a réalisé des missions d'intérim avec ADESOL, elle a pu faire un entretien d'embauche avec un ACI qui l'embauche à partir de février 2025
- = Madame EB est en formation Projet Pro auprès de la CMA
- = Madame B a participé à un atelier puis a signé un contrat d'insertion comme ouvrière maraîchère
- = Madame K passe son permis de conduire pour faciliter son insertion professionnelle comme employée commerciale
- = Madame KH a trouvé un emploi comme assistante de vie pour l'ADHAP

L'exposition au Bas Vernet

L'exposition photo de la session 2023 a été mise en lumière à l'occasion du 8 mars 2024 au sein de la Maison de quartier du Bas Vernet. Trois participantes ont pu ainsi témoigner de leur parcours.



Le témoignage des 3 dames

L'après-midi les « touteSport » ont participé au tournoi femifoot



LES ACTIVITES SPORTIVES EN IMAGES



Disco golf



Softball



Danse orientale



Escalade



Bowling



Le Tir à l'arc



Barques à rames



Self defense



Marche à Villeneuve de la Raho



Rando à Font Romeu

AGIR POUR L'INTEGRATION DES FEMMES IMMIGREES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Objectifs et mise en oeuvre

En complémentarité des services proposés aux femmes primo-arrivantes signataires du CIR et/ou avec le programme AGIR pour les réfugiés BPI, le CIDFF, fort de l'expérience acquise durant les 8 dernières années en matière de parcours d'insertion socioprofessionnelle auprès de ce public, réalise une action permettant aux femmes étrangères d'accéder à l'autonomie et à la levée des nombreux freins qu'elles rencontrent.

Ainsi permettre dans un même projet sous forme d'ateliers thématiques une action d'apprentissage de la langue à visée professionnelle, d'accompagnement à l'insertion professionnelle, à la levée des freins sociaux et d'accès aux droits. Ces ateliers permettent également le renforcement des liens avec la société d'accueil et l'appropriation des valeurs de la République.

En accord avec nos missions, une attention particulière est portée sur les thématiques égalité Femme/Homme (droits des femmes en France et mixité des métiers) et sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (dont les violences au sein du couple) avec des actions et des ateliers dédiés à ces deux thématiques.

Par ailleurs, afin de concourir à l'autonomie des femmes accompagnées dans leurs démarches futures nous avons proposé des outils et des supports au cours des ateliers qui permettront de développer des compétences numériques.

Le CIDFF met en place 4 ateliers par semaine abordant des thèmes en lien avec les besoins repérés parmi ces femmes (administrations, institutions, culture, valeurs de la République, droit des femmes, égalité femme/homme... passant par l'économie, la formation et l'emploi).

L'apprentissage se fait en partie sur des ordinateurs et tablettes mis à disposition par le CIDFF pour celles qui n'en possèdent pas. Les ateliers visent aussi à s'approprier l'utilisation de leur smartphone dans leurs démarches.

Ces 4 ateliers hebdomadaires dédiés ont permis les entrées et sorties permanentes.

- 1 atelier sur la citoyenneté et l'accès aux droits
- 2 ateliers sur la maîtrise de la langue et notamment à visée professionnelle
- 1 atelier pour l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Un accompagnement individualisé est également proposé sur les démarches d'accès aux droits et à l'insertion professionnelle pour chaque bénéficiaire.

Intervenantes

- = Une conseillère emploi-formation
- = Une juriste
- = Une enseignante FLE

Les intervenantes du CIDFF sont toutes formées à l'égalité Femmes/Hommes et la lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Public

57 femmes (dont 28 primo arrivantes) de différentes origines (20 nationalités différentes) ont composé le groupe et ont régulièrement participé aux trois ateliers de cette action.

On retrouve des femmes âgées de 27 ans à 60 ans :

- 1 femme âgée de 60 ans
- 20 femmes âgées de 45 à 59 ans
- 37 femmes âgées de 27 ans à 44 ans

Malgré leur différence d'âge toutes aspirent à réussir leur insertion.

Parmi elles, 37 femmes vivent en couple, c'est plus de 50% d'entre elles. **Celles-ci souhaitent obtenir leur autonomie financière dans le couple même si leur partenaire travaille.**

41 femmes ont des enfants à charge dont **14 sont en situation de monoparentalité.**

Pour certaines, aucune aide financière ne peut être proposée compte tenu de la situation sur le territoire (moins de 5 ans sur le territoire français) et éprouvent une grande motivation à entrer en emploi ou formation.

23 sont ou ont été victimes de violences dans le couple et accompagnées dans ce cadre par le CIDFF, l'autonomie financière est une nécessité pour elles et le travail sur l'insertion professionnelle et la levée des freins par rapport à cette insertion est une obligation.

Le niveau en français est compris entre A0 et A2+, donc plutôt faible.

Au niveau de la situation en emploi, nous avons un groupe hétérogène.

Plusieurs d'entre elles avaient déjà des carrières professionnelles plus ou moins importantes avant leur arrivée en France.

De nombreuses femmes ont été diplômées dans leur pays d'origine : du baccalauréat jusqu'à un niveau BAC+5. Le retour en formation universitaire est actuellement impossible en raison d'un manque de maîtrise de la langue française ou pour certaines d'une impossible comparabilité des diplômes de leur pays d'origine.

Aussi, elles ont souhaité réaliser une reconversion professionnelle, un travail sur le projet professionnel a été réalisé.

D'autres ayant eu peu, voire aucune, expérience en France ou dans leur pays d'origine.

Pour ces dernières, la remobilisation pour la construction de leur projet professionnel a pu se faire avec et grâce à l'effet boostant du groupe.

Nous avons donc travaillé sur la construction du projet professionnel réaliste et réalisable en tenant compte des différents freins liés à leur insertion.

Cela leur a permis de devenir actrices de leur parcours et de leur insertion professionnelle.

Résultats / Evaluation

LES ATELIER COLLECTIFS		
Apprentissage de la langue française	86 sessions	34 participantes <i>dont 17 primo-arrivantes</i>
Vie Socio Professionnelle	36 sessions	36 participantes <i>dont 17 primo-arrivantes</i>
Vie Citoyenne	33 sessions	27 participantes <i>dont 10 primo-arrivantes</i>
LES SUIVIS INDIVIDUELS		
Emploi-Formation	149 entretiens	40 bénéficiaires <i>dont 22 primo-arrivantes</i>
Juridique / Accès aux droits	82 entretiens	33 bénéficiaires <i>dont 16 primo-arrivantes</i>

Cette action à entrées/sorties permanentes se poursuit sur 2025. Nous pouvons toutefois déjà noter cette année plusieurs résultats positifs :

- Toutes ont pu travailler sur un projet professionnel
- **15 ont trouvé un emploi salarié**
- **1 création d'entreprise**
- **15 sont entrées en formation**
- **4 demandes de comparabilité de diplôme**
- **1 échange de permis (primo arrivante)**

Afin d'illustrer les accompagnements par le service emploi-formation ...

TouteSport

Lorsque Madame a intégré l'action, elle ne travaillait plus depuis 2 ans. Touchant l'ASS et étant en fin de droit avec un complément RSA, Madame a besoin de ressources rapidement pour subvenir à ses besoins. Ancienne cuisinière en restauration collective, elle n'a pas pu continuer dans son emploi en raison de la fermeture l'établissement suite à la pandémie. Depuis, elle n'a pas réussi à trouver un emploi stable.

Avant de venir au CIDFF, Madame a fait un Projet Pro (formation au projet professionnel financée par la Région) qu'elle n'a pas pu terminer. Elle a cependant pu effectuer une semaine de stage en tant qu'Accompagnateur Educatif et Social durant cette formation.

Durant le premier entretien Madame explique que suite à son stage, elle souhaiterait s'orienter vers l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi une orientation vers le site « me former en région Occitanie » est proposée car plusieurs formations l'intéressent : AES, Transport des personnes à mobilité réduite. En raison des délais d'attente pour les formations, elle souhaite trouver un emploi rapidement dans des domaines variés. Lors de cet entretien, une explication de la plateforme objectif emploi 66 à destination des BRSA a été réalisée et par la suite un accompagnement à l'inscription a été faite.

Ne souhaitant pas rester sans rien faire et ne voulant pas rester à la maison, elle recherche une activité lui permettant de rencontrer des personnes ayant le même objectif qu'elle : retrouver une vie socio-professionnelle, l'inscription à l'action TOUTESPORT lui a été proposée. Suite à un problème de santé (phlébite), elle n'a pas pu participer aux ateliers sportifs immédiatement, mais quelques semaines plus tard, en revanche, elle a participé aux ateliers vie socio-professionnelle et à des entretiens individuels pour retravailler sur un projet professionnel.

Lors des ateliers collectifs vie-socioprofessionnelle, Madame a pu participer à la présentation du bilan de santé proposé par le centre d'examen de santé de la CPAM, cela a permis d'expliquer ce qu'est une RQTH, ainsi si les problématiques de santé persistent, peut-être faire une orientation vers la MDPH.

Au vu des problématiques de santé et des difficultés à trouver un emploi dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, Madame souhaite retravailler sur son projet professionnel pour s'ouvrir à des domaines variés pouvant l'intéresser : social, numérique ou du manuel. Nous travaillons l'élargissement des choix professionnels durant l'action, des rencontres avec la Maison de Ma Région, des organismes de formation lors de salons (salon TAF, salon du nautisme) et une visite d'entreprise ont permis à Madame de prendre conscience que de nombreux métiers auxquels elle n'avait pas pensé pouvait l'intéresser. Ainsi, elle a postulé à des offres, recherché des formations et des alternances, elle a également réalisé des entretiens d'embauche. Durant les entretiens individuels et les ateliers collectifs, les techniques de recherche d'emploi ont été travaillé passant de la création de CV par les lettres de motivation, la valorisation de l'image de soi ou la préparation aux entretiens d'embauche. Bien qu'elle ait eu des refus de candidature, elle explique pour autant se sentir maintenant plus à l'aise lors des entretiens d'embauche et se sentir plus légitime à postuler.

Etant bénéficiaire du RSA, une inscription sur la plateforme inclusion a été réalisée, aussi elle a pu postuler auprès d'ADESOL où sont disponibles des emplois comme employée polyvalente de collectivité en établissement scolaire, la structure n'a pas retenue sa candidature. Malgré de nombreux refus, Madame R a continué à postuler, elle s'est déplacée sur des événements dont des jobs dating, des ateliers et entretiens individuels et elle a beaucoup échangé avec les autres femmes de l'action TOUTESPORT. Des échanges de bonnes pratiques, des conseils et orientations se sont faits durant l'action.

Aujourd'hui, Madame travaille au sein du chantier d'insertion : la recyclerie d'Elne, elle dit avoir découvert une passion pour le métier de restauratrice, agent de valorisation d'objets. Elle explique que finalement le travail manuel c'est ce qui lui plaît. Elle souhaite se former dans ce domaine, elle va demander à son accompagnatrice socio-professionnelle pour les financements de formation hors Programme Régional de Formation.

La visite de l'entreprise Windelo durant l'action lui a permis de voir que ce type de structure avec des métiers dans le manuel : menuiserie, stratifieuse l'intéressent. Actuellement, elle pense à l'après avec une formation qualifiante voire de l'évolution pour devenir monitrice d'atelier où le travail manuel et le social se rejoignent.

D'un autre côté, elle a également mobilisé le service juridique pour des questions sur les droits au travail.

Permanence en QPV

Madame G, bénéficiaire du RSA et vivant dans le quartier du Haut Vernet est actuellement hébergée par un proche. En situation de handicap, elle recherche activement un emploi pouvant être compatible avec ses problèmes de santé. Bien qu'elle ait de nombreuses expériences comme préparatrice de commande, téléconseillère ou agente polyvalente de collectivité et qu'elle ait des diplômes, elle n'arrive pas à s'insérer professionnellement.

L'an passé, elle a fait la formation Projet Pro et a réalisé une pré-inscription auprès d'un centre de formation pour une formation de secrétaire assistante en alternance, sans succès car elle n'a pas trouvé d'entreprise accueillante. Se former dans un domaine adapté à ses problématiques de santé serait pour elle une solution mais le manque de place en formation ou le financement est compliqué à obtenir.

De plus, avec l'urgence financière et souhaitant trouver un logement en son nom, elle sait qu'obtenir un emploi faciliterait ses recherches. Madame exprime un besoin de socialisation et venant de déménager sur Perpignan où elle connaît peu de personnes.

Les permanences au Haut Vernet lui ont permis de connaître l'action TOUTESPORT et de s'y inscrire. Ainsi, elle a pu rencontrer d'autres femmes désirant s'insérer professionnellement. Les activités physiques et sportives, les ateliers vie socio-professionnelles et les entretiens individuels ont permis de travailler les techniques de recherche d'emploi. Création de CV, lettres de motivation, valorisation de l'image de soi ou préparation aux entretiens d'embauche. Madame a également été accompagnée pour être autonome sur l'application France Travail et pouvoir postuler seule à des offres d'emploi depuis son smartphone. En effet, son ordinateur étant en panne, celle-ci a dû apprendre à utiliser son smartphone pour les démarches d'insertion professionnelle. Nous l'orientons vers l'association de recyclage catalan pour la réparation de son ordinateur et vers la ressourcerie de Perpignan pour en acheter un nouveau si besoin.

N'ayant pas le permis de conduire, un travail sur la mobilité a dû être réalisé. En effet, Madame réalise la plupart de ses déplacements à pieds ce qui la restreint pour les candidatures, les bus étant coûteux pour elle. Aussi, nous lui présentons le tarif réduit pour les bénéficiaires de la CSS du réseau de bus SANKEO, depuis, elle a pu prendre un abonnement, sa zone de recherche d'emploi s'agrandit.

Agir pour l'intégration des femmes immigrées

Madame K est arrivée en France début 2024, d'origine ivoirienne elle est diplômée d'un Master en Littérature et Civilisation dans son pays d'origine où elle travaillait comme vendeuse et traiteur avant de venir en Europe. Elle n'a aucune expérience en France et ne sait pas vers quel métier se diriger. Lors de son premier entretien, elle explique être perdue et vouloir être accompagnée dans la construction de son projet professionnel. Ne maîtrisant pas encore les démarches en France et voulant comprendre ses droits, une orientation vers la juriste a également été réalisée. Lors des premiers mois d'accompagnement, elle a pu participer aux ateliers proposés par l'action et être suivie en complément par des entretiens individuels emploi/formation et juridique.

L'accompagnement emploi-formation :

Ne sachant pas encore vers quel métier aller et souhaitant reprendre ses études, nous l'accompagnons dans les démarches de demande de comparabilité des diplômes lui permettant ainsi d'avoir accès à un niveau d'études supérieures. Après quelques entretiens, Madame a obtenu la validation de son Master par le site ENIC NARIC.

En attendant cette validation, Mme a intégré une formation PROJET PRO qui lui a permis d'avoir une vision transversale et transposable de ses acquis et facilité la construction de son parcours professionnel de manière durable. Elle a ainsi pu travailler sur un projet réaliste et réalisable et faire des stages lui permettant d'acquérir ses premières expériences professionnelles en France.

En parallèle de sa formation, nous l'avons aidée dans la construction de CV et lettres de motivations, elle a ainsi travaillé les techniques de recherche d'emploi lors des ateliers collectifs et entretiens individuels. De même, nous l'accompagnons à l'inscription et aux relations avec les services publics de l'emploi.

A l'issue de la formation « Projet Pro », Mme a été orientée vers la formation qualifiante correspondant à son projet : DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social). Là encore, nous l'aidons à la constitution du dossier. Dans l'attente de démarrage de la formation, elle postule sur des emplois en intérim afin d'étayer son expérience professionnelle.

Juridique/accès aux droits :

En parallèle de ses démarches d'insertion professionnelle, Mme a bénéficié d'un accompagnement par la juriste pour le renouvellement de son titre de séjour. En effet, elle détient un titre d'un an qui nécessite d'être renouvelé plusieurs mois avant expiration.

Elle a également pu réaliser l'échange de son permis de conduire ivoirien contre un permis français. Formalité indispensable afin de faciliter sa mobilité et son insertion professionnelle.

EDUCATION CITOYENNETE

177 INTERVENTIONS
3 125 PERSONNES TOUCHEES

*140 interventions scolaires sur l'égalité et la lutte
contre les violences*
2 871 élèves

15 sessions sur la Laïcité, l'Egalité et les Valeurs
de la République
86 personnes

18 ateliers « Accompagner et protéger son
enfant dans le numérique »
142 participant.e.s

4 ateliers « Règles sans tabou »
26 bénéficiaires

PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET PROMOTION DE L'EGALITE CHEZ LES JEUNES

« GENERATION EGALITE »

Élèves primo entrants en lycée
(2nde générale et professionnelle, 1ère année de CAP)

Objectifs et contenu

Sensibiliser aux stéréotypes de genre, aux violences sexistes, à la parité contraceptive.

- Apprendre à se conduire de manière respectueuse et égalitaire dans les relations entre les filles et les garçons
- Se sentir autorisé.e à adopter des conduites considérées comme non traditionnelles
- Avoir une appréciation positive de son sexe ainsi que de l'autre sexe
- Apprécier ses réalisations et celles de ses camarades
- Construire son opinion et l'exprimer

Mise en œuvre

Les interventions se veulent participatives et visent à ouvrir des espaces de parole. Pour ce faire, les intervenantes utilisent différents supports pédagogiques : ateliers interactifs, brainstorming, photolangage, quizz, jeux de rôle...

Etablissements	Nombres d'interventions réalisées	Nombres d'élèves	
		Filles	Garçons
Lycée Aristide Maillol / Perpignan	9	105	72
LPA Claude Simon / Rivesaltes	2	25	15
Lycée Charles Renouvier / Prades	19	156	193
Lycée Beausoleil / Céret	2	33	5
Lycée Rosa Luxembourg / Canet en Roussillon	15	137	175
Lycée Pablo Picasso / Perpignan	57	546	777
Total interventions	102	1 002	1 237
Total élèves rencontrés		2 239	

«ÉDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE»

Collégiens et lycéens - Élèves en section élémentaire

Objectifs et contenu

Action 1 en direction des collégiens et lycéens:

- Prévenir et réduire les comportements violents et leurs conséquences sur la santé physique et psychologique des jeunes et des enfants. Informer et sensibiliser les jeunes sur les risques de violence dans les relations filles/garçons et femmes/hommes en lien avec les équipes éducatives.
- Développer des compétences psychosociales pour prévenir toutes formes de conduites à risques.

Action 2 en direction des élèves de section élémentaire :

- Développer chez les enfants de primaire des compétences psycho-sociales pour parvenir à de meilleures relations filles/garçons et ce dès le plus jeune âge.
- Sensibiliser les enfants et leur transmettre une culture d'égalité entre les filles et les garçons.
- Renforcer les connaissances des enfants dans la construction de l'estime de soi, de la relation à l'autre, du respect de la différence.
- Apprécier ses réalisations et celles de ses camarades.
- Construire son opinion et l'exprimer

Différents modules sont proposés en accord avec les responsables d'établissements, l'infirmier(e) ou l'équipe enseignante : leur but est de travailler sur les représentations, d'interroger sur l'ensemble des modèles culturels qui influencent chacun.e, de sensibiliser au rôle du droit et aux missions de l'institution judiciaire.

Modules : déconstruction des stéréotypes de genre, respect et égalité filles/garçons, égalité professionnelle, discriminations, l'image et la place des femmes dans la société, violences sexistes, élargissement des choix professionnels, mixité des métiers, rappel historique et évolution du droit des femmes

Mise en œuvre

Les interventions se veulent participatives et visent à ouvrir des espaces de parole. Pour ce faire, les intervenantes utilisent différents supports pédagogiques : ateliers interactifs (Escape game, la ligne blanche, brainstorming, photolangage, quizz, jeux de rôle...).

Lieu	Sessions	Nombre de filles	Nombre de garçons
EREA Joan Miro Perpignan	1	5	9
Collège Albert Camus Perpignan	4	44	36
Collège Jean Macé - Perpignan	4	40	42
Collège Paul Langevin Elne	9	120	109
CFA S – IRTS - Perpignan	1	4	
MDA - Perpignan	1	3	6
IME La Mauresque Port Vendres	1	4	6
PJJ - Perpignan	1		3
Nombre total d'élèves rencontrés collège/lycée		431	
Ecole Lamartine - Perpignan	12	27	45
Nombre total d'élèves rencontrés en primaire		72	

«**GENERATION SANTE**»

Elèves en classe de Première ou Terminale

CONTEXTE

Les filles et les garçons peuvent être exposés aux violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques lorsqu'ils sont en couple, ou au sein de la famille, dans l'espace public, à l'école ou au travail. De plus, les filles et les garçons ne répondant pas aux normes de genre sont particulièrement exposés aux violences.

OBJECTIFS

- == Prévenir et réduire les comportements sexistes et violents, et leurs conséquences sur la santé physique et psychologique des jeunes
- == Favoriser l'appréciation positive de l'autre sexe et le développement des compétences psychosociales pour de bonnes relations entre les sexes. (Permettre aux jeunes d'échanger dans des groupes mixtes entre pairs).
- == Renforcer les connaissances des jeunes dans la construction de l'estime de soi, de la relation à l'autre, du respect de la différence.
- == Construire son opinion et savoir l'exprimer.

METHODES PEDAGOGIQUES

- == Outils de photo « expressions »
- == Temps d'échange
- == Jeux pédagogiques
- == Escape Game

MISE EN ŒUVRE

Nous sommes intervenues cette année auprès de **4 classes de première**

Lieu	Sessions	Nombre de filles	Nombre de garçons
Lycée Jean Lurçat Perpignan	4	64	21
Nombre total d'élèves rencontrés		129	

LA PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

LE REFERENT DE PARCOURS

Objectifs

Afin de prévenir et lutter contre la radicalisation le CIDFF des P.O. a mis en place un **réfèrent de parcours** auprès de familles orientées par la CPRAF pour apporter un suivi personnalisé dans la levée des difficultés rencontrées et ainsi proposer une alternative à la radicalisation.

Intervenantes

Le CIDFF propose un accompagnement psycho-socio-professionnel assuré par l'équipe pluridisciplinaire composée de juristes, conseillères emploi-formation et psychologue-clinicienne toutes formées sur la thématique. A préciser que toutes les intervenantes du CIDFF sont spécialisées dans l'égalité Femmes/Hommes, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Ainsi, la référence de parcours est assurée en priorité par une intervenante spécialisée, participant à la CPRAF. L'accompagnement est basé sur une écoute socio-psychologique et l'insertion socio-professionnelle peut en être un atout.

Contenu et mise en oeuvre

Pour permettre, par l'approche globale, une meilleure connaissance des besoins exprimés par les femmes et leurs familles et surtout pour créer leur adhésion, il nous a semblé indispensable de nous inscrire comme réfèrent de parcours. De plus, les différentes compétences portées par le CIDFF (juridique, emploi-formation, psychologie) sont à la base de l'approche du réseau et permettent une orientation en interne probante et efficiente.

En 2024, Suite à nos participations aux 6 CPRAF, **14 personnes ont été accompagnées :**

- 13 contacts téléphoniques avec les personnes orientées
- 49 rendez-vous réalisés : 14 avec la psychologue sociale, 24 avec la juriste, 11 avec la psychologue-clinicienne,
- 12 contacts avec les partenaires : MDA, CMP, Sécurité intérieure, Pôle Emploi, SPIP, PJJ, Education nationale, CRIP (CD66), hôpital de Thuir, intermède (Enfance Catalane) et cellule VIF du Parquet

Afin d'actualiser nos connaissances, nous avons participé cette année à la formation relative à la prévention de la radicalisation niveau 1

Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe a participé à la conférence organisée par la MDA sur la thématique « Adolescence et sexualité ». Ce qui a permis d'actualiser et renforcer nos compétences afin de pouvoir intervenir sur ces questions avec les parents et les adolescents accompagnés.

INTERVENTIONS AUPRES DES JEUNES ET DANS LES QPV SUR LAÏCITE, EGALITE FEMMES/HOMMES ,VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Objectifs

Afin de prévenir et lutter contre la radicalisation le CIDFF propose des temps d'échanges sur les thématiques valeurs de la République, laïcité et égalité Femme/Homme avec des jeunes en formation, les familles au sein des Espaces citoyens et lors des Cafés des Parents dans les établissements scolaires.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer de l'impact de notre action, nous sommes intervenus 3 fois au sein de chaque groupe. Ainsi, proposer une première session autour des Valeurs de la République, une deuxième plus spécifique sur la Laïcité et une dernière dédiée aux Droits des Femmes et à l'Egalité Femmes/Hommes. Ces différents temps successifs d'échanges permettent de déconstruire des représentations et les arguments ou discours anti-républicains.

Après avoir proposé ce triptyque auprès de deux partenaires, la Mairie de Perpignan et la FCPE 66, travaillant auprès des publics cités précédemment, c'est principalement la mairie de Perpignan qui s'est saisie de la thématique. Ainsi, 3 espaces citoyens (Centre historique Rose Gimenez, Diagonale du Vernet et Saint Gaudérique) ont pu bénéficier de ces sensibilisations, programmées notamment à l'occasion de la journée de la laïcité le 9 décembre.

2 sensibilisations ont également été faites en interne sur les bénéficiaires du CIDFF 66.

Soit **15 sessions réalisées** qui ont permis de sensibiliser **86 personnes** au total

DATES D'INTERVENTIONS	LIEUX D'INTERVENTIONS
19/11/2024	CIDFF 66 / PERPIGNAN
26/11/2024	CIDFF 66 / PERPIGNAN
03/12/2024	CIDFF 66 / PERPIGNAN
13/11/2024	ESPACE CITOYEN DE LA DIAGONALE DU VERNET
09/12/2024	ESPACE CITOYEN DE LA DIAGONALE DU VERNET
19/12/2024	ESPACE CITOYEN DE LA DIAGONALE DU VERNET
14/11/2024	ESPACE CITOYEN FIRMIN BAUBY / ST GAUDERIQUE
21/11/2024	ESPACE CITOYEN FIRMIN BAUBY / ST GAUDERIQUE
28/11/2024	ESPACE CITOYEN FIRMIN BAUBY / ST GAUDERIQUE
02/12/2024	ESPACE CITOYEN ROSE GIMENEZ / ANTENNE ST MATTHIEU
09/12/2024	ESPACE CITOYEN ROSE GIMENEZ / ANTENNE ST MATTHIEU
16/12/2024	ESPACE CITOYEN ROSE GIMENEZ / ANTENNE ST MATTHIEU
20/01/2025	CIDFF 66/PERPIGNAN
21/01/2025	CIDFF66/PERPIGNAN
22/01/2025	CIDFF66/PERPIGNAN

Une conclusion très positive de ces trois ateliers puisque les participantes demandent à ce qu'il y ait d'autres sessions proposées à ce sujet.

Ce nouveau format a séduit, notamment la mairie, qui va proposer aux Espaces Citoyens n'ayant pas participé en 2024 de se positionner sur l'année 2025.

De plus, de nouveaux publics sont intéressés pour bénéficier de ces sensibilisations, comme les classes de CM2 de l'EPU Romain Rolland à Perpignan, qui en ont eu connaissance par le biais de l'espace citoyen Rose Gimenez.

Il faudra tout de même penser à trouver des titres d'ateliers « plus attrayants » afin de mobiliser davantage de personnes.

LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

POUR AGIR CONTRE LA CYBERDELINQUANCE

« ACCOMPAGNER ET PROTEGER SON ENFANT DANS LE NUMERIQUE »

Objectifs

Dans le cadre de sensibilisations, amener les parents à appréhender le phénomène de la cyberdélinquance par une éducation aux médias et à la citoyenneté afin de repérer les comportements "à risque" chez leurs enfants et ainsi être acteurs-trices de la prévention.

Mise en œuvre

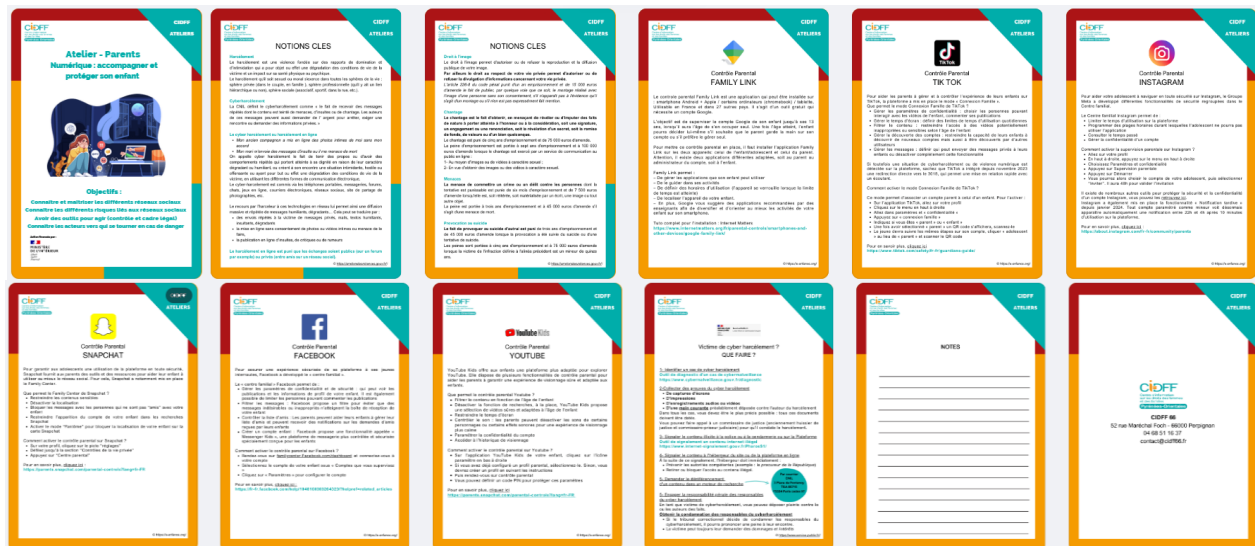
Alertées, durant nos interventions scolaires réalisées dans le cadre de lutte contre les stéréotypes de genre et prévention des violences sexistes et sexuelles, par la recrudescence du harcèlement scolaire et notamment du cyberharcèlement, nous avons souhaité déployer plus largement cette action.

Il s'agit là d'un phénomène croissant puisque : 24% des familles ont été confrontées au moins une fois à une situation de cyberharcèlement (Etude Association e-Enfance / 3018 et Caisse d'Epargne 2023). 16% des 11-15 ans harcelés en ligne en 2022, selon une étude de l'OMS, marquant une augmentation de 3% en seulement quatre ans. Leur utilisation est par ailleurs peu maîtrisée : plus de 8 parents sur 10 (83%) reconnaissent ne pas savoir exactement ce que leurs enfants font sur Internet ou sur les réseaux sociaux, et ils sont 78% à déclarer ne pas avoir le contrôle total de ce que font leurs enfants sur les réseaux sociaux.

Le contenu du nos ateliers

Modules	Thématiques abordées
Appréhension des outils numériques et leur utilisation	- Autodiagnostic des connaissances - Se protéger et protéger ses données (à l'aide du site « Je protège ma vie privée en ligne » - Sécuriser le téléphone, l'ordinateur, la navigation Internet, les réseaux sociaux, le mail et les comptes bancaires et administratifs ainsi que ceux de mes enfants - Présentation du site « Cybermalveillance.gouv » (les menaces et les bonnes pratiques)
Comment repérer et mieux prévenir l'impact de la cyberdélinquance par l'éducation aux médias et à la citoyenneté	- Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? - Les différentes dérives des réseaux sociaux - Comment accompagner son enfant dans le numérique ? - Repérer les signaux de mal-être chez votre enfant - Des outils pour détecter les dérapages sur les réseaux sociaux - Les conseils de la CNIL - Ce que dit la loi - Comment agir pour prévenir et demander réparation, au sein de l'établissement et auprès des tribunaux ? - Comment effacer les traces du harcèlement sur le web ? - Echange de bonnes pratiques entre parents avec modérateur

Nous avons par ailleurs réalisé un livret à destination des parents :



18 sessions programmées. **142 personnes sensibilisées** dont 129 femmes et 13 hommes.

Nous avons pu toucher les **établissements scolaires** dans le cadre de cafés des parents :

- Ecole Lamartine – Perpignan
- Ecole Victor Duruy – Perpignan
- Ecole François Mitterrand – Pia
- Collège Pons – Perpignan
- Collège Christian Bourquin -Millas
- Collège Paul Langevin – Elne

Malheureusement le collège Jean Moulin de Perpignan et l'école primaire de Millas ont annulé au dernier moment face aux difficultés à mobiliser les parents (notamment un décès).

Dans un **Espace Citoyen en QPV de Perpignan** :

- Espace Citoyen du Bas Vernet – Perpignan

Les ateliers ont également eu lieu :

- Au Chantier d'Insertion – Sahorre
- CCAS – Prades
- PIJ de Bompas

Et enfin, 3 interventions auprès des **bénéficiaires du CIDFF 66**

LUTTE CONTRE LA PRECARITE MENSTRUELLE

« LES REGLES SANS TABOU »

Objectifs

- Améliorer l'accès des femmes précaires à une diversité de produits périodiques en lien avec leurs besoins
- Promouvoir une meilleure information de ces publics sur les menstruations, la santé intime, le bon emploi des différentes protections et les risques liés à un manque d'hygiène
- Lutter contre les tabous et la stigmatisation associés aux règles

Mise en œuvre

"Les règles sans tabou" propose la mise en place d'un Atelier/sensibilisation et de distribution de protections, afin de lutter contre tous les aspects de la précarité menstruelle à destination d'un public adulte, féminin en situation de précarité.

Les Ateliers de sensibilisation se composent d'une alternance d'apports théoriques et de méthodes participatives et/ou actives

- 1 Photo expression : libérer les préjugés et les tabous autour des règles
- 2 Jeu des 6 familles : découverte des différents types de protection
- 3. Le cycle des menstruations
- 4. Questionnaire de satisfaction
- 5. Distribution d'un kit de protections

Ainsi nous avons réalisé cette année **4 ateliers** en concertation avec les partenaires locaux sur l'ensemble du territoire (centres sociaux, cafés de parents, associations accueillant des femmes en situation de précarité).

DATE	LIEU	PUBLIC TOUCHE
14/03/2024	Café des Parents école Pasteur Lamartine - Perpignan	7
18/06/2024	ASCODE - Perpignan	8
18/10/2024	Temps Santé Femmes (dans le cadre d'Octobre Rose) Espace Citoyen du Bas Vernet - Perpignan	8
10/12/2024	CIDFF – Perpignan	3

Lors de chaque atelier nous remettons aux femmes participantes des culottes menstruelles, des serviettes réutilisables et/ou jetables ainsi que des tampons pour elles et pour leurs filles lorsqu'elles en font la demande. Chaque participante repart également avec un livret « Les Règles parlons en sans tabou ».

LES SENSIBILISATIONS ET FORMATIONS DES PROFESSIONNEL.LE.S

14 Sessions réalisées

204 Professionnel.le.s touché.e.s :

- 3 formations (43 professionnel.le.s)
- 11 sensibilisations (161 professionnel.le.s)

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

« COMMENT ET POURQUOI ABORDER LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ? »

Cette action s'inscrit dans le cadre de la grande cause du quinquennat, du Grenelle des violences conjugales et du fonds dit "Catherine" spécialement dédié à prévenir et lutter contre les violences de couple. La FR-CIDFF a répondu à l'appel à projets lancé fin 2019 et a bénéficié d'une subvention du ministère chargé de l'égalité FH pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation des personnels d'accueil dans les 13 départements d'Occitanie. Cette année encore nous avons poursuivi cette action.

Public visé

Professionnel.le.s du premier accueil (mairies, poste, centres sociaux, Maisons France Service, MSAP, Préfecture et Sous-Préfectures, associations, police municipale, secrétaires d'avocats, secrétaires médicales, personnel santé... liste non-exhaustive) sur le département 66.

Objectifs et contenu

- Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences
- Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter
- Identifier les personnes et lieux de ressources

Contenu :

- Les violences au sein du couple : contexte, définitions, mécanismes
- Les impacts sur la victime et son environnement : Quels sont les freins qui peuvent empêcher d'agir ?
- L'accueil de la victime (posture et bonnes pratiques)
- Présentation des acteurs du territoire et lieux ressources

Mise en œuvre

5 sessions réalisées en 2024 - **77 professionnel.le.s sensibilisé.e.s**

Dates	Lieux	Professionnel.le.s touché.e.s	nbre participant.e.s
12/03/2024	Agence France Travail Céret	Agent.e.s France Travail	24
23/04/2024	France Travail St Assiscle Perpignan	Agente.s France Travail	12
25/06/2024	CIDFF Perpignan	Enfance Catalane – CRIP – MSP – CAF – CCAS – CHRS – entreprises privées	16
17/12/2024	AFPA Rivesaltes	AFPA – SPIP – Habiter en Terre Catalane – France Travail – Face Pays Catalan – CPAM - ARIEDA	18
11/10/2024	Atelier Canopée 66 Perpignan	Adultes relai des QPV de Perpignan	7

« OSONS PARLER DES VIOLENCES AU SEIN DE L'ENTREPRISE »

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la volonté de **CPAM des Pyrénées-Orientales** de mettre en place un protocole d'alerte et de prise en charge des salarié.e.s victimes de violences conjugales de la CPAM. Dans ce protocole, il s'agit de sensibiliser les référent.e.s identifié.e.s et les salarié.e.s volontaires à savoir repérer les situation, se sentir légitimes à aborder cette question et pouvoir orienter les victimes vers une prise en charge.

Public visé

Référent.e.s et salarié.e.s de la CPAM

Objectifs et contenu

- Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences
- Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter
- Identifier les personnes relais et lieux de ressources

JOUR 1 : pour les référentes désignées + groupe de salarié.e.s volontaires (1 par service)

- Les violences au sein du couple (les différentes formes et mécanismes de violences au sein du couple : définition et identification - différencier conflits et violences au sein du couple - quelles sont les victimes de la violence ?)
- L'accueil de la victime (posture et bonnes pratiques - explorer les leviers d'intervention au regard de sa pratique professionnelle - se mettre en situation)

JOUR 2 : consacré aux référentes approfondissement et formalisation d'un protocole interne

- Approfondissement de la posture
- Présentation des acteurs, des dispositifs et lieux ressources du territoire
- Création/mise en place d'un outil interne de repérage

Mise en œuvre

Dates des sessions	Lieux : formation réalisée en délocalisé sur site
13 juin 2024	CPAM 66 – Rue des remparts Saint Mathieu – 66000 PERPIGNAN
18 juin 2024	CIDFF 66 – 52 rue Maréchal Foch – 66000 PERPIGNAN

Evaluation des participant.e.s :

Objectifs opérationnels	Résultat des évaluations
Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences	Seules 4 personnes sur 20 obtiennent un résultat en dessous de 50%. Parmi ceux-là 3 ont un score au-delà de 40%. 4 personnes obtiennent un score entre 57% et 70 % Tous les autres leur score est supérieur à 72% Nous pouvons donc dire que globalement les concepts ont été intégrés.
Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter	7 ont obtenu un score de 75% et 13 ont obtenu un score de 100%. Ce résultat est très encourageant car c'est l'un des objectifs fondamentaux de cette formation.
Identifier les personnes relais et lieux de ressources	100% des stagiaires ont obtenu le score maximal sur cet objectif. Tous les stagiaires sont en capacité aujourd'hui d'identifier les personnes relais et lieux ressources.
Créer un outil interne de repérage	L'outil de repérage a été réalisé comme convenu avec les référentes entreprises et CSE qui sont les référentes violences conjugales ainsi qu'avec la référente SSCT/ QVCT. Ce dernier a été validé par la direction pour une mise en oeuvre.

PREVENIR LE RISQUE PROSTITUTIONNEL DES MINEURS

« INFO JEUNES PROSTITUTION »

Public visé

Professionnel.le.s du secteur de la jeunesse

Objectifs

Sensibiliser les professionnel.le.s sur les questions de prostitution des mineurs pour comprendre, repérer et aider. Être capable de :

- ▬ Mieux repérer et identifier la diversité des pratiques ainsi que leur ampleur.
- ▬ Comprendre les mécanismes qui conduisent aux pratiques prostitutionnelles, ainsi que les risques et les impacts
- ▬ Améliorer les capacités de repérage et d'accompagnement, en identifiant les ressources et les associations à contacter
- ▬ Permettre l'orientation des victimes vers des associations spécialisées

Contenu

- La prostitution, c'est quoi ? Comprendre un phénomène complexe et protéiforme ?
- Identifier et repérer les risques et pratiques prostitutionnelles

Mise en œuvre

5 sessions réalisées
79 professionnel.le.s

Date	Lieu de la session	Nombre personnes	Structures/Professionnels
01/02/24	CIDFF	9	MSP Agly – Addictions France – Enfance Catalane – ADPEP 66 – Progresso Formation
27/02/24	IRTS Perpignan	35	Etudiant.e.s IRTS
26/03/25	Lycée Maillol - Perpignan	13	Personnel Education Nationale
30/05/24	Hôpital Perpignan	16	Personnel service pédiatrie
08/11/24	Urgences hôpital Perpignan	6	Personnel soignant urgences pédiatriques

PREVENIR LE HARCELEMENT DE RUE

« HARCELEMENT DE RUE, VICTIME OU TEMOIN, COMMENT AGIR ? »

Cette sensibilisation s'inscrit **dans le cadre de l'action « Stop au HDR »**. Elle vise à sensibiliser les adultes relai oeuvrant dans les quartiers politique de la Ville pour faire naître une prise de conscience tant au niveau des femmes que des hommes et pour leur donner les moyens d'agir

En effet, 81% des femmes en France ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics et 86% des personnes interrogées ne savent pas comment réagir lorsqu'elles sont témoins d'une situation de harcèlement de rue (sondage mené par l'Oréal Paris et Ipsos en mars 2019).

Ces situations étant de plus en plus présentes dans la sphère publique, il est nécessaire de sensibiliser les personnes (auteur – victime – témoin) à ce phénomène afin qu'elles soient capables de les identifier et d'agir sans se mettre en danger

Objectifs

Sensibiliser au harcèlement de rue et savoir agir sans se mettre en danger :

- ▬ Identifier et comprendre le harcèlement de rue (et le distinguer de la drague)
- ▬ Agir face à une situation de harcèlement de rue, sans se mettre en danger en tant que témoin ou victime

Contenu

- ▬ Définir le harcèlement de rue
- ▬ Comprendre les conséquences sur la victime
- ▬ Savoir agir sans se mettre en danger

Mise en œuvre

1 session réalisée le 22 novembre 2024 auprès **de 5 adultes relai (5 hommes et 1 femme)** oeuvrant dans les quartiers Politique de la Ville de Perpignan

PREVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES LORS D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Le monde du spectacle vivant et des arts visuels est aujourd'hui une sphère qui n'échappe pas aux phénomènes de violence, de contrainte ou de discrimination. Nous intervenons donc dans l'optique de donner aux acteurs.trices des outils leur permettant d'identifier et agir sur les différentes formes de sexisme pouvant ensuite mener à la violence.

Public visé

Professionnel.le.s (privé et public) du milieu du spectacle vivant et des arts visuels

Objectifs

Prévenir les violences sexistes et sexuelles dans le monde culturel et plus précisément dans les domaines des spectacles vivants et des arts visuels :

- Identifier et comprendre les mécanismes du sexisme
- Agir face à une situation de sexisme ou de harcèlement
- Mettre en place des outils de prévention et de protection

Contenu

- Introduction du sexisme : contexte autour du sexisme en France (mouvement #Me Too, #SciencesPorc...), rapports et chiffres autour du sexisme ordinaire et des violences sexistes et sexuelles, apports juridiques
- Les différentes formes de sexisme : Explication du processus de fabrication des inégalités (stéréotypes, préjugés) – Jeu « sexisme sans façon »
- Cadre légal : Les obligations de l'employeur et le rôle du témoin dans le cadre du travail
- Co-construction d'un outil de prévention
- Postures et bonnes pratiques de prise en charge : mise en situation autour d'un cas pratique

Mise en œuvre

2 sessions réalisées
22 professionnel.le.s

Date	Lieu de la session	Nombre personnes	Services
29/05/25	Pays Pyrénées Méditerranée - Céret	9	Service culturel – Mairie de Céret FDFR66 Association courts circuit 66 Théâtre aux croisements / Troupuscule Théâtre Association Strass / Jazzebre Espace Culturel Andréen Saint André Pays Méditerranée Culture et Cinéma
05/12/24	Casa Musicale - Perpignan	13	Direction Administration Technique Communication Graphisme

Projet d'orientation 2025

En 2025, nous souhaitons reconduire **l'ensemble de notre activité « cœur de métier » et les actions spécifiques** dont nous venons de vous dresser le bilan.

Toujours pour permettre aux femmes de gagner en autonomie et favoriser l'égalité nous souhaitons en 2025 **poursuivre et développer** :

- **Notre action de lutte contre le harcèlement de rue.** En partenariat et en étroite collaboration avec le service jeunesse de la Mairie de Perpignan, nous souhaiterions poursuivre le travail engagé auprès des jeunes des quartiers Politique de la Ville.
- **Notre action de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles en milieux festifs** avec la Frontera qui organise la plupart des événements de grande ampleur sur le territoire et le collectif ECHO Festival.
- **Le partenariat avec France Travail :** Participation aux différents événements, poursuivre nos sensibilisations aux violences et mener des actions communes.

Mais aussi :

- **Mettre en place un partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation :** Proposer des sensibilisations pour la lutte contre les violences sexistes en direction des jeunes accompagnés par la PJJ et outiller les agents du SPIP dans la lutte contre les stéréotypes afin de prévenir la récidive des violences au sein du couple.
- **Développer une permanence et des ateliers au sein du CHRS Mares i Nens spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violences**
- **Proposer un accompagnement spécifique pour les femmes en situation de Burn out**
- **Développer les formations et sensibilisation vers les professionnel.le.s** sur les thématiques : violences au sein du couple, harcèlement de rue, risque prostitutionnel chez les mineurs, Violences Sexistes et Sexuelles au travail.

Nous sommes fières d'illustrer cette dynamique par le tableau suivant qui synthétise **notre force de propositions toujours au service des femmes et des hommes, toujours fidèles à nos missions et surtout dans un même but d'efficience.**

Nous savons que toutes ces actions ne peuvent pas être retenues et nous avons la prétention de croire que nos partenaires financeurs peuvent compter sur le CIDFF des P.O. pour être toujours force de propositions et s'adapter à leurs priorités.

Nous prenons le temps ici de les remercier de pouvoir, à leurs côtés, œuvrer vers des objectifs que nous partageons malgré les contraintes budgétaires auxquelles nous sommes toutes et tous confrontés.

L'accès au Droit
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan et la Ville Elne
Les permanences en milieu rural
Les permanences sur les Points Justice
La médiation pénale
Les interventions juridiques sur les compositions pénales
La coordination de la Maison d'Accès au Droit
La lutte contre les violences Sexistes
Le Service Violences
L'accompagnement à la sortie de la prostitution
L'action pour la lutte contre le harcèlement de rue
L'action pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieux festifs
L'emploi- Formation
L'accueil, l'information, l'orientation
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan et la ville d'Elne
Les ateliers à la levée des freins à l'insertion professionnelle des femmes
L'insertion professionnelle via la pratique sportive : TouteSport
L'intégration des femmes immigrées et lutte contre les discriminations
L'accompagnement des femmes en situation de Burn Out
L'Education Citoyenneté
La prévention des violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité chez les jeunes
La lutte contre la précarité menstruelle
La prévention et lutte contre la radicalisation
Le soutien à la parentalité pour agir contre la cyberdélinquance
Les sensibilisations et formations envers les professionnel.le.s
Les violences au sein du couple
L'égalité professionnelle
La prévention des violences sexistes et sexuelles dans les événements culturels
La prévention du risque prostitutionnel des mineurs
La prévention du harcèlement de rue

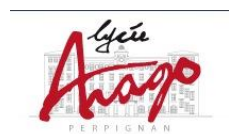
MERCI à nos financeurs pour leur soutien dans la réalisation de nos missions



Cofinancé par
l'Union européenne



Pyrénées-Orientales



Mais aussi à tous les nombreux partenaires institutionnels, associatifs et de terrain grâce à qui la mise en œuvre de nos actions est possible tout au long de l'année.